



*Parure & Hygiène
à la fin du Moyen Âge*

(1999 - N°147)

RECHERCHES
 Alpes-Maritimes
 et contrées limitrophes
RÉGIONALES



**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

n°147 – janvier 1999

SOMMAIRE

Le costume et ses accessoires en Provence occidentale d'après les œuvres d'art par Marie-Claude LEONELLI	P. 5
Le pourpoint dans la deuxième moitié du XIVe siècle par Odile BLANC	P. 13
L'étoffe dont est fait un héros par Elisabeth FISCHER	P. 23
L'habillement des femmes dans Al-Andalus par Manuela MARIN	P. 35
Plantes de santé, plantes de beauté, plantes de bonheur : les « herbiers » du Moyen Age par Geneviève GROSSEL	P. 47
L'inventaire de l'apothicaire Tossanti à Grasse au XVe siècle par Marie-Christine GRASSE	P. 61
Le Tacuinum Sanitatis par Florence MOLY MARIOTTI	P. 87
L'hygiène de l'enfance au Moyen Age par Danièle ALEXANDRE-BIDON	P. 95
Eaux aromatiques et autres parfums à Al-Andalus par Expiracion GARCIA-SANCHEZ	P. 105
Débat	P. 115

**PARURE ET HYGIENE À LA FIN
DU MOYEN-AGE**

**Actes du colloque de Grasse organisé
par les musées de la ville de Grasse
4 - 5 juin 1998**

**LE COSTUME ET
SES ACCESSOIRES
EN PROVENCE OCCIDENTALE
D'APRES LES OEUVRES D'ART**

Marie-Claude LEONELLI

La problématique de l'histoire du costume, et la difficulté de l'étudier à partir des images médiévales, sont bien connues¹. Je ne voudrais présenter ici que quelques exemples ponctuels, et régionaux².

Au XIV^e siècle, le cas d'Avignon est sans doute encore plus complexe qu'ailleurs, du fait du caractère très cosmopolite de la cour pontificale³. Entr'autres corps de métiers, les peintres actifs à Avignon sont originaires de différentes régions du monde chrétien. L'œuvre la plus abondante parvenue jusqu'à nous, et donc interrogeable en matière de costume, est celle de Matteo Giovannetti, chanoine de Viterbe et vraisemblablement formé à Sienne. Lorsqu'il réalise ses cycles de fresques à l'intérieur du Palais des Papes, entre 1344 et 1348⁴, vêt-il ses personnages à l'instar de ceux qu'il croise chaque jour, ou bien se souvient-il de modes italiennes ?

On peut, par exemple, se poser la question pour les chaussures masculines. Les chapelles Saint-Martial et Saint-Jean en montrent plusieurs modèles, qui diffèrent par l'emboîtement du talon, la longueur de la pointe ou le système de fermeture ; l'un d'entre eux, au cuir découpé de manière à détourner des quadrilobes, se rencontre dans l'iconographie italienne des années 1330 et 1340⁵. L'*unicum* avignonnais montre-t-il, tout simplement, que les immigrants continuaient à porter, au moins tant que l'usure n'en venait pas à bout, vêtements et accessoires apportés avec eux ? Ou bien est-il le signe d'une importation dans l'image plus que dans la pratique ? Il est également possible que le caractère singulier de ce modèle ne soit dû qu'aux hasards de la conservation des œuvres, et que d'autres représentations analogues aujourd'hui perdues aient montré la diffusion de ce travail du cuir en dehors de l'Italie.

Les peintures de Matteo Giovannetti permettent aussi de poser la question de détails du costume inhabituels, introduits volontairement comme éléments de localisation du récit. Le cycle de la chapelle Saint-Martial raconte les pérégrinations de l'apôtre, de ses compagnons et adversaires, dans le Centre et le Midi de la France, et dans la péninsule italienne ; en groupes compacts, de nombreux témoins assistent aux miracles. Parmi eux, les femmes ont la tête couverte des voiles et couvre-chefs habituellement portés à l'époque. Mais dans deux des multiples scènes, la coiffure des femmes s'élève au-dessus du front en une forme trapézoïdale ; celles qui sont vues de dos montrent que le tissu blanc de ces coiffes ne retombe que jusqu'à leur nuque. Or ces deux épisodes se passent à Rome⁶ : la coïncidence n'est certainement pas fortuite. À la chapelle Saint-Jean le souci d'exotisme est marqué par une forme de robe au corsage croisé ; l'oblique barrant la poitrine est soulignée de plusieurs plis. Les scènes comportant ce détail⁷ se sont déroulées dans la partie orientale du bassin méditerranéen, à

¹ Voir en dernier lieu Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du moyen âge*. Paris, Gallimard, 1997.

² L'ouvrage déjà ancien de Joseph Bourrilly, *Le costume en Provence au Moyen Age*. Marseille, Institut Historique de Provence, 1929, s'attache surtout au vocabulaire du costume d'après les textes. Les croquis des planches finales sont empruntés à des œuvres ni toujours datées, ni toutes provençales.

³ On entend par "courtisan", non seulement l'entourage immédiat du pape et des cardinaux, mais tous ceux-artisans, domestiques, marchands, juristes, etc... -étrangers à la ville, attirés par la présence de la curie, et travaillant directement ou indirectement pour elle. Voir B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon, 1309-1376. Etude d'une société*. Paris, de Brocard, 1966, spécialement, pour les provenances géographiques, p. 673-695

⁴ D'abord à la chapelle Saint-Martial puis à la chapelle Saint-Jean, pour les cycles conservés. De celui de la chapelle Saint-Michel ne subsistent que des fantômes de dessins préparatoires, inutilisables pour notre propos.

⁵ Il se trouve aux pieds d'un témoin de la mort de saint Martial (paroi est, registre médian, à droite).

⁶ Il s'agit de l'amende honorable du duc Etienne (paroi sud, registre supérieur, ébrasement gauche de la fenêtre) et du martyr de saint Pierre (paroi ouest, registre médian, à droite).

⁷ Banquet d'Hérode (paroi nord, registre médian, à gauche), remise du chef de Jean-Baptiste à Hérodiade par Salomé (*ibidem*, ébrasement gauche) et résurrection de Drusiane (paroi sud, registre médian, ébrasement droit) ; dans ce dernier cas, la robe est portée par deux enfants.

Machéronte et à Ephèse. Cependant les personnages qui portent ce costume n'ont pas été exécutés par Matteo Giovannetti lui-même, mais par un de ses collaborateurs. Si ce détail de costume peut donc venir à l'appui d'autres critères d'identification de main⁸, cela ne l'empêche pas de signifier aussi une tentative d'orientalisation, renforcée dans l'un des épisodes par le bonnet « phrygien » porté par les deux convives d'Hérode.

Les décors peints des chapelles du Palais peuvent enfin vérifier la connotation attachée à certains tissus. La polychromie des vêtements passe pour être « signe d'infériorité ou d'opprobre »⁹. Les tissus rayés, qui ailleurs sont le plus souvent réservés aux serviteurs¹⁰, n'apparaissent qu'à quatre reprises chez Matteo, toujours sur des personnages secondaires, simples spectateurs. Deux fois, il s'agit de la robe d'un enfant vu de dos¹¹, et deux fois d'un accessoire : chaperon de deux hommes, doublure du manteau d'une femme¹². Le tissu à carreaux n'apparaît qu'en une seule occasion : à la chapelle Saint-Jean, dans la barque de Zébédée, les deux rameurs ont aux manches des poignets « écossais ». Les cheveux hirsutes et les traits frustes des deux visages confèrent un caractère presque bestial aux hommes, que l'inscription qui court sous la scène désigne comme des « mercenaires ». Le détail de costume conforte donc la dépréciation de ces personnages.

A l'inverse, si on ne rencontre qu'un seul cas de tissu armorié sur la tunique de quelques soldats¹³, on doit noter l'absence totale de vêtements civils en tissu façonné. Celui-ci est pourtant abondamment représenté, mais dans deux cadres précis : le costume liturgique et l'ameublement. À Saint-Martial, la richesse de la chape de l'évêque - identique d'une scène à l'autre - est renforcée par la maîtrise technique du traitement : travail de l'enduit, pastille, rehauts métalliques. Dans les deux chapelles, des motifs variés - feuillages, sortes d'étoiles, animaux affrontés ou non - animent courtines, couvertures, jetés de siège et même draps mortuaires. Quelques années plus tard, en 1353, Matteo Giovannetti drapera de tissus précieux, tous différents, la plupart des *Prophètes* peints à la voûte de la salle de la Grande Audience. Si l'on tient compte de ces éléments - date plus tardive, personnages auxquels ne s'applique pas l'anachronisme habituel - ce décor n'affaiblit pas l'observation précédente : si aucun des ducs et comtes de l'histoire de saint Martial, pas plus qu'Hérode face à Jean-Baptiste, ne porte de vêtements en tissu façonné c'est, me semble-t-il, que l'usage n'en était pas encore répandu parmi les grands seigneurs reçus à la cour pontificale, ou bien y était prohibé.

En s'avancant dans le temps, nous ne trouvons plus de groupe d'images homogène - en dehors des enluminures du Maître du Cœur d'Amour Épris, identifié en Barthélémy d'Eyck, déjà mises à contribution pour l'histoire du costume¹⁴ - mais seulement des œuvres

⁸ Cela a été remarqué par Enrico Castelnuovo, *Un pittore italiano alla corte di Avignone*. Torino, Einaudi, 1962, P. 104 ; et repris par Dominique Thiébaud dans M. Laclotte et D. Thiébaud, *L'École d'Avignon*. Paris, Flammarion, 1983, p. 175 et 177.

⁹ Christian de Méridol, "Signes de hiérarchie sociale à la fin du moyen âge d'après le vêtement. Méthodes et recherches", dans *Le vêtement. Histoire, archéologie et symbolique vestimentaires au moyen âge*. Paris, Cahiers du Léopard d'Or 1, 1989, p 181-223 ; la formule citée se trouve à la P. 210.

¹⁰ *Ibidem*, p. 185, 186, 187, 192, 204-206, 210. Dans la Chambre du Cerf, on vit au bord du bassin un serviteur au costume mi-parti, signe lui aussi d'une condition inférieure.

¹¹ À la chapelle Saint-Martial, dans la scène de la résurrection d'André et Aurélien (paroi nord, registre supérieur, à droite) ; à la chapelle Saint-Jean, lors de la Reconnaissance de la primauté du Christ (paroi est, registre médian, à gauche).

¹² À Saint-Martial, les hommes assistent côte à côte au transfert du corps de l'évêque (paroi sud, registre médian, à gauche) ; à Saint-Jean, la femme regarde vers Zacharie dans le temple (paroi est, registre supérieur, ébrasement gauche). Ainsi les quatre exemples sont également répartis entre les deux chapelles.

¹³ Dans la scène de la Recommandation de la Vierge à saint Jean (chapelles Saint-Jean, paroi ouest, registre médian).

¹⁴ Il s'agit, dans le troisième quart du XVe siècle, des trois manuscrits du Cœur, de la Théséide et du Livre des Tournois ; voir notamment Françoise Piponnier, *Costume et vie sociale, la cour d'Anjou XIV-XVe siècle*. Paris, Mouton, 1970.

isolées. On en est donc réduit à apporter des cas individuels, qui seront à replacer dans un corpus plus vaste, échappant aux limites régionales.

Le décolleté « bateau »¹⁵, souligné d'une bordure noire, des femmes peintes sur les murs d'une maison de Sorgues, vers 1360-75¹⁶, se trouve à de nombreuses reprises dans les peintures de Giovanni da Milano, documenté à Florence dès 1346 et jusqu'en 1366¹⁷. Sans doute lombarde, cette mode semble ainsi atteindre Florence avant Avignon. Canaux et périodes de diffusion restent inconnus.

Beaucoup de représentations de gants liturgiques ont été conservées, mais rares sont celles de gants portés par les laïcs¹⁸. Avignon en offre un cas, aux mains d'un jeune saint chevalier, peut-être Elzéar de Sabran¹⁹, peint vers 1360-65 à la chapelle Cardini dans l'église Saint-Didier ; de couleur blanche, ils devaient couvrir une partie de l'avant-bras.

Bien connu au contraire, le fait que les enfants soient volontiers vêtus de rouge²⁰. L'enfant Jésus porte une robe de cette couleur, longue et non coupée à la taille²¹ sur une enluminure avignonnaise de la fin du XIV^e siècle²², et sur un panneau considéré comme l'une des premières œuvres d'Enguerrand Quarton à son arrivée dans le sud²³. Dans cette œuvre un tablier protège l'Enfant par-dessus sa robe rouge ; enfilé par la tête, il est formé d'une bande de tissu rectiligne aux lisières nettes mais effrangée dans le bas²⁴ ; autour du col, une broderie ponctue la bordure de croix de Jérusalem, et évoque la Passion par une couronne d'épines entourant la croix munie des trois clous²⁵.

Dans le domaine de la chaussure, le retable des Perussis, peint vers 1480 par un proche de Nicolas Froment²⁶, nous offre un modèle de socques d'autant mieux visibles que leur détenteur les a retirées.

¹⁵ Sur les épaules le tracé n'est pas vertical, mais évasé ; le décolleté proprement dit est convexe et non rectiligne.

¹⁶ Peintures murales détachées déposées par le Louvre au musée du Petit Palais d'Avignon. Voir Marie-Claude Leonelli, "Un aspect du mécénat de Juan Fernandez de Heredia, les fresques de Sorgues", dans actes du colloque Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident. Paris, CNRS, 1978, p. 409-421, spécialement pour le costume, p. 412 et 418. Datation plus tardive selon D. Thiébaud, dans Laclotte-Thiébaud, *op. cit.* 1983, p. 203-206, notice 34.

¹⁷ Sainte Catherine et sainte Marguerite, compartiment du petit panneau conservé à Rome, Galleria Nazionale, considéré comme datant des débuts de l'activité du peintre en Toscane (liséré noir) ; Sainte Catherine, volet du polyptyque conservé à Prato, Pinacoteca Comunale (le galon est ici doré) ; Saint Catherine et sainte Lucie, et groupe de cinq saintes de la prédelle d'un retable pour Ognissanti, à Florence, aujourd'hui à la Galleria degli Uffizi (galons à caractères pseudo-couffiques) etc... ; on trouve également, chez ce peintre, une même forme de décolleté, sans galon, sur des femmes de différentes conditions, dans diverses scènes narratives (panneaux de prédelle, ou fresques de la chapelle Guidalotti-Rinuccini à Santa Croce, en 1365). On peut noter qu'à Sorgues comme à Florence, un décolleté analogue quoique moins échancré apparaît sur quelques vêtements masculins.

¹⁸ Dans le contexte particulier des métiers, observation de Perrine Mane, "Émergence du vêtement de travail à travers l'iconographie médiévale", dans *Le vêtement... op. cit.* (note 9), 1989, p. 93-122 ; voir p. 97.

¹⁹ Identification proposée par F. Enaud, "Fresques découvertes dans l'église Saint-Didier d'Avignon" ; dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1962, voir Laclotte-Thiébaud, *op. cit.* 1983, p. 199-201, notice 30. Comme accessoire important du cérémonial du mariage, les gants pourraient être considérés comme un attribut d'Elzéar qui vécut sa sainteté, de concert avec son épouse Delphine, dans le mariage.

²⁰ Daniele Alexandre-Bidon "Du drapeau à la cotte : vêtir l'enfant au Moyen Age (XIII^e-XIV^e s.)", dans *Le vêtement... op. cit.* 1989, p. 123-168 ; p. 127 pour le caractère prophylactique du rouge, et p. 136.

²¹ *Ibidem*, p. 134-138.

²² Livre d'heures à l'usage de Rome, Paris, BNF, ms lat. 10527, fol. 3v^o ; voir catal. expo. *Les fastes du gothique, le siècle de Charles V*. Paris, RMN 1981, p. 358-359, notice 315.

²³ Michel Laclotte, "Un retable d'Enguerrand Quarton", dans *Revue de l'Art* n^o 9, 1970, p. 6-14 ; Laclotte-Thiébaud, *op. cit.* 1983, p. 225, notice 51, reproduit la couleur du vêtement de l'Enfant p.79.

²⁴ La position des bras empêche de voir si des cordons l'ajustaient à la taille. Sur les tabliers d'enfants, voir D. Alexandre-Bidon, *op. cit.* Note 20, p. 142.

²⁵ Laclotte, *op. cit.* 1970, p.8, a interprété cette broderie comme le signe d'un pèlerinage du donateur en Terre Sainte.

²⁶ Laclotte-Thiébaud, *op. cit.* 1983, p. 249-250, notice 75.

Cependant des œuvres isolées peuvent constituer une série typologique, et une chronologie, dans la mesure où elles sont datées. La peinture en Provence au XVe siècle peut ainsi offrir un échantillonnage de coiffes féminines²⁷. Dans l'œuvre de Jacques Yverni, peintre d'origine avignonnaise²⁸ donc peu suspect d'introduire des motifs de provenance étrangère, on remarque un béret noir, peut-être en velours, sur la tête de sainte Lucie, vers 1425²⁹, et une coiffe à deux cornes noires encadrant le visage, lui-même couvert d'un couvre-chef blanc et surmonté d'un petit voile rouge recouvrant une cornette, pour la donatrice d'une Annonciation, vers 1430³⁰. De la même période et appartenant à la même sphère artistique, la peinture murale du narthex de Notre-Dame des Doms, représentant le baptême du Christ³¹, détaille la haute coiffure de la donatrice. On pourra en rapprocher, bien que cette œuvre disparue ne soit plus connue que par un dessin malhabile, la coiffe de la donatrice d'un panneau offert vers 1430 à l'abbaye de Montmajour près d'Arles³². Sur le retable de la Vierge à l'Enfant d'Enguerrand Quarton, dont il a déjà été question, vers 1450, la donatrice, une femme plus âgée, est coiffée d'une lourde draperie noire savamment repliée³³; tandis qu'à peu de distance de temps, en 1452, le même artiste pare la donatrice de la Vierge de Miséricorde³⁴ d'un hénin aux voiles transparents.

La femme en prières près de saint Bernardin, sur un panneau peint vers 1470³⁵ porte, elle, le chaperon de tissu considéré comme caractéristique d'un rang social moins élevé³⁶. Cependant les plus grandes dames ne dédaignent pas d'en user en privé, comme en témoigne, de peu postérieur, le petit portrait de Jeanne de Laval, seconde femme du Roi René³⁷.

La série s'achève par deux modèles encore plus simples, le voile foncé couvrant la tête et les épaules de la donatrice de la légende de saint Mitre³⁸, et le turban blanc de l'épouse du commanditaire du panneau de Ventabren, en 1484³⁹. On peut remarquer qu'à l'exception de la première coiffure citée, qui pare une sainte, toutes les autres appartiennent à des personnes vivantes et identifiables⁴⁰. Il faut donc admettre qu'elles ont été réellement portées à l'époque de la réalisation des peintures - ou quelque temps auparavant s'il s'agit d'un portrait posthume, le cas existe comme le prouvent quelques prix-faits⁴¹.

²⁷ Une rapide étude des coiffes féminines à partir des primitifs flamands a été faite par Fritjof Van Thienen, "L'homme et la mode entre 1450 et 1520", dans *Actes du premier congrès international d'histoire du costume*. Venezia, C.I.A.C., 1956, p. 55-63.

²⁸ Comme l'a démontré Eileen Kane, "A propos de Jacques Yverni et d'un abbé avignonnais de Sainte-Geneviève de Paris", dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VII-II, 1981, p. 113-123.

²⁹ Aujourd'hui à Turin, Galleria Sabauda ; Laclotte-Thiébaud, *op. cit.* 1983, p. 214, notice 42. Un béret de forme analogue se trouvait, cinquante ans plus tôt, porté par un jeune homme de Sorgues (scènes courtoises).

³⁰ Dublin, National Gallery of Ireland ; *ibidem*, p. 215, notice 43 ; photo couleur p. 62.

³¹ *Ibidem*, p. 216 notice 45. Les donatrices de l'Annonciation de Dublin et de cette peinture ont toutes deux à leur vêtement de dessus un col droit enserrant le cou.

³² *Ibidem*, p.276 notice 107.

³³ Voir ci-dessus note 23.

³⁴ Chantilly, Musée Condé ; *ibidem*, p. 225-227, notice 52 ; photo couleur p.79.

³⁵ Marseille, Musée Grobet-Labadié ; *ibidem*, p. 239, notice 64.

³⁶ F. Piponnier, *op.cit.* 1970, p.356 ; M.C. Léonelli dans catalogue exposition : *Le Roi René en son temps*. Aix-en-Provence, 1981, p. 204, notice D. 15.

³⁷ Paris, Musée du Louvre ; Laclotte-Thiébaud, *op. cit.* 1983, p. 247-248, notice 72.

³⁸ Aix-en-Provence, cathédrale Saint-Sauveur, vers 1475, mais la donatrice et ses enfants sont vraisemblablement un rajout postérieur ; *ibidem*, p. 244-245, notice 70.

³⁹ *Ibidem*, p. 253-254, notice 82.

⁴⁰ Nous ignorons le nom des donatrices de Turin, Dublin, Avignon (Petit Palais) et Marseille ; celle de Notre-Dame des Doms s'appelle Marguerite de la Roque, épouse du marchand et banquier Charles Spiefami ; celle de Chantilly, Jeanne des Moulins, est mariée à Jean Cadard, seigneur du Thor, ancien médecin et conseiller des rois de France Charles VI et Charles VII ; à Saint-Sauveur d'Aix, la donatrice est l'épouse de Mître de la Roque, et la mère de Jacques de la Roque futur fondateur de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix ; le mari de la donatrice de Ventabren est le nourrisseur Pierre Artaud.

⁴¹ C'est le cas du retable de Ventabren, voir ci-dessus note 39.

Ces actes notariés sont conservés en grand nombre, on le sait, pour la Provence ; mais parmi leurs clauses, les mentions concernant le costume des donateurs sont rares. Elles ne paraissent présentes que lorsque ceux-ci -ou l'un des deux époux - sont décédés. Cela semble logique : le peintre a sous les yeux un commanditaire vivant, ce qui rend inutile toute prescription, tandis que les exécuteurs testamentaires veulent assurer l'exactitude de la représentation. Ceci non pas tant dans l'apparence physique que dans les codes vestimentaires attestant l'appartenance du défunt à une catégorie sociale ; comme on va le voir par les termes employés, honnêteté, notabilité, décence, comptent plus que la ressemblance. En 1459, le marchand figurant sur la prédelle d'un retable exécuté pour les Prêcheurs de Marseille, devra être *honeste et debite vestitum, videlicet de colore azuri cum capucho nigro in colo*⁴². En 1462, un noble d'Avignon fait peindre un retable pour l'église Saint-Symphorien, conformément aux dernières volontés de son épouse : celle-ci sera représentée, vêtue *bene et notabilite de aliquo panno cirici cum velis in capite prout cuicumque nobili mulieri decet, ornatam de zona, catena auri fini et aliis paramentis necessariis*⁴³. À Avignon encore, en 1486, un marchand décédé aura sur le retable commandé par ses exécuteurs *vestis ejus coloris grisei*, tandis que son épouse sera *vestite ad modum Cathalonie*⁴⁴. Cette dernière notation est à rapprocher de l'origine du marchand, Valence en Espagne. Ainsi ce contrat apporte un élément de réponse à la question posée plus haut, sur le costume des immigrés : au moins en certaines circonstances, et pour affirmer leur identité, ils restaient fidèles aux modes de leur pays.

Les documents écrits du XVe siècle nous permettent de revenir aussi sur le problème des tissus façonnés, désormais présents sur les peintures⁴⁵. Si leur petit nombre doit inciter à la prudence, les mentions relevées semblent montrer un changement de vocabulaire. Les vêtements à ramages les plus riches sont désignés comme des damas dans les années 30 et 50⁴⁶ puis, dans les années 80, comme des brocarts⁴⁷. Le terme « damas » est encore employé à la fin du siècle, mais uniquement pour les draps d'honneur ou fonds (*campus*) des compartiments des retables⁴⁸, y compris dans l'un des prix-faits réservant le mot « brocart » pour le vêtement⁴⁹. Dans ce document, la notation concernant les champs est suivie de l'expression *bene et decenter ut convenit*, qui montre la fréquence de l'usage. Peut-être pourrait-on rapprocher cette évolution de la baisse de prix des damas dans le courant du XVe siècle⁵⁰.

⁴² Texte publié par le Docteur P. Pansier, Les peintres d'Avignon aux XIVe et XVe siècles. Avignon, Roumanille, 1934, p. 240.

⁴³ *Ibidem* p. 241.

⁴⁴ *Ibidem* p. 199.

⁴⁵ Par exemple, le manteau de la Vierge de l'Annonciation d'Aix, les robes des Vierges d'Enguerrand Quarton à Villeneuve et Chantilly, la robe du saint Sébastien de Josse Lieferinx à Philadelphie...

⁴⁶ Drap de *Damas roge d'aur*, pour le vêtement de l'Enfant Jésus, sur une bannière commandée par une confrérie aixoise en 1432 (Pansier, *op. cit.* 1934, p.68) ; drap de damas blanc pour vêtir la Vierge, selon le prix-fait d'Enguerrand Quarton pour les Chartreux de Villeneuve, en 1453 (*ibidem* p.84) ; *damasio enrechi de auro* pour les habits de deux rois mages, sur une bannière commandée par une autre confrérie aixoise, celle des laboureurs, en 1457 (*ibidem*, p.86).

⁴⁷ *Cota d'azur brocat* pour la Vierge, sur un retable exécuté pour le chapitre de la cathédrale d'Aix en 1482 (*ibidem*, p. 190) ; *cotardia de brocato auri cum colore sibi necessario* pour la Vierge peinte en 1483 pour la veuve d'un notaire aixois (*ibidem*, p. 191).

⁴⁸ Drap de Dalmas pour tapisser le fond de la niche d'un saint Eloi, sur la bannière des forgerons d'Aix, commandée en 1468 (*ibidem*, p. 207) ; *damassio* pour chacun des trois compartiments du retable aixois de 1483 déjà cité note 47.

⁴⁹ Le fait que la distinction entre les deux tissus soit établie dans un même acte, par le commanditaire, le peintre et le notaire, montre que celle-ci était nettement perçue.

⁵⁰ Notée par F. Piponnier, *op.cit.* 1970, p. 386, qui conteste la définition donnée par V. Gay. Les damas plus anciens et plus chers comportaient des fils d'or, comme le précisent deux des documents cités note 46 ; pour le

D'un corpus d'images assez restreint, et de textes avarés en indications relatives au costume, on peut ainsi tirer quelques brins, que les autres communications de cette table ronde permettront certainement d'étoffer.

troisième, la conservation de la peinture prouve aussi la présence de l'or. Celui-ci migre peut-être vers le brocart, comme l'indique le contrat de 1483 cité note 47.

**LE « POURPOINT » DANS LA
SECONDE MOITIE
DU XIV^e SIECLE**

**L'EXEMPLAIRE DU MUSEE DES TISSUS
DE LYON**

Odile BLANC

Les historiens du costume médiéval nous ont depuis longtemps familiarisés avec les profondes transformations vestimentaires du milieu du XIV^e siècle qui ont consacré définitivement la différence des sexes au moyen du paraître. D'autre part, ces changements ont surtout affecté, et de façon spectaculaire, les modes masculines en adoptant comme nouveaux critères de l'élégance, rompant ainsi avec la tradition, le court, l'étroit, le cousu.⁵¹ La seconde moitié du XIV^e siècle serait ainsi, selon l'heureuse expression de Jacques Le Goff « l'âge du pourpoint ».

Emblématique de la période, ce vêtement l'est sans aucun doute, car il revêt aussi bien la fonction guerrière (nous sommes en pleine guerre de Cent ans), que la fonction curiale (le morcellement du pouvoir, à l'époque de Charles VI, favorisant l'essor des cours princières). Un vêtement nouveau accompagne la naissance d'un homme nouveau, l'homme de cour, dont l'excellence est de savoir manier les lettres comme les parures et les armes⁵². Adopté par la jeunesse aristocratique des temps de Charles V et Charles VI, le pourpoint demeurera, à l'époque moderne, une pièce essentielle de l'habillement masculin, avant que le gilet ne lui vole ce rôle, au XVIII^e siècle. De nos jours, le mot reste évocateur de « haute époque » et perçu comme une espèce de juste au corps. Ainsi est-il présenté dans l'actuel Petit Robert de la langue française.

A l'époque qui nous intéresse le mot a un sens bien précis, même si la réalité qu'il désigne reste parfois difficile à appréhender, faute de spécimens conservés. Le vêtement connu sous le nom de « pourpoint de Charles de Blois » prend alors une valeur exemplaire, encore qu'il soit malaisé de lui donner une date exacte, comme d'affirmer que nous sommes bien en présence d'un pourpoint. Ce vêtement court, conservé au Musée des Tissus de Lyon, est cependant un excellent exemple pour présenter les modes masculines de la fin du XVI^e siècle.

• Un objet de collection

On connaît bien l'histoire de cette pièce à partir du XIX^e siècle. Elle a notamment appartenu au marchand costumier parisien Eude, qui avait une boutique rue Bonaparte, entre 1847 et 1871, face à ce qui est aujourd'hui l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

Ce vêtement était loué à des peintres ou des gens de théâtre dont je n'ai malheureusement pas pu établir l'identité. La plupart des auteurs qui se sont intéressés au pourpoint l'ont vu dans la boutique d'Eude, au milieu du siècle. Ainsi Francisque-Michel, auteur de deux volumes sur les textiles du Moyen Age d'après les sources littéraires⁵³; Ramé, qui a fait connaître le vêtement à la Société Archéologique de Bretagne⁵⁴; le père Cahier, auteur de quatre volumes de *Mélanges d'archéologie d'histoire et de littérature* illustrés par le père Martin⁵⁵; enfin Louis de Farcy, auteur vers 1910 d'une monographie sur le pourpoint qui

⁵¹ Sur cette question, on consultera la thèse de Paul Post, *Die französische-niederländische Männertracht einschliesslich der Ritterrüstung im Zeitalter des Spätgotik, 1350-1475*, Halle, 1910, ainsi que son article « La naissance du costume masculin moderne au XIV^e siècle », *Actes du 1er Congrès international d'histoire du costume*, Venise 31 août-7 septembre 1952, 28-42; François Boucher, « Les conditions de l'apparition du costume court en France vers le milieu du XIV^e siècle », *Recueil de travaux offerts à Clovis Brunel, Mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes*, n. XII, 1955, 183-192; Stella Mary Newton, *Fashion in the age of the Black Prince*, Woodbridge, Boydell Press, 1981; Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1997.

⁵² Dans son célèbre traité paru en 1528, Baldassar Castiglione rappellera à plusieurs reprises combien « la principale et vraie profession du Courtisan doit être celle des armes » (*Le Livre du Courtisan*, trad. fr. d'Alain Pons, Paris: Gérard Lebovici, 1987, p. 42).

⁵³ *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en Occident, principalement en France pendant le Moyen Age*, 2 vol., Paris, 1852.

⁵⁴ *Bulletin archéologique de l'association bretonne* (classe d'archéologie), 1851 [1852], vol. 3, 251-257.

⁵⁵ C. Cahier - A. Martin, *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, vol. 3, p. 147-148, pl. XXVII A.

demeure une référence, bien que ses affirmations soient parfois contradictoires⁵⁶. Le témoignage le plus intéressant concernant les activités du costumier Eude est celui du peintre Maurice Leloir, fondateur en 1907 de la Société de l'Histoire du Costume, à qui l'on doit la première étude s'intéressant à la coupe du pourpoint et dont la revue anglaise *Apollo* a publié un compte rendu en 1936⁵⁷.

Le pourpoint a également appartenu au célèbre collectionneur lyonnais Jean-Baptiste Carrand, qui joua un rôle essentiel dans la muséographie française et dont l'importante collection de textiles et d'objets médiévaux se trouve aujourd'hui au Musée du Bargello à Florence⁵⁸. Il orna ensuite la collection d'Albert Goupil, fils de l'éditeur d'estampes parisien,⁵⁹ avant d'échoir à l'industriel du Mans Julien Chappée, mécène des sociétés savantes de sa région particulièrement versé dans l'étude du Moyen Age⁶⁰, qui en fit don au Musée des Tissus de Lyon en 1924.

Chose curieuse, et paradoxale si l'on considère la fascination exercée par ce vêtement, cette pièce fut longtemps appréciée comme un textile. Les premiers auteurs semblent avoir imaginé avec peine la silhouette révélée par cet habit. La notice du catalogue de la vente Goupil décrit ainsi un vêtement « collant », qui « boutonne jusqu'à la ceinture, à parti de laquelle les bords des basques sont échancrées en une sorte d'ogive »⁶¹. Cette description n'est compréhensible que si le pourpoint n'est boutonné que dans sa partie supérieure, comme on le voit sur les reproductions photographiques antérieures à sa nouvelle présentation au public en 1987.

Le premier à se soucier de le reproduire tel qu'il devait être porté est Maurice Leloir, peintre et historien du costume. Parallèlement, Adrien Harmand, dans sa monographie sur les vêtements portés par Jeanne d'Arc, en donne le patron⁶². Plus tard, Paul Post, lors du premier congrès international d'histoire du costume qui se tint à Venise en 1952, présenta quatre reconstitutions de vêtements, dont le pourpoint de Lyon, réalisés par les élèves de l'école de mode du Letterverein à Berlin. Ces modèles d'originaux, présentés sur mannequins vivants, furent très appréciés du public des conférences. En évoquant un vêtement porté, autrement dit une silhouette, ils eurent en effet le mérite de rendre intelligible une forme dont les photographies n'avaient guère saisi que l'étrangeté. C'est dire si les peintres jouèrent un rôle inaugural de premier ordre dans le développement de l'histoire du costume.

⁵⁶ « Le pourpoint de Charles de Blois conservé jadis au couvent de Notre-Dame des Carmes d'Angers ». Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture Sciences et Arts d'Angers* (année 1910, 5ème série, tome XIII), Angers, G. Gassin, 1911. La brochure éditée au Mans chez Benderitter, avec deux dessins et six reproductions photographiques, est plus complète.

⁵⁷ F.M. Kelly, « A medieval doublet by Maurice Leloir », *Apollo*, mars 1936, volume XXIII, n° 135, 157-160.

⁵⁸ Mes renseignements sur ce collectionneur sont empruntés à l'article de Jean François Garmier, « Le goût du Moyen Age chez les collectionneurs lyonnais du XIXe siècle », *Revue de l'art* 47 (1980), p. 53-55, et au catalogue de l'exposition *Arti del Medio Evo e del Rinascimento. Omaggio ai Carrand 1889-1989*, Florence, Museo Nazionale del Bargello, 20 mars-25 juin 1989.

⁵⁹ Molinier, « La collection Albert Goupil », *Gazette des Beaux-Arts*, 1885, 27ème année, t. XXXI, 2ème période, p. 377.

⁶⁰ René Baret, « La dispersion des collections Chappée », extrait de *La Province du Maine*, juillet-septembre 1963, 3-15. Les Archives Départementales de la Sarthe ont établi en 1994 un *Répertoire numérique de la collection Paul Cordonnier*. Le fonds constitué par cet érudit local, grand ami de Chappée et qui reçut une partie de ses collections, est très intéressant pour connaître les goûts de ce dernier. Je remercie Frédérique Hamm, conservateur, de m'en avoir facilité l'accès.

⁶¹ *Catalogue des objets d'art de l'Orient et de l'Occident, tableaux, dessins, composant la collection de M. feu Albert Goupil*, 23-27 et 28 avril 1888, Cat. 518.

⁶² *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure. Essai de reconstitution*, Paris, 1929, fig. 13 et 14.

• Une silhouette nouvelle

A partir du milieu du XIV^e siècle, nombre de chroniqueurs notent chez leurs contemporains des transformations radicales dans les manières de se vêtir, à Florence, Rome, Milan, dans les royaumes de France et d'Angleterre, en Allemagne et en Bohême. Un peu partout en Europe, les hommes adoptent des vêtements plus courts et plus étroits, ornés de longues manches traînantes auxquelles répondent les longues cornettes des chaperons dont les bords, comme ceux de la base du vêtement, sont parfois savamment découpés.

Les peintures contemporaines ont abondamment représenté ces vêtements aristocratiques, que l'on peut encore admirer, par exemple, au palais des Papes à Avignon, sur les murs de la Chambre du Cerf où sont figurés deux jeunes élégants se préparant à la chasse au faucon. Datée de 1343, cette fresque peut à bon droit être rapprochée de la description des modes nouvelles due à l'historien florentin Giovanni Villani⁶³.

Les manuscrits à peinture du milieu du siècle ont particulièrement souligné la manière dont ces vêtements usent de découpures et, au grand dam des moralistes, s'associent volontiers au port de ceintures volumineuses, ornées de bourses et de dagues non moins voyantes. Et le fait majeur noté par tous les chroniqueurs, que l'on doit sans doute attribuer à l'extension du conflit avec l'Angleterre, est bien la généralisation du port d'armes.

Ces vêtements sont toutefois très différents de celui conservé à Lyon. Ils n'ont pas d'ouverture apparente sur le devant et la partie inférieure reste ample, ce qui suggère une couture à la taille ou aux hanches. Du reste, l'auteur des *Grandes Chroniques de France*, dans son évocation de la défaite de Poitiers qu'il attribue aux désordres vestimentaires des chevaliers français, a soin de distinguer deux genres de vêtements : les uns sont si ajustés qu'il semblent cousus sur le corps et nécessitent une aide pour les vêtir comme pour les ôter ; les autres sont « fronciées sus les rains comme femmes »⁶⁴. Ces deux formes ont sans doute coexisté, jusqu'à ce que la forme entièrement ajustée, dont le vêtement de Lyon offre un exemple, s'impose définitivement.

Fermé sur le devant par 32 boutons⁶⁵, le vêtement conservé au Musée des Tissus possède deux petites fentes de chaque côté et ne devait guère dépasser le haut des cuisses. Les manches sont également fermées par 20 boutons. Leur forme particulière a été décrite par Harmand sous le nom de « grandes assiettes », l'assiette désignant l'entournure de la manche dont la largeur singulière, gagnant presque le milieu du corps, assurait un ajustement maximal au corps du porteur. De même, les pièces en triangle régulièrement disposées autour de l'emmanchure semblent moins pallier l'usure de l'étoffe, comme on a pu le penser, qu'éviter tout pli à cet endroit du corps.

La chronique de Limbourg, rédigée par un clerc du diocèse de Mayence à partir de 1377, mentionne un vêtement semblable apparu, selon l'auteur, après les ravages de la Peste Noire en 1349⁶⁶. Ce nouvel habit n'est pas coupé sur les reins, et il est fait de morceaux (*geren*). À l'évidence, ces « morceaux » désignaient un assemblage de pièces d'étoffe jouant le rôle de nos pinces actuelles, dans lesquelles il est légitime de reconnaître les pièces triangulaires composant l'emmanchure du vêtement de Lyon. De la même manière, le chroniqueur anglais John of Reading, évoquant les modes des environs de 1365, note que les vêtements masculins sont devenus étroits et « cousus de toutes parts ».⁶⁷

⁶³ *Cronica*, éd. Par G. Dragomanni, 4 vol., Firenze, 1844-1845

⁶⁴ *Les Grandes Chroniques de France* éditées par J. Viard pour la Société de l'Histoire de France, Paris, 1920-1953, t. IX, p. 285.

⁶⁵ La présence de 34 boutonnières indique l'absence de deux boutons.

⁶⁶ Tileman Ehlen von Wolfhagen, *Limburger Chronik*, éd. Par A. Wyss pour les M.G.H. (*Scriptores qui vernacula lingua usi sunt*, t. IV, pars 1), Hannover, 1883.

⁶⁷ *Chronica Johannis de Reading et Anonymi Cantuarensis (13-1367)*, éd. par James Tait, Manchester, 1914.

La difficulté, en confrontant ces textes, réside dans les dates données par les auteurs. Ces deux exemples montrent bien le travail de l'historien médiéval, qui compose un récit davantage qu'il ne livre des informations, au sens moderne et journalistique du terme. Ainsi le chroniqueur anglais place-t-il les transformations vestimentaires à une période particulièrement troublée, les modes nouvelles lui semblant l'annonce de la fin des temps⁶⁸. En revanche, le clerc de Mayence interprète ces changements comme un signe de renouveau, point de vue assez rare dans les textes ayant relaté ces événements. De la même façon, les représentations picturales gagneraient à être considérées comme la mise en scène de l'imaginaire aristocratique des commanditaires autant que comme l'actualisation de leurs usages en matière de vêtement.

L'exemplaire de Lyon semble donc proche des habits décrits par nos deux chroniqueurs, mais la présence d'une couture à la taille, au dos, l'éloigne de celui évoqué par la chronique de Limbourg. En outre, ce vêtement n'apparaît guère représenté avant les années soixante ou soixante-dix du XIV^e siècle, sous le règne de Charles V. Un exemple fameux est le vêtement porté par Jean de Vaudetar, dans une bible que ce conseiller offrit au souverain le 28 mars 1372⁶⁹.

L'assiette de la manche, difficile à distinguer sur cette image, est en revanche fréquemment représentée dans les manuscrits autour de 1400, où elle contraste souvent avec le reste du corps par le choix d'une couleur différente. De telles manches sont également très présentes dans les inventaires de garde-robes princières du premier quart du XV^e siècle. Surtout, la proéminence du buste, si répandue dans les manuscrits à peinture réalisés à l'époque de Charles V, renvoie d'autorité au vêtement conservé au Musée des Tissus.

Cette caractéristique a particulièrement scandalisé le chanoine pragois Benesch de Weitmühl, qui la consigne à l'année 1367 de sa chronique⁷⁰. Les hommes ainsi vêtus, dit-il, présentent devant une épaisseur rembourrée comme une poitrine de femme, et ils ont le ventre si serré qu'ils ressemblent à ces chiens de chasse appelés lévriers. Cette silhouette, profondément différente de celle représentée sur les murs de la Chambre du Cerf au Palais des Papes à Avignon, est celle des hommes d'armes, chevaliers et serviteurs qui peuplent les enluminures des *Grandes Chroniques de France*, autre manuscrit prestigieux réalisé à l'intention de Charles V vers 1375-1379⁷¹.

• Pourpoint ou jaque ?

Ce type de vêtement est communément désigné sous le terme de *pourpoint* ou encore *jaque*, termes que les dictionnaires et histoires du costume donnent souvent pour synonymes. Il semble toutefois qu'il faille les distinguer. Le pourpoint, fait d'étoffes mises en double ou bien rembourrées d'un « capiton de coton et de bourre de soie maintenu par des pointures »⁷², suivant une technique employée pour les couvertures dites justement *courtepointées*, désigne une pièce que l'on porte sous son armure, pour éviter les blessures du fer, ou sous son vêtement⁷³, et à laquelle sont rattachées les chausses, qui s'allongent au fur et à mesure du raccourcissement du vêtement de dessus.

⁶⁸ Les changements vestimentaires symptômes des malheurs des temps », sont des *topoi* auxquels ont souvent recours les historiographes de cette période.

⁶⁹ La Haye, Museum van het Boek/Museum Meermanno-Westreenianum, ms. 10 B 23, *Bible historique de Jean de Vaudetar*, Paris, 1372, f. 2 peint par Jean Bondol.

⁷⁰ Benesch de Weitmühl, *Chronicon*, éd. par Pelzel-Dobrowsky in *Scriptores rerum Bohemicarum*, t. II, 1784, p. 22 ss.

⁷¹ Paris, BNF ms. fr. 2713. Ces mêmes vêtements -ironie du sort- sont condamnés par les auteurs de ce livre.

⁷² Harmand, *op. cit.*, p. 98

⁷³ On l'appelle en ce cas *doublet à vestir*, pour le distinguer du *doublet à armer*, la langue prenant en compte divers usages d'une pièce identique.

Le jaque ou *jaquette* désigne au contraire un vêtement de dessus, porté sur le pourpoint ou l'armure. À l'époque de Charles VI, il s'agit d'une pièce luxueuse des garde-robes princières associée aux fêtes de la vie de cour, notamment aux entrées royales ou aux tournois. Toutefois, à cette date, le vêtement court est concurrencé, en tant que vêtement « de mode », par un vêtement plus long, la *houppelande*.

Il n'est pas toujours aisé de distinguer, dans les images, ces deux pièces indissociables du vestiaire masculin. Il est manifeste, cependant, que le jaque n'est pas antérieur aux changements décrits par les auteurs, et qu'il est directement lié à la généralisation du port du pourpoint. L'engouement dont ce vêtement est l'objet amène les couturiers parisiens, en 1358, à réclamer l'autorisation d'en fabriquer - activité jusqu'alors réservée aux seuls *pourpointiers* - arguant du fait que ce vêtement est devenu si courant que deux corporations ne sont pas de trop pour satisfaire la demande⁷⁴. Pour quelles raisons cette pièce a-t-elle pris tant d'importance, au milieu du XIV^e siècle, qu'il faille une nouvelle corporation pour en fabriquer?

Paul Post avait justement noté les transformations conjointes de l'armure et du nouveau vêtement, et nombre d'auteurs, après lui, parlèrent de pourpoint « civil » comme de pourpoint « militaire ». Mais aucun n'a clairement mis en évidence le fait majeur dont parlent tous les chroniqueurs, outre la peste : la guerre. Le port de vêtements nouveaux coïncide en effet avec la guerre de Cent ans et de multiples conflits qui vont de pair avec une forte population d'hommes d'armes, redoutés autant qu'attendus, souvent considérés comme les diffuseurs des modes nouvelles. La chronique de Limbourg note en outre que les seigneurs, les voyageurs, les chevaliers et leurs serviteurs portent tous des cuirasses, les pourpoints étant par ailleurs renforcés de plaques de fer. Il est possible de reconnaître dans ces vêtements les *brigandines* apparues au milieu du XIV^e siècle, constituées de petites plaques de métal rivées sur une étoffe ou un cuir qui les dissimule. Une seconde étoffe, ou un feutre, garnissait l'intérieur pour éviter les blessures du fer.

L'innovation vestimentaire de la période, d'autant plus perturbatrice, aux yeux des moralistes, qu'elle est issue du métier des armes et de la jeunesse, réside avant tout dans cette militarisation de la société, qui conduit d'autres catégories comme les marchands ou les voyageurs à adopter des pourpoints renforcés, pour reprendre les termes du clerc de Mayence. Et le jaque qui recouvre ce pourpoint suit les courbes d'un corps singulièrement agressif.

Les inventaires des environs de 1400 mentionnent encore bien des pourpoints « simples » ou « à armer », c'est-à-dire plus ou moins renforcés de toile ou de métal, d'autres réalisés dans de somptueuses soieries et vraisemblablement portés lors d'entrées ou de tournois. Les rédacteurs les distinguent soigneusement des jaques, qui sont rembourrés de soie, et des jaquettes qui ne sont pas rembourrées⁷⁵.

Le vêtement conservé à Lyon, réalisé dans une soierie blanche à motif en fils d'or et rembourré de soie, les piqûres n'apparaissant qu'à l'intérieur du vêtement, sur la doublure, peut donc être considéré comme un jaque, bien qu'il possède des attaches pour tenir les chausses. Le torse bombé que l'on voit aux silhouettes masculines de la fin du XIV^e siècle et jusqu'au début du siècle suivant suppose le port d'une pièce de dessous confectionnée à cet effet, le pourpoint. L'adjonction d'un « gilet spécial » avait d'ailleurs été proposée par Paul Post et Maurice Leloir, et il n'est pas impossible que le porteur de ce vêtement, suivant les circonstances, choisisse un pourpoint de dessous renforcé, pour se prémunir des mauvais coups.

⁷⁴ Lettres patentes de Charles V citées par Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville de Paris* dans *Histoire générale de Paris*, t. III, p. 184-185.

⁷⁵ *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourguigogne de la maison Valois (1363-1477)*, éd. par Bernard Prost, 2 vol., Paris, E. Leroux, 1902 et 1908-1913.



Pourpoint de Charles de Blois, Musée des Tissus, Lyon, cliché Stéphan Guillermond

• **L'attribution à Charles de Blois**

Le jaque dont il est ici question est arrivé au Musée des Tissus de Lyon avec deux inscriptions sur parchemin. Aujourd'hui cousues sur la doublure, mais jusqu'alors placées sur le devant du vêtement, elles ont sans doute contribué au succès de cette pièce. L'inscription la plus ancienne, en partie effacée, a été retranscrite en-dessous, à une date ultérieure que les

spécialistes attribuent au règne de Louis XIV. La plus ancienne remonte quant à elle à la fin du XIVE siècle⁷⁶.

Ces inscriptions sont des « authentiques », selon le terme utilisé pour désigner ces pièces écrites placées dans les reliquaires et dont l'usage remonte au haut Moyen Age. Elles ont retenu l'attention de tous les auteurs, car elles donnaient une date et un propriétaire prestigieux au vêtement : « C'est le pourpoint de Saint Charles de Blois tué en la bataille d'Auray par Jean de Montfort son compétiteur au duché de Bretagne le 29 septembre 1364 ».

Or, si le culte de Charles de Blois est bien connu en Bretagne - et ce dès 1368, soit quatre ans après sa mort -, il n'est jamais fait mention d'un pourpoint ayant partagé cette dévotion. Le procès de canonisation entrepris à Angers en 1371⁷⁷ mentionne un cilice porté continuellement par le défunt, qui est cité par l'inscription la plus ancienne et semble avoir été l'objet d'une vénération. Un témoin du procès verbal de l'enquête en vue de la canonisation de Jeanne-Marie de Maillé nous apprend « qu'elle ramena d'Angers à Tours un morceau du cilice de Charles de Blois, qu'elle conservait comme une relique »⁷⁸. Charles de Blois a-t-il été inhumé avec son cilice, dont les dévots auraient par la suite prélevé quelques morceaux, attestés jusqu'à Tours ?

Les sources contemporaines font état de pratiques dévotionnelles concernant des portraits du défunt. Mais la première mention d'un culte concernant le vêtement conservé à Lyon date de la fin du XVIIe siècle. Elle est due à l'abbé Joseph Grandet qui, dans son ouvrage consacré à la cathédrale d'Angers, note que l'église des Carmes conserve un habit « que le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, se voyant blessé à mort d'un coup de lance, en la bataille d'Auray en Bretagne dont l'église dédiée à Sainte Anne est servie par des Carmes, légua à Notre-Dame de Recouvrance d'Angers, pour marque de sa dévotion »⁷⁹.

Cette version de la mort de Charles de Blois ne figure pas dans le procès verbal de l'enquête, ni dans les chroniques relatant l'événement. Par ailleurs, le culte de Charles de Blois est principalement organisé par les Franciscains, depuis le lieu de sa sépulture à Guingamp. Enfin, les archives du couvent des Carmes d'Angers ne contiennent aucune trace d'une pratique de ce genre à l'égard de Charles de Blois. Les *Fondations et coutumes* du Couvent, rédigées en 1728⁸⁰, ne conservent aucune relique de ce personnage, dans la liste de celles qu'ils possèdent. Comment les Carmes sont-ils entrés en possession de ce vêtement, et quelle valeur lui accordaient-ils ?

S'il apparaît aisé de suivre la tradition qui attribue le vêtement conservé à Lyon à Charles de Blois, la façon dont s'est constituée cette tradition demeure fort obscure.

L'absence de documents attestant la présence de cette relique insigne paraît étrange, alors que le culte de Charles de Blois est bien établi. En tout état de cause, il paraît difficile

⁷⁶ Jeanne-Marie Dureau, responsable des Archives Municipales de Lyon, et François Avril, conservateur général au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France, ont prêté leur concours à l'examen de ces pièces.

⁷⁷ Puis repris en 1889 sous l'impulsion du révérend père Dom Plaine, bénédictin du diocèse de Rennes. La conclusion fut la béatification, obtenue en 1904. Trois ans plus tard, Dom Plaine entreprit l'édition des pièces du procès, qui vit le jour en 1921 (*Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne 1320-1364* ; publiés par le Père A. Je Sérent et Dom Plaine, Saint Brieuc, imprimerie René Prud'homme, 1921). Quant à l'enquête en vue d'établir la piété de Charles de Blois, elle a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise qui m'a été aimablement communiqué par l'auteur, Yolaine de Sazilly, *La biographie spirituelle de Charles de Blois extraite du summarium de son procès de canonisation. Transcription - Traduction - Commentaire*. Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Chevalier et Mme Bourin, Tours, Université François Rabelais, 1984.

⁷⁸ Cité par André Vauchez, *Les laïcs au Moyen Age*, Paris, éd. du Cerf, 1987, p. 232.

⁷⁹ Joseph Grandet, *Notre-Dame angevine*, éd. Albert Lemarchand, Angers, Germain & Grassin, 1884, p. 211-212.

⁸⁰ Archives Départementales de Maine-et-Loire, 86 H 4.

d'affirmer que ce vêtement ait appartenu à Charles de Blois, la date de 1364 semblant antérieure à l'existence de ce genre de vêtement.⁸¹

⁸¹ Cette communication s'appuie sur une recherche antérieure partiellement publiée sous le titre « *Le pourpoint de Charles de Blois : une relique de la fin du Moyen Age* », *Bulletin du CIETA* 74 (1997), 64-82.

L'ÉTOFFE DONT EST FAIT UN HÉROS

**Dépenses et stratégie vestimentaires à la cour de
Galeazzo Maria Sforza, 5ème duc de Milan,
1466-1476**

Elisabeth FISCHER

Allor disse messer Cesare Gonzaga: “[...] se un gentilom nelle altre cose vale, il vestire non gli accresce né scema mai riputazione.” Rispose messer Federico: “Voi dite il vero. Pur qual è di noi che, vedendo passeggiar un gentilomo con una robba addosso quartata di diversi colori, o vero con tante stringhette e fettuzze annodate e fregi traversati, non lo tenesse per pazzo o per buffone?” - “Né pazzo, né buffone, disse messer Pietro Bembo, sarebbe costui tenuto da chi fosse qualche tempo vivuto nella Lombardia perchè così vanno tutti.” - “Adunque, rispose la signora Duchessa ridendo, se così vanno tutti, opporre non se gli dee per vizio, essendo a loro questo abito tanto conveniente e proprio quanto ai Veneziani il portar le maniche a cómeo ed ai Fiorentini il capuzzo.”

Baldassar Castiglione,
*Il libro del Cortegiano*⁸²

(Messire Cesare Gonzague de dire alors : “[...] si un gentilhomme se montre digne en d'autres choses, ses vêtements ne pourront ni accroître ni ternir sa réputation.” Messire Frédéric répondit : “Vous dites vrai; qui d'entre nous pourtant, s'il voit passer un gentilhomme portant un habit chamarré, ou couvert d'innombrables attaches et rubans noués, avec des laçages croisés, ne le prendrait pas pour un fou ou un bouffon?” - “Quiconque a vécu quelque temps en Lombardie”, répliqua Messire Pietro Bembo, “ne le considérerait ni fou ni bouffon, car tout un chacun va ainsi habillé là-bas.” - “En ce cas”, ajouta la Duchesse, riant, “si tous s'habillent de la sorte, on ne peut leur en tenir rigueur, puisque ce vêtement leur convient si bien et leur est propre, comme le sont les manches bouffantes aux Vénitiens ou le chaperon aux Florentins.”)

Il est tentant d'affirmer qu'en écrivant ces lignes Baldassar Castiglione faisait référence à la cour des Sforza à Milan, où débuta sa carrière de courtisan au service du duc Ludovic le More, tant l'excès vestimentaire qui y est fustigé correspond au faste somptuaire pour lequel étaient réputés les ducs de Lombardie - la législation somptuaire milanaise se distinguant en outre par son indulgence⁸³. Ces paroles s'appliquent particulièrement bien au frère aîné du More, Galeazzo Maria Sforza, 5ème duc de Milan, qui chercha vainement durant les dix années de sa domination sur le duché à acquérir une gloire militaire, des succès diplomatiques et, surtout, la reconnaissance impériale de son titre ducal. Son père et prédécesseur, Francesco Sforza, avait excellé au-delà de toute espérance dans les deux premiers domaines, s'attirant le respect et la reconnaissance des puissances majeures en Europe; l'investiture impériale, par contre, devait toujours l'éluder. Sa femme, Bianca Maria Visconti, fille illégitime et unique descendant de Filippo Maria Visconti dernier duc de la lignée, avait été destituée de tout héritage aux droits impériaux lorsque l'empereur l'avait légitimée. Galeazzo Maria tenta pourtant de justifier son droit à prétendre au titre ducal sur la base de sa filiation directe aux Visconti. Les membres de la dynastie Sforza rêvaient de conquérir le titre royal de *Rex Lombardie* auquel avait aspiré GianGaleazzo Visconti, reconnu duc de Milan par l'empereur du Saint-Empire romain germanique en 1395⁸⁴. La page dédicatoire d'un manuscrit astrologique composé par Raffaella da Vimercate en 1461 rend compte de cette aspiration : Galeazzo Maria, habillé de drap d'or, debout dans l'acte de recevoir le volume des mains de l'auteur, y est couronné depuis les nuées par Dieu le Père⁸⁵.

L'investiture impériale plana comme une ombre insaisissable sur tout le règne du jeune seigneur (il accéda au pouvoir en 1466 à l'âge de 22 ans), colorant ses décisions politiques et motivant, entre autres, le somptueux train de vie qu'il mit en place à sa cour. Ne réussissant pas à satisfaire ses ambitions militaires et politiques, Galeazzo Maria décida de se

⁸² G. Carnazzi éd., Milan 1994, livre II, chap. XXVII, pp. 141-142.

⁸³ E. Verga, “Le leggi suntuarie milanesi. Gli statuti del 1396 e del 1498.” in *Archivio storico lombardo* (dorénavant ASL), 1898, pp. 10 et 14; M.G. Muzzarelli, *Gli inganni delle apparenze. Disciplina di veste e ornamenti alla fine del Medioevo*, Turin 1996, pp. 125-130.

⁸⁴ D.M. Bueno de Mesquita, “The Sforza Prince and his State” in *Florence and Italy. Renaissance Studies in Honour of Nicolai Rubinstein*, P. Denley et C. Elam édés, Londres 1988, p. 168.

⁸⁵ Archivio Storico Civico, Milan, Biblioteca Trivulziana, cod. 1329, fo. 2r.

distinguer autrement en se plaçant sur un terrain privilégiant l'apparat et la vie de cour, où ses moyens lui permettaient de rivaliser avec les plus grands, c'est-à-dire le duc de Bourgogne ou, en Italie, le marquis de Ferrare, Ercole d'Este et le roi de Naples, Ferdinand Ier. Puisant sans retenue dans les caisses du duché de Lombardie qui ne furent grevées par aucune guerre pendant son règne, le duc se lança dans une course au prestige effrénée. Il créa une cour splendide où le textile, entre autres, joua un rôle emblématique et ostentatoire essentiel. Ce faste sans précédent devait, par sa magnificence même, lui assurer non seulement la reconnaissance de ses sujets et de ses pairs, mais aussi celle des dynasties régnantes étrangères de noble ascendance, ainsi qu'une place de premier plan sur l'échiquier politique européen. Cette stratégie somptuaire, qui accordait la position centrale à la cour (le centre de gouvernement et de pouvoir étant totalement identifié au centre de la vie matérielle, unique dispensateur de richesses et d'honneurs) démarqua nettement le 5ème duc de ses prédécesseurs, qui avaient tous assis leur pouvoir grâce à l'activité politique et militaire, accordant un rôle secondaire à la cour⁸⁶. (Par la suite Ludovic le More valorisera la cour avec encore plus d'éclat que son frère.) Ironie du sort, si le magnifique apparat affiché par Galeazzo Maria Sforza a certes accru sa réputation, elle ne lui apporta pas, en fin de compte, la reconnaissance tant désirée, lui aliénant en fait bon nombre de ses proches.

Ses aspirations politiques et sociales demeurèrent lettre morte, notamment la reconnaissance officielle par l'empereur de son titre ducal. En outre, les chroniqueurs contemporains et la postérité ont surtout retenu de ce luxe spectaculaire les aspects excessifs et extravagants, inégalés ailleurs, ainsi que le penchant avoué du duc pour la luxure⁸⁷. N'affirma-t-il pas lui-même un jour au marquis de Mantoue, condottiere respecté dans toute l'Italie comme un seigneur sage et avisé, et l'un des principaux alliés des ducs lombards : *“Che peccati ho io? ne ho pochissimi [...] Sono pomposo un pocho: non è gran peccato in un signore se sono superbo. Io ho solamente il peccato di luxuria, et quello ho in tutta perfezione, perchè l'ho adoperato in tutti quelli modi e forme che si possa fare.”*⁸⁸ Ces aspects, si contraires à l'idéal du parfait courtisan que la cour de Milan contribua pourtant à développer, le désignèrent comme un seigneur ayant gravement forligné et contribuèrent à en faire pour Machiavel le modèle même du tyran extravagant et pervers.

Cette mauvaise réputation occulta les éléments positifs du legs culturel et économique que laissa Galeazzo Maria, tels que le développement de la sériculture et de la draperie de luxe qui constituèrent un des principaux pôles économiques, celui de la culture du riz, et la floraison d'échoppes typographiques comme nouvel instrument d'investissement par ailleurs plébiscité par les autorités académiques. C'est sous sa domination que de nombreuses corporations furent dotées de nouveaux statuts, que les rues milanaïses furent pavées et que le réseau de canalisation commencé par son père fut étendu entre Pavie et Binasco⁸⁹.

Il reste peu de traces des grandioses projets culturels du duc, notamment dans le domaine des arts visuels, plusieurs ambitieux programmes de fresques n'ayant pas été réalisés ou ayant été détruits⁹⁰. C'est la musique, art que Galeazzo Maria favorisa à sa cour avec le

⁸⁶ G. Lubkin, “Strutture, funzioni, e funzionamento della corte milanese nel Quattrocento” in *Milano e Borgognona. Due stati principeschi tra Medioevo e Rinascimento*, J.M. Cauchies et G. Chittolini édés, Rome 1990, pp. 75-76 et 81-82.

⁸⁷ À l'instar de B. Corio, *Historia di Milano*, Venise/Milan 1565, p. 981-982. Bernardino Corio avait fréquenté la cour de Galeazzo Maria à l'adolescence; son père y était chevalier, cf. *id.*, p. 976.

⁸⁸ Cité in G. Lopez, *Moro ! Moro ! Storie del Ducato sforzesco*, Milan 1992, p. 74. Je remercie Mme Grazietta Butazzi de m'avoir signalé cet ouvrage.

⁸⁹ *Id.*, pp. 75-76.

⁹⁰ E. Samuels Welch, “Galeazzo Maria Sforza and the Castello di Pavia, 1469” in *Art Bulletin*, 1989, n° 3, pp. 352-375; *id.*, “The Image of a Fifteenth-Century Court: Secular Frescoes for the Castello di Porta Giova, Milan” in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1990, pp. 163-184; G. Lubkin, *A Renaissance Court. Milan under Galeazzo Maria Sforza*, Berkeley/Los Angeles/London 1994, pp. 105-110.

discernement d'un fin connaisseur, qui connut un développement artistique marquant et durable. Il fut l'un des plus grands mécènes musicaux de son temps, ambitionnant de promouvoir la musique dans toute l'Italie. Mélomane averti, il écoutait la messe chantée chaque matin et ses chanteurs l'accompagnaient partout. C'est sous son règne qu'éclôt le talent du brillant Josquin des Prez qui élaborait, avec d'autres tels que Jean Cordier, Loyset Compère et Gaspar van Weerbeke, les *motetti missales* ambrosiens, une variante unique et originale du motet chanté qui intégrait des airs lombards populaires à la musique sacrée, révolutionnant ainsi les traditions rigides de la polyphonie vocale sacrée. La constitution de sa chorale lui donna tout loisir de rivaliser directement avec Ercole d'Este et Ferdinand Ier, ce qu'il entreprit avec un certain acharnement, tentant non sans succès de leur enlever leurs meilleurs musiciens. Il les attirait auprès de lui avec la promesse de bons salaires et de traitements de faveur (le duc se montrait en effet très généreux avec ses musiciens)⁹¹.

Que le duc de Bourgogne, par contre, ait été considéré comme un modèle plutôt qu'un rival par le jeune seigneur de Milan est attesté par les descriptions détaillées de certaines cérémonies à la cour de Charles le Téméraire, incluant notamment des références aux vêtements, relatées dans les missives des ambassadeurs milanais et par plusieurs passages du journal de son premier secrétaire, Cicco Simonetta⁹². En date du 23 octobre 1473 y est transcrit un rapport de la rencontre qui eut lieu à Trèves du 30 septembre au 7 octobre entre Charles le Téméraire et l'empereur Frédéric III⁹³. On y lit qu'à son entrée le duc, entouré de seigneurs et barons vêtus de drap d'or montés sur des chevaux caparaçonnés de drap d'or, portait sur son armure un manteau très orné, décoré de nombreux bijoux. Le troisième jour, le duc endossait une *turca* d'or (un ample vêtement de dessus, ouvert devant⁹⁴), avec un cabochon et quatre perles sur le chapeau, ainsi qu'une broche sur la jambe, "selon la coutume anglaise". Le quatrième jour, le duc revêtit un habit ducal, soit une *turca* de *zetonino* (satin de soie⁹⁵) noir argenté, un manteau de drap d'or avec un chaperon doublé d'hermine, "à la façon d'une cape de Cardinal", un bonnet dessus, arborant un saphir, un *balasso* (rubis balais) avec un diamant et une grosse perle. Le huitième jour, le duc revêtit trois manteaux : un mantelet, un manteau d'or ducal ainsi qu'un troisième "à la façon royale". À cette occasion, des habits de drap d'or furent offerts aux divers archevêques et évêques. De tels détails étaient rarement reportés dans le journal de Cicco Simonetta; l'intérêt de cette rencontre pour Galeazzo Maria résidait non seulement dans l'identité des personnages principaux - deux figures au centre de ses préoccupations politiques - mais aussi dans les questions d'étiquette et d'apparat. Ce sont les habits de Charles le Téméraire dont il désirait la description, et non pas ceux de l'empereur auquel son rang et ses ressources financières ne lui permettaient pas de se comparer. Il y avait beaucoup d'affinités entre ces deux ducs qui décédèrent de mort violente à quelques semaines d'intervalle (Galeazzo Maria fin décembre 1476, Charles le Téméraire début janvier 1477) ; ces affinités et coïncidences furent relevées par plus d'un chroniqueur contemporain tel

⁹¹ G. Lubkin, *op. cit.*, pp. 102-105 et 188-189.

⁹² G. Soldi Rondinini, "Le relazioni degli ambasciatori milanesi quali testimonianze della vita nelle corti di Francia e di Borgogna (seconda metà del secolo XV)" in *Saggi di storia e storiografia visconteo-sforzesche*, Bologne 1984, pp. 79-80; R. Walsh, "Relations between Milan and Burgundy in the period 1450-1476" in *Gli Sforza a Milano e in Lombardia e i loro rapporti con gli Stati italiani ed europei (1450-1535)*, Milan 1982, pp. 369-396 et plus particulièrement les pp. 384-391.

⁹³ C. Simonetta, "I diari di Cicco Simonetta", A.R. Natale éd., in *ASL*, 1950, pp. 170-171. Pour une interprétation différente de ce passage cf. G. Butazzi, "Oriente e moda nel Rinascimento, una proposta di ricerca" in *Arte Tessile*, 1991, n° 2, p. 4 ainsi que J. Herald, *Dress in Renaissance Italy*, Londres/New Jersey 1981, p. 162.

⁹⁴ Pour la *turca* cf. G. Butazzi, *op. cit.*, pp. 4-5 "souvent attesté comme un vêtement aulique, à connotations éminemment prestigieuses".

⁹⁵ Pour le *zetonino* cf. C. Merkel, "Tre corredi milanesi del quattrocento illustrati" in *Bullettino dell'Istituto storico italiano*, 1893, n° 13, pp. 160-164 et J. Herald, *op. cit.*, p. 231.

l'Anonimo veronese : “*fi finito in pochi giorni la vita de doi duchi grandi, giovani et mal prudenti*”⁹⁶.

Plus encore que la musique, qui fut l'un des vecteurs de prestige dans la politique du duc, le tissu et le vêtement jouèrent un rôle prépondérant dans la *magnificentia* qu'il mit en scène à sa cour. Ces éléments touchèrent en effet tous les domaines car les personnes n'en étaient pas les seules bénéficiaires : parois, chapelles, monuments, lits, coffres, objets domestiques et de voyage, bibelots, chevaux, chiens, faucons, tout se vêt ou se revêt⁹⁷. Les étoffes font ainsi partie intégrante d'échanges sociaux qui gouvernent, identifient et hiérarchisent les membres de la société ducale. Porteurs de valeurs et d'enjeux, ce sont à la fois des instruments de pouvoir et une expression de celui-ci. Dans une société où l'une des principales ressources économiques était le textile, le moindre fait vestimentaire avait une grande portée.

L'extravagance de l'appareil somptuaire voulu par Galeazzo Maria est illustré par le choix des étoffes pour ses chiens et ses faucons, animaux de prestige nécessaires au loisir princier par excellence, la chasse, auquel le duc s'adonnait régulièrement et avec ferveur⁹⁸. En 1469, après avoir fait construire un abri pour ses faucons à son château milanais de Porta Giovia⁹⁹, le duc s'enquit de la quantité de velours vert nécessaire à la décoration de leurs perchoirs, en lieu et place de toile. Le velours fut brodé d'emblèmes ducaux avant d'être suspendu en place¹⁰⁰. En 1475 il commanda 26 laisses accordées à des *giornee a la sforzescha* pour les valets de chenils, ainsi que 157 colliers de chiens. Certains des colliers sont cloutés et arborent un écusson ducal; lorsque la matière est précisée il s'agit de cuir, de fer, de *zambellotto* cramoisi (tissu pelucheux, à l'origine en poil de chameau ou de chèvre, fabriqué plus tard en laine ou en soie également¹⁰¹). Dans ce dernier cas le même tissu est utilisé pour deux *zuponi* donnés à l'un de ses serviteurs et qui furent commandés dans la même lettre; le fait qu'un seul et même tissu revête un chien attaché à la meute ducale et un serviteur de la cour ducale laisse songeur quant à la valeur respective accordée à l'un et à l'autre. Galeazzo Maria fait également confectionner des *zachi da cani* (jaquettes) et un grand sac pour ranger et transporter les *zuponi da cani*. Il fait tisser du brocart d'argent cramoisi pour une muselière destinée à l'une de ses mules¹⁰². Ainsi, tout ce qui touche directement à la personne du duc revêt un caractère emblématique et reflète comme par déflexion sa splendeur.

Les chiens, attributs du prince chasseur, véhiculent le prestige du duc et ses aspirations aristocratiques¹⁰³, témoin le nombre de bêtes qu'il emmena avec lui lors d'un pèlerinage à Florence en mars 1471. Lors de cette visite Galeazzo Maria portait un habit bleu brodé de lys, indicateur de son statut de vassal de la France (Louis XI avait confié le fief de Gênes aux

⁹⁶ Cité in R. Walsh, *op. cit.*, p. 369.

⁹⁷ A. Page, *Vêtir le Prince. Tissus et couleurs à la Cour de Savoie (1427-1447)*, Lausanne 1993, p. 11. Les principaux documents d'archives utilisés pour cet essai sont des lettres de commande de 1475 publiées par G. Porro, “Lettere di Galeazzo Maria Sforza duca di Milano” in *ASL*, 1878, pp. 107-129, 254-274, 637-668, et *ibid.*, 1879, pp. 250-268 ainsi que le journal de Cicco Simonetta publié par A.R. Natale, “I diari di Cicco Simonetta” in *ASL*, 1949, pp. 80-114; *ibid.*, 1950, pp. 157-180; *ibid.*, 1951/52, pp. 154-187; *ibid.*, 1953, pp. 186-217; *ibid.*, 1954/55, pp. 292-318; *ibid.*, 1956, pp. 58-125 et *ibid.*, 1957, pp. 277-288. Cet essai doit également beaucoup aux recherches d'archives menées par G. Lubkin et E. Samuels Welch (*op. cit.* note 9).

⁹⁸ Sur le rôle de la chasse dans les cours princières de la Renaissance et son importance pour Galeazzo Maria Sforza cf. G. Lubkin, *op. cit.*, pp. 89-90 et E. Samuels Welch, *op. cit.*, 1990, p. 168.

⁹⁹ Aujourd'hui le Castello Sforzesco.

¹⁰⁰ G. Lubkin, *op. cit.*, p. 90 et n. 23 p. 308.

¹⁰¹ G. Porro, *op. cit.*, 1878, p. 124 pour deux *zuparelli* de chaque qualité.

¹⁰² Pour les chiens cf. G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 122-123, 255, 259, 664-668; pour la muselière *ibid.*, pp. 646-647.

¹⁰³ C'est un rôle symbolique identique que jouent les chiens représentés dans les fresques de Mantegna dans la Chambre des Epoux au palais de Mantoue (vers 1470/75), ou ceux dans les scènes de chasse à l'arrière-plan du cortège des mages, représentant les membres de la famille Médicis sous l'apparence de princes, peint par Benozzo Gozzoli dans la chapelle du palais Médicis à Florence (vers 1459).

Sforza). Les intentions plus politiques que religieuses de ce voyage sont trahies par ce motif du lys arboré en grande pompe pour l'entrée du duc, la présence des chiens et l'effectif démesuré de sa suite - à cette occasion des livrées de brocart et de velours furent distribuées à tous les valets et aux courtisans. La magnificence déployée par les Milanais resta longtemps dans les mémoires ainsi que l'atteste Bernardino Corio lorsqu'il relate l'entrée du duc “ *con tanto sontuoso apparecchio, quanto in memoria de viventi fosse stato un altro* ”¹⁰⁴. Ce voyage fut préparé longtemps à l'avance à en croire une lettre adressée au duc le 4 septembre 1470 par ses deux brodeurs Giovan Pietro et Nicolò Gerenzano confirmant l'exécution de “ *meza turcha de raxo turchino rechamata a zigli* ”¹⁰⁵. Un portrait de Galeazzo Maria, que Laurent de Médicis fit exécuter par Antonio Pollaiuolo au cours de cette visite, le montre portant un pourpoint dont le tissu est identique à celui décrit dans la lettre des brodeurs. Le tableau se trouve aujourd'hui au Musée des Offices, et la couleur bleue d'origine du vêtement a progressivement viré au vert sous l'effet des couches de vernis successives¹⁰⁶. Le vêtement du portrait ne correspond pas à une *turca*, et ne peut de ce fait être mis en relation absolument directe avec la lettre des brodeurs. Toutefois, la *turca* mentionnée par ces derniers pourrait faire partie d'un ensemble à porter avec le pourpoint peint par Pollaiuolo. L'intérêt de la mise en relation de ces deux documents, écrit et iconographique, réside dans la répétition d'un même motif sur divers vêtements à des époques différentes, preuve de la fonction stratégique du décor¹⁰⁷.

En 1475 Gottardo Panigarola, intendant de la garde-robe ducale, reçoit quotidiennement plusieurs commandes de vêtements et de tissus, et doit être constamment en alerte pour satisfaire les très nombreuses exigences du duc. Son activité de marchand lui était précieuse à cet égard, et son engagement à la cour est certainement le reflet de considérations pratiques plutôt qu'une promotion sociale. Galeazzo Maria se plaint régulièrement du retard dans l'exécution de ses ordres bien qu'il n'accorde en général qu'un très court délai pour leur réalisation. Ainsi, le 29 juin 1475 il commande 72 *braza* de brocart d'argent pour faire confectionner quatre *turche* doublées de cendal bleu qu'il offrira à quatre ambassadeurs génois le 1^{er} juillet¹⁰⁸.

Ce n'est que fin mars et début avril 1475 qu'affluent les commandes en préparation de la fête de Saint Georges du 24 avril, qui seront les plus splendides de tout le règne de Galeazzo Maria cette année-là. Il s'agit de l'événement le plus important du calendrier des festivités duciales, marquant l'accession du 5^{ème} duc à la tête de la Lombardie, et de ce fait toujours marqué d'une pompe spéciale. De nouvelles livrées sont distribuées à 33 chanteurs, 30 écuyers, 61 *galuppi* (serviteur à cheval, position de peu de prestige), 35 pages, 26 valets de

¹⁰⁴ B. Corio, *op. cit.*, pp. 972-973.

¹⁰⁵ F. Malaguzzi Valeri, “ Ricamatori e arazzieri a Milano nel Quattrocento ” in *ASL*, 1903, fasc. XXXVII, p. 44; M. T. Binaghi Olivari, *Vigevano dai Visconti agli Sforza*, Vigevano 1994, pp. 8-9. Je remercie Mme Binaghi Olivari de m'avoir signalé cette lettre et offert son ouvrage cité en note.

¹⁰⁶ E. Müntz, *Les Collections des Médicis au XV^e siècle*, Paris 1888, p. 60 (Inventaire Médicis de 1492 : “ *Nella camera grande terrena, detta camera di Lorenzo, un quadro dipinta la testa del Duca Ghaleazo di mano di Piero del Pollaiuolo.* ”). Cf. *Catalogo generale degli Uffizi*, Florence 1979, p. 425, P 1233.

¹⁰⁷ Pour la commande d'un décor avec le même motif que ces vêtements pour une petite salle en 1469, cf. E. Samuels Welch, *op. cit.*, 1990, p. 167; toute surface est destinée à être porteuse de symboles et significations emblématiques, dans une sorte de “ programme total ”. Les corrélations entre les faits vestimentaires présentés par les documents écrits et iconographiques sous le règne de Galeazzo Maria Sforza seront abordées en détail dans le second volet de cette étude, actuellement en préparation.

¹⁰⁸ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pour la commande de “ *brochato d'argento cremexile per farne quattro turche con el zendale da fodrarle, [...] bello brochato de perfectione, et fa chel habiamo domattina senza fallo quanto per tempo sia possibile...* ”), p. 654 pour le don des “ *turche [di] damaschino cremexino brochato d'argento [fodrate] del zendale celestro...* ”) et C. Simonetta, *op. cit.*, 1956, p. 313 : “ *Sua Signoria gli fece donare una turcha de drappo d'argento per ciasceduno de loro.* ” Notons que les termes de “ brocart ” et de “ damas broché ” semblent utilisés indifféremment pour désigner le même tissu.

chenils et 100 archers montés de la garde ducale; ils reçurent des *zuparelli* de velours vert ou bleu et un manteau arborant une vipère, un emblème Visconti. En outre 1205 *giornee* à emblèmes furent confectionnées pour les hommes d'armes, en velours pour les capitaines, en drap pour les autres, et 750 *zuparelli* pour leurs pages. Les jeunes fils du duc, Gian Galeazzo et Ermes, reçurent des armures neuves, des pourpoints et des capes bleues brodées du même emblème que celui de leur père¹⁰⁹.

Le 1^{er} avril 1475 le duc énumère une liste de 16 vêtements destinés à sa maîtresse Lucia Marliani, la “*Contessa*”, dont une *zuppa* (robe féminine qui se porte sous les autres habits) et un *mongino* (type de manteau porté aussi bien par les hommes que par les femmes) en brocart d'or blanc. Il précise que si l'intendant n'a pas ce brocart en réserve, il doit le faire réaliser *presto et bello*. Le 9 avril, le duc s'inquiète encore de ce tissu; informé le jour même par Gottardo Panigarola que 20 *braza* en ont déjà été tissés, le duc laisse poindre son mécontentement le 11 avril - “*altramente s'el non sera fornito allora ne corrozaremo cum ti*” - car il veut que ces vêtements soient prêts pour la fête de Saint-Georges du 24 avril¹¹⁰.

Ces lettres contiennent une seule indication de métrage pour ces habits : 16 *braza* pour un *mongino* (vraisemblablement destiné au duc), et 7 *braza* pour une *socha* (habit similaire à la *zuppa*), soit 23 *braza* en tout¹¹¹. Ainsi les 20 *braza* tissés en huit jours ne seraient pas loin du compte nécessaire; pourtant le mécontentement affiché par le duc laisse supposer qu'il envisage, dans le cas de la *zuppa* pour sa favorite, un vêtement qui se rapproche plus de la *camora* (robe féminine de dessus), qui était en général réalisée dans des étoffes plus précieuses que la *socha* et nécessitait un métrage au moins deux à trois fois supérieur¹¹². Les deux cas de *socha* mentionnées sont en simple *panno* (drap)¹¹³, alors que les *camore* sont en velours, en *zetanino*, en damas ou en brocart comme dans le cas de la *zuppa* en question. Il faut entre 16 et 22 *braza* d'étoffe pour réaliser une *camora*, les manches amovibles étant généralement réalisées dans un autre tissu¹¹⁴. Il manquerait ainsi au minimum encore une dizaine de *braza* pour cet ensemble (*zuppa* et *mongino*), à réaliser en 13 jours (y compris la confection des vêtements), ce qui justifierait le déplaisir exprimé par le duc.

Aucune dépense n'est trop luxueuse pour sa belle, car elle est “*la morosa che io ho, a la quale porto maggiore amore et mi studio di farle tutti quelli piaceri che al mondo mi sono possibili*”¹¹⁵. Le brocart d'or blanc est un tissu associé à des occasions prestigieuses, ainsi que l'a récemment relevé Rosalia Bonito Fanelli : il s'agit du tissu de la robe de Clarice Orsini lors de son mariage avec Laurent le magnifique en 1469, ou de l'étoffe des habits de la Reine de Saba et du roi Salomon dans les fresques de l'Histoire de la vraie Croix peintes par Piero della Francesca à Arezzo (1452-1458)¹¹⁶. Le somptueux trousseau d'Ippolita Sforza, soeur de

¹⁰⁹ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 255-259 et 264-268; G. Lubkin, *op. cit.*, pp. 215-216.

¹¹⁰ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 261, 263 et 267.

¹¹¹ *Id.*, pp. 254 et 666. Pour la terminologie vestimentaire, cf. le glossaire établi par G. Butazzi, *Il costume in Lombardia*, Milan 1977, pp. 153-154. La longueur d'un *braza* milanais est d'environ 59 cm; elle varie selon les régions allant de 58 cm (Florence) à 66 cm (Piacenza), cf. R.V. Schofield, J. Shell, G. Sironi, *Giovanni Antonio Amadeo, Documents / I documenti*, Milan 1989, p. 602 et J. Herald, *op. cit.*, p. 12.

¹¹² Cette hypothèse est corroborée par les recherches d'archives effectuées par R.V. Schofield, J. Shell, G. Sironi, *op. cit.*, p. 601 qui rapprochent la *zuppa* de la *camora* : “*Zuppa: sottana con maniche [...] pure un indumento completo che può presentarsi assai affine alla camora...*”; cf. aussi G. Butazzi, *op. cit.*, p. 153.

¹¹³ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 645 et 666.

¹¹⁴ Métrages de *camora* in *id.* : p. 656, 16 *braza* de damas cramoisi avec des ornements nécessitant 1 *braza* de brocart d'or vert; p. 648, 18 *braza* de *zettonino raso* et 1 *braza* et demi de brocart d'or cramoisi pour une paire de manches; p. 666, 20 *braza* de velours vert et 1 *braza* et demi de brocart d'or cramoisi pour les manches; p. 637, 22 *braza* de *zettonino raso* bleu.

¹¹⁵ Cité in G. Lopez, *op. cit.*, p. 74.

¹¹⁶ R. Bonito Fanelli, “The Textiles of Italian Renaissance Dress as seen in Portraiture: a Semiological Interpretation” in *Bulletin du CIETA*, 1997, n° 74, p. 92. Pour la signification de cette étoffe dans le portrait du doge Loredan par Giovanni Bellini (1501-1504, Londres, National Gallery) cf. D. Ferrara, “Il ritratto del doge Leonardo Loredan: strategie dell'abito tra politica e religione” in *Venezia Cinquecento*, pp. 89-108.

Galeazzo Maria, pour son mariage avec le futur roi Alphonse d'Aragon en 1465 contient “ *vestito uno de broccato doro in damaschino bianco fodrato de sendale de grana cum le maneche ad ale fodrato de broccato dargento in damaschino et cremexile...* ”. La charge politique de ce trousseau est particulièrement forte, car il illustre le pouvoir d'une lignée de parvenus (les Sforza étant à l'origine une famille de condottieri sans titre de noblesse) qui, par le jeu des conquêtes militaires et des alliances, se hissent au rang royal¹¹⁷. Ce tissu ne revient qu'une seule autre fois dans les lettres de 1475, pour la confection d'une paire de manches destinée à “ *uno segreto nostro* ”, euphémisme désignant les amantes occasionnelles du duc¹¹⁸. La *Contessa*, quant à elle, a droit à un ensemble composé de deux vêtements entièrement réalisés dans ce luxueux brocart, démonstration éclatante de sa position de favorite.

La passion du duc pour Lucia Marliani se manifeste par la démesure dans d'autres domaines également; contrevenant à tous les principes aristocratiques de son époque, il lui accorde le port du nom “Visconti” et le titre de comtesse de Melzo, s'arrogeant ainsi un droit dont seuls disposaient le roi, l'empereur ou le pape - ce qu'il avait déjà fait en adoubant certains de ses courtisans¹¹⁹. Le changement de statut de Lucia Marliani, fille d'un marchand dont la famille appartenait à la noblesse milanaise, épouse d'Ambrogio Raverti, également marchand, est reflété par les différences entre son trousseau de mariée de 1473 et le “trousseau de princesse” que lui offrira Galeazzo deux ans plus tard¹²⁰. Selon la coutume, son trousseau de mariage est composé de tenues neuves et de vêtements “*que bona erant usitata*” ayant déjà appartenu à sa soeur Orsina : deux *vestiti* de drap de laine rose et bleu, dont un sans ornements si ce n'est une ceinture et l'autre à manches étroites, une *socha* vert clair et une *salia*, trois paires de manches en *zetonini rasi* bleu et cramoisi, la dernière en *zetonini velutati* cramoisi. Deux ceintures (objets les plus précieux de ce trousseau, assimilés à des bijoux) complètent la partie du trousseau concernant les habits de seconde-main. La qualité des vêtements neufs est légèrement supérieure, et certains sont ornés de *magiete* en argent ou dorés (petits anneaux), et de *rampini* (crochets) argentés. En voici les éléments principaux : un *vestito* d'écarlate de 9 *braza*, orné de perles et de crochets argent, une *socha* d'écarlate décorée de *magiete*, une *mantelina* de 7 *braza* de drap *moreli grane*¹²¹ ornée de *magiete* et d'une *ceratis* (frange) dorée, une *salia* en drap *moreli grane* cramoisi avec des *magiete* d'argent doré, une pelisse neuve (souvent une fourrure servant de doublure), et à nouveau trois paires de manches, en *zetonini rasi* cramoisi ornées de *magiete* d'argent doré, en velours vert et en drap *moreli grane*. Les draps de laine dominent pour les vêtements, le satin de soie et le velours étant réservés aux manches. Les bijoux se limitent à trois ceintures et aux ornements de *magiete*. Il s'agit d'un trousseau typique de la classe moyenne supérieure, sans tissus façonnés, sauf peut-être pour les manches ainsi que le permettait la loi somptuaire¹²². Le saut qualitatif est patent avec les vêtements offerts par Galeazzo Maria, où dominant le brocart et

¹¹⁷ E. Motta, *Nozze principesche nel quattrocento*, Milan 1894, p. 73 et E. Fischer, “Il costume nel ciclo di Teodolinda. Sogno o realtà?” in *Monza. La Cappella di Teodolinda nel Duomo. Architettura, decorazione, restauri*, R. Cassanelli et R. Conti édés, Milan 1991, p. 117. Le *vestito* est un vêtement de dessus pour homme et pour femme qui a remplacé la *pelanda* (houppelande) après le milieu du XVe siècle.

¹¹⁸ G. Porro, *op. cit.*, 1878, p. 121.

¹¹⁹ Pour les origines de Lucia Marliani et la cérémonie d'ennoblissement illégitime, cf. G. Lubkin, *op. cit.*, pp. 197-199.

¹²⁰ Ce trousseau a été publié par E. Motta dans un compte-rendu de la publication de C. Merkel (*op. cit.* note 14) in *ASL*, 1893, vol X, serie seconda, anno XX, pp. 505-508. Pour les vêtements offerts par le duc, cf. G. Porro, *op. cit.*, 1878, p. 261 entre autres.

¹²¹ Le *morello* est un rouge ou un violet foncé.

¹²² À fins de comparaison, cf. les trousseaux de cette classe présentés par C. Merkel, *op. cit.*, pp. 101-105 et A. Caso, “Per la storia della società milanese: i corredi nuziali nell'ultima età viscontea e nel periodo della Repubblica Ambrosiana (1433-1450)” in *Nuova Rivista Storica*, 1981, fasc. V-VI, pp. 546-549. Les motifs des tissus sont très rarement mentionnés, laissant supposer que les manches pourraient en comporter.

le damas, tandis que le velours est destiné aux objets (coussins, selles). Il lui accorde même des doublures d'hermine, fourrure qu'il est le seul à porter. En effet il se réserve l'hermine, dénotant le pouvoir, et la zibeline, pelleterie très chère indice de grande richesse¹²³. Bonne de Savoie, que Galeazzo Maria avait épousée en 1468, devait certainement aussi porter ces fourrures, ainsi que l'attesterait une représentation de la duchesse agenouillée aux côtés d'une sainte martyre et portant un *vestito* laissant entrevoir une doublure d'hermine¹²⁴. Lucia Marliani portait donc des vêtements au-dessus de son statut légitime puisque, “ statutairement ” parlant, elle ne pouvait officiellement prétendre au titre de comtesse. Ses vêtements exceptionnels marquent donc la faveur toute particulière que lui accorde le seigneur. En 1480, Ludovic le More, alors au pouvoir, s'empressera de retirer à la *Contessa* ses titres et privilèges en faveur des deux fils qu'elle donna à Galeazzo Maria dont, par contre, la noblesse de sang fut reconnue.

En ce qui concerne sa propre personne, le duc se montrait d'une prodigalité extrême, commandant invariablement plusieurs exemplaires d'un même vêtement. L'excès qui caractérise tous les domaines de sa garde-robe, jusqu'aux accessoires et à la lingerie, prouve que le faste et l'ostentation ne jouaient pas seulement un rôle spectaculaire destiné à un public choisi, mais étaient inhérents à la manière d'être de Galeazzo Maria. Le 17 février 1475 le duc commande 300 *braza* de toile de Reims pour des chemises. S'il faut environ 7 *braza* pour confectionner un *zupone*, selon les informations livrées par ces lettres de commande, voilà de quoi faire plus d'une cinquantaine de chemises d'un coup¹²⁵. Le 25 avril il demande 400 *panicelli da naso* (mouchoirs) et de la toile pour des culottes; neuf jours plus tard, il requiert une pochette de velours noir et une autre de brocart d'argent pour y ranger les mouchoirs récemment demandés. Il en commandera à nouveau 400 le 3 novembre¹²⁶!

Au cours de l'année il demandera *per nostro uso* 65 paires de chausses *a la divisa* c'est-à-dire mi-parties, blanc et *morello*, ses couleurs officielles, dites aussi *a la Sforzescha*, et 16 paires de chausses d'une seule couleur (dont quatre d'écarlate), tandis que ces courtisans et serviteurs reçoivent en moyenne et au maximum une à quatre paires par année¹²⁷. En général, il offre quatre paires de *calze da donna* (parfois mi-parties) à ces amantes occasionnelles¹²⁸. On peut supposer qu'une partie de ces fournitures était prévue pour des personnes de l'entourage immédiat du seigneur, c'est-à-dire les courtisans qui ne quittaient jamais ses côtés, ou pour des dignitaires de passage, comme c'est peut-être le cas pour une paire de chausses *morello* offerte au gouverneur de Nice¹²⁹. Ainsi le duc est en mesure de faire de menus présents sans être tributaire des délais qu'impliquent la commande.

Quelques rares velléités d'économie, en ce qui concerne sa propre personne, se glissent dans les lettres adressées à Gottardo Panigarola. C'est le cas de deux *cavezzoli* (cols) de damas et de *raso* cramoisis que le duc souhaite faire remettre en état car ils ont été endommagés par l'eau. Au cas où cela s'avèrerait impossible, il ordonne de les garder pour un usage ultérieur et

¹²³ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 639, 663; *id.*, 1879, p. 252 entre autres. Pour la symbolique des fourrures à l'époque, cf. A. Page, *op. cit.*, p. 63 note 9 qui note que le duc Amédée de Savoie se réserve également l'hermine et la zibeline, et R. Delort, “ Il costume dei signori e dei mercanti nei documenti d'archivio e nei libri di conti d'età prerinascimentale ” in *Il costume nell'età del Rinascimento*, D. L. Bemporad éd., Florence 1988, p. 68.

¹²⁴ Ce tableau, autrefois donné à Bernardino Zenale, se trouve actuellement au Musée du Castello Sforzesco, cf. l'introduction de M. Natale in *Zenale e Leonardo*, Milan 1982, n. 31 p. 22 qui l'attribue au cercle de Foppa.

¹²⁵ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 124 (les chemises) et 652 (métrage pour le *zupone*). Selon A. Caso, *op. cit.*, p. 534, il fallait de 3 à 4 *braza* de tissu pour une chemise (respectivement d'homme ou de femme). Vers la fin du XVe siècle, la chemise devint un élément de plus en plus visible du vestiaire, au point qu'en 1503 une loi somptuaire à Brescia limitait à 6 *braza* la quantité de tissu permise pour la réaliser, cf. G. Verga, *op. cit.*, p. 27.

¹²⁶ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 273-274 et *id.*, 1879, p. 256.

¹²⁷ *Id.*, 1878, pp. 119 (29 paires), 267 (28 paires), 660 (24 paires).

¹²⁸ *Id.*, 1878, pp. 274 et 640.

¹²⁹ Le 27 décembre 1473, cf. C. Simonetta, *op. cit.*, 1950, p. 175.

de lui en envoyer d'autres en remplacement¹³⁰. À une autre occasion il demande du *zambellotto* rouge pour des *bredoni* et des manchettes à remplacer sur deux vieux pourpoints¹³¹. D'autres mesures d'économie sont dictées par le tarissement des ressources en fin d'année. Le 24 octobre 1475 Galeazzo Maria somme son intendant Gottardo de ne plus donner ni faire faire de vêtements pour qui que ce soit si ce n'est pour lui-même, la duchesse ou la *Contessa*, et ce même si le duc le lui commande par lettre. Le 4 décembre il trompera même ses chanteurs pourtant si choyés en demandant à Gottardo de trouver pour leurs *vestiti* du drap *morello* foncé assez fin et d'assez bonne couleur pour passer pour du drap *morello de grana* sans l'être. S'il continue à faire des présents à sa maîtresse, il décide également de ne plus pourvoir pour les gens de la maisonnée de cette dernière, enjoignant Gottardo de les payer avec de bonnes paroles seulement : “*daragli bone parole in pagamento, pigliando qualche scusa senza lassare intendere questa nostra commissione*”¹³².

La qualité du tissu, la forme et le nombre des vêtements donnés sont des indicateurs très précis de l'appartenance sociale du destinataire (son rang et sa fonction, son importance sociale, sa richesse, son lieu d'origine entre autres, les ambassadeurs étant traités selon le rang de celui qu'ils représentent), mais aussi de la faveur particulière, souvent momentanée, que lui porte le seigneur. Les cadeaux d'étoffes et de vêtements que le duc octroie à son entourage ou à des invités étrangers sont toujours marqués par la hiérarchie. Pour signifier son plaisir à l'annonce d'une bonne nouvelle, le 29 août 1474, le duc offrit 50 ducats et des vêtements de velours à un cavalier vénitien venu lui annoncer que les Turcs avaient levé le camp. Le 8 février 1475 il donna une veste de drap d'or doublée de martre à deux ambassadeurs de la Sérénissime, “*facte ad maniche larghe, secundo l'habito loro venetiano*” (comme les *maniche a cómeo* mentionnées par Castiglione). Lors de la visite du roi du Danemark en mars 1474, le duc fit don de draps d'or et de velours à l'entourage royal selon le rang de chacun¹³³. Il distinguait la livrée de ses courtisans chevaliers, bénéficiaires de vêtements de drap d'or, de ceux qui n'avaient pas été adoubés, gratifiés de tenues en drap d'argent¹³⁴. En 1475, le courtisan Francesco Pietrasancta fut promu *cameriere da camera*; sa position de favori est reflétée par le nombre supérieur de vêtements, plus d'une fois en drap d'or, qu'il reçut cette année-là par rapport à tout autre serviteur. De plus, 12 personnes de sa maisonnée furent également habillées par le duc, ce qui n'était pas du tout le cas pour le personnel attaché aux autres courtisans. Un de ses *mongino* en brocart d'or *morello* doublé de cendal cramoisi était assez luxueux pour être donné à l'ambassadeur du roi d'Angleterre, et sera remplacé aux frais du duc¹³⁵. Comme c'était le cas pour sa maîtresse, toute personne qui bénéficiait de la faveur particulière du duc était considérée comme au-dessus des normes. Mais le duc veillait à toujours se distinguer, par le nombre infiniment supérieur de vêtements dont il disposait, ou les fourrures qu'il employait notamment, ainsi que par les tissus. Alors que ses courtisans reçoivent en priorité du velours pour leur habits, c'est le *zetonino raso*, souvent cramoisi, qui est le plus souvent demandé pour sa propre garde-robe en 1475. Les draps d'or et d'argent commandés à l'intention des courtisans sont la plupart du temps réservés aux occasions spéciales, en général pour les livrées ou pour créer un effet de groupe, alors que le duc demande régulièrement du brocart d'or pour ses manteaux et ses pourpoints.

Quant aux couleurs, outre le cramoisi, le noir et le *morello* dominant sa garde-robe, les doublures étant souvent vertes ou rouges. Ce sont également le cramoisi et le *morello* qui

¹³⁰ G. Porro, *op. cit.*, 1878, p. 126.

¹³¹ *Id.*, 1878, pp. 260-261. Les *bredoni* seraient les parties rembourrées protégeant les épaules et les hanches, ou des vestiges de manches, pendant dans le dos, cf. J. Herald, *op. cit.*, pp. 211 et 231.

¹³² Pour ces diverses mesures cf. G. Porro, *op. cit.*, 1879, pp. 254-255.

¹³³ C. Simonetta, *op. cit.*, 1953, p. 205; *id.*, 1954/55, p. 296 et *id.*, 1951/52, p. 177.

¹³⁴ G. Porro, *op. cit.*, 1878, pp. 638 et 643 entre autres.

¹³⁵ *Id.*, 1878, pp. 643, 646, 649, 658, 667, et *id.*, 1879, pp. 251-252. Pour les privilèges accordés à Francesco Pietrasancta et sa carrière à la cour, cf. G. Lubkin, *op. cit.*, pp. 192-193.

priment dans les habits offerts à ces courtisans et serviteurs en 1475, le vert et le bleu étant surtout spécifié pour les livrées. Ainsi se dessine l'hypothèse que c'est avant tout la qualité du tissu qui distingue le rang et la faveur. Les femmes disposent d'une garde-robe plus colorée où apparaissent souvent le bleu, le blanc, le *morello*, le *rosso*, avec une nette dominante de vert et de cramoisi. La prépondérance générale du cramoisi démonte le milieu seigneurial et la richesse, et celle du *morello* l'appartenance à la cour de Galeazzo Maria Sforza puisqu'il s'agit d'une des couleurs emblématiques du seigneur.

Une commande de 1475 très particulière, unique en son genre, nous introduit à un aspect extraordinaire de la stratégie que pratique Galeazzo Maria avec le textile. Le 19 octobre il demande à Gottardo de se faire aider spécialement pour réaliser un chapeau de velours cramoisi doublé de petit-gris “*nel modo portava la bona memoria del duca Filippo*”, c'est-à-dire le père de sa mère, Filippo Maria, dernier des ducs Visconti¹³⁶. La raison de cette requête n'est malheureusement pas spécifiée. Mais ce n'est pas la première fois que le duc fait faire des vêtements à la mode des Visconti, imposant ainsi un rapprochement visuel entre sa cour et celles de ses illustres ancêtres; ces actes sont motivés par la préoccupation constante de sa légitimité. Cette préoccupation se manifestait aussi ailleurs, comme dans l'appropriation par Galeazzo Maria de certains attributs des Visconti. Il fit sien l'emblème des fondateurs de la dynastie, le *tiszone*, la branche enflammée garnie de seaux d'eau. Son premier-né et successeur reçut le nom de son arrière arrière grand-père Gian Galeazzo Visconti, le premier duc à avoir reçu l'investiture impériale en 1395, considéré comme le seigneur le plus puissant de la lignée.

Ainsi que l'a démontré Evelyn Samuels-Welch, Galeazzo Maria pousse encore plus loin l'identification avec les Visconti en brouillant les frontières entre la représentation et la réalité. En effet, à l'occasion de fêtes et de mascarades, auxquelles assistaient toujours des dignitaires étrangers, il impose à des personnes de son entourage ou à son épouse et sa suite de s'habiller à la façon des membres de la famille Visconti ainsi qu'ils sont représentés dans certaines fresques du château de Pavie. En 1468, lors d'une mascarade de carnaval, l'ambassadeur de Mantoue rapporte dans une missive à ses maîtres que “[...] *venero poi xii altri de questi del Signore tuti vestiti ad una livrea cioè depincto lo illustrissimo quondam Duca Zohannegaleazo suxo la sala a Pavia cum vestitelli afetati de dalmasco bianco dala cintura in suxo e dal mezo in zoso de turchino frapati cum le calze turchine e capelli intesta cum una penna bianca e due de fasani che fu un bello vedere...*”. En 1471, c'est au tour de Bonne de Savoie et de ses suivantes de se voir imposer une mode et une coiffure inspirées des fresques de Pavie ainsi que le relate encore une fois l'ambassadeur de Mantoue : “*Sua Excellentia ha fato fare certe camore di raso turchino a stelle d'oro, e vuole che vaddino tute con li capelli giù per le spale e così le ho viste che mi pare che stiano assay bene. Ha tolto questo abito e portatura di capo da la Duchessa Margarita laquale è depinta ne la sala del castello di Pavia aquel modo...*”¹³⁷. Ce faisant, le 5ème duc de Milan prolonge et intensifie magnifiquement le but de ces fresques qui était d'immortaliser les Visconti; en les faisant incarner par une génération successive, véritables tableaux vivants, il leur confère ce caractère éternel tout en les réactualisant à son propre avantage.

Dans le même ordre d'idée, le duc imposa un fait vestimentaire d'une grande portée symbolique à son épouse Bonne de Savoie lors des funérailles de sa mère, la duchesse douairière Bianca Maria Visconti Sforza en octobre 1468. Il lui fit revêtir le costume que Bianca Maria avait elle-même porté pour l'enterrement de sa propre mère et de sa belle-mère : une robe vert foncé avec des manches de velours noir, un voile couvrant la tête et descendant sous les yeux, avec “la coiffe habituelle en-dessous”¹³⁸. D'une façon subtile il souligna ainsi

¹³⁶ G. Porro, *op. cit.*, 1879, pp. 253-254. Il ne subsiste que de rares fragments de ces fresques.

¹³⁷ E. Samuels Welch, *op. cit.*, 1989, pp. 355-357, citations p. 374.

¹³⁸ G. Lubkin, *op. cit.*, p. 65.

par l'artifice de l'apparence les similitudes entre les deux femmes - étant toutes deux d'un lignage plus noble que leurs maris respectifs, elles accréditaient la position de leurs conjoints, tout en assurant la continuation de la lignée et, de ce fait, la transmission du pouvoir. Le duc marqua également de cette manière le passage d'une génération à l'autre - la disparition de l'ancienne duchesse entraînant la mise en avant de la nouvelle, la bru, à laquelle les feudataires allaient désormais prêter serment d'allégeance. En identifiant visuellement sa femme à sa mère, il opéra une véritable captation dynastique, accentuant le rang et la fonction au détriment de l'individu. Par le costume il lia indissolublement Bonne de Savoie à la famille Visconti dont le titre de noblesse avait été confirmé par l'empereur. Par cet artifice il mit en avant la noblesse certifiée de son épouse, belle-sœur du roi de France de surcroît, qui, par son intégration au lignage des Sforza, conférait une légitimité aristocratique à cette famille de parvenus devenus ducs "illégitimes" de Lombardie. À travers le vêtement identique de ces deux femmes fut suggérée l'image d'une lignée seigneuriale devenue immarcescible, et s'imposa également la vision d'une passation légitime du pouvoir ducal.

Paradoxalement pour un prince qui attachait une telle importance au vêtement et à l'apparat somptuaire, y laissant une fortune¹³⁹, le début et la fin de son règne furent marqués à la fois par le manque de pompe et l'inadéquation vestimentaire. Comme il se trouvait en France à la mort de Francesco Sforza, la duchesse douairière et ses conseillers lui enjoignirent de se déguiser en marchand, "*come famegliare di mercante*", pour traverser les Alpes afin d'assurer sa sécurité en terre savoyarde hostile. Il fut nonobstant menacé par une population suspicieuse et se vit forcé de prendre refuge dans une église avec sa petite troupe. Il faudra deux jours pour démêler l'imbroglio diplomatique avant qu'il ne puisse regagner Milan pour son entrée triomphale¹⁴⁰. Le jour de son assassinat, le 26 décembre 1476, il décida de ne pas mettre le plastron protecteur de sa cuirasse sous sa tenue de cramoisi, *morello* et blanc pour se rendre à la messe en l'église de Santo Stefano. Ses assassins, qui le poignardèrent à plusieurs reprises, virent ainsi leur tâche facilitée. La tenue de brocart d'or qu'il destinait spécialement à sa dépouille mortelle, et les 300 ducats de bijoux envoyés en toute hâte par son épouse pour parachever sa splendeur, ne furent jamais vus de la populace. En effet, afin d'éviter tout soulèvement populaire, c'est de nuit que son corps fut posé sans cérémonie dans la tombe de son père, au Duomo¹⁴¹. Dans les deux cas, la tenue portée par le duc ne le protégea guère des visées menaçantes et destructrices d'autrui; d'autre part, la clandestinité qui entourait les deux événements empêcha sa tenue de jouer son rôle, à savoir de désigner le seigneur comme tel. En dépit de la magnificence de son apparence, ni ses contemporains ni la postérité n'ont jugé que Galeazzo Maria eût l'étoffe d'un héros.

¹³⁹ Son épouse devra régler des arriérés d'honoraires après sa mort, témoin ce brodeur réclamant en 1476 son dû "*per tanta oro, argento et seda facti in ricami*" exécutés en 1475 in F. Malaguzzi Valeri, *op. cit.*, pp. 49-50.

¹⁴⁰ B. Corio, *op. cit.*, p. 967.

¹⁴¹ G. Lubkin, *op. cit.*, pp. 239-240 et 257 et B. Corio, *op. cit.*, pp. 980 et 982 qui relève p. 977 que le marquis Ecole d'Este fut enseveli en habit de drap d'or : "*... e poi a modo di Principe co'l capo presso al busto vestito di panno d'oro fu sepolto...*", signe qu'il s'agit peut-être d'une coutume seigneuriale répandue.

**L'HABILLEMENT DES
FEMMES
DANS AL-ANDALUS**

Manuela MARIN

Essayer d'écrire sur l'habillement des femmes d'al-Andalus peut paraître, à ceux qui connaissent les sources documentaires qui sont parvenues jusqu'à nos jours sur l'histoire andalouse, une tâche presque impossible. Pour d'autres sociétés islamiques du passé, ce genre de recherche peut s'appuyer aussi bien sur des témoignages iconographiques (sources internes) que sur les récits des voyageurs occidentaux (sources externes). Ces deux types de données peuvent ainsi compléter très utilement les informations en provenance des sources écrites¹. C'est le cas, par exemple, des miniatures arabes² ou persanes³, spécialement ces dernières, qui s'étalent sur une période très longue historique.

Rien de pareil, cependant, n'est à notre portée pour l'étude des vêtements féminins andalousiens. Les témoignages iconographiques sont très peu nombreux et ils appartiennent à des moments historiques très limités. Dans un article paru il y a quelques années⁴, j'offrais un bilan des représentations des femmes musulmanes dans la Péninsule Ibérique du Moyen Âge, bilan que je considère toujours valable : les miniatures illustrant les ouvrages du roi Alphonse X au XIII^e siècle ; les fresques du Partal, dans l'Alhambra de Grenade (XIV^e siècle) et, finalement, les miniatures morisques publiées par Rachel Arié⁵. Dans ces documents, les images de femmes sont toujours beaucoup moins nombreuses que celles des hommes, comme il fallait s'y attendre. À l'exception des fresques du Partal, les autres documents nous offrent, d'ailleurs, la vision des femmes musulmanes habitant dans une société chrétienne, qu'il s'agisse des *mudéjares* ou des *morisques*. Au sujet de ces dernières on peut compter sur un document exceptionnel, dû cette fois à un voyageur étranger : les dessins conservés dans la Bibliothèque du Musée de Nuremberg, attribués à Christoph Weiditz (1529) et qu'on reproduit habituellement dans les différentes éditions du *Voyage en Espagne et Portugal* de Jérôme Münzer (1494-95)⁶.

Si l'on excepte donc les femmes morisques, on peut conclure que les documents iconographiques ou les témoignages des voyageurs sont loin de pouvoir se comparer, tant en

¹ Le texte classique sur ce sujet est l'ouvrage de R. Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les arabes*, Amsterdam, 1845. Voir aussi M. M. Ahsan, *Social Life under the Abbasids*, Londres, 1979, pp- 29-75, dont pp. 66-68 sont dédiées à l'habillement des femmes.

² Étudiées par S. Guthrie, *Arab Social Life in the Middle Ages: An Illustrated Study*, Londres, 1995.

³ Voir à ce propos J. M. Scarce, "The Development of Women's veils in Persia and Afghanistan", *Costume* 9 (1975), 4-14.

⁴ "Las mujeres en al-Andalus: fuentes e historiografía", *Arabes, judías y cristianas: mujeres en la Europa medieval*, C. del Moral (ed.), Granada, 1993, 35-52.

⁵ *Miniatures hispano-musulmanes. Recherches sur un manuscrit arabe illustré de l'Escorial*, Leiden, 1969.

⁶ Par exemple, J. Münzer, *Viaje por España y Portugal (1494-1495)*, Madrid, 1991, avec une introduction par Ramón Alba, de laquelle j'ai extrait les informations sur la provenance des illustrations.

qualité qu'en quantité, avec ceux qui sont à la disposition des chercheurs qui travaillent sur l'Orient islamique. En al-Andalus, les sources écrites restent les seules à pouvoir être exploitées d'une façon systématique, et cela pose, d'emblée, des très grandes difficultés. Les quelques études qui y sont consacrées le prouvent éloquemment. Rachel Arié, dans son article "Quelques remarques sur le costume des musulmans d'Espagne au temps des Naşrides"⁷, n'a pu dédier que deux paragraphes au vêtement féminin. Le même sujet se trouve un peu plus élargi dans une étude du même auteur couvrant toute l'histoire d'al-Andalus⁸ et dans lequel R. Arié signale, à nouveau, comment "outre les textes arabes, ce sont les documents iconographiques arabes et surtout chrétiens qui nous renseignent le mieux en ce domaine". En fait, la seule source arabe qui est citée dans ce travail est l'oeuvre du lettré grenadin Ibn al-Khaṭīb (m. 776/1374).

C'est dans les sources littéraires, en général, que l'on trouve le plus de données sur l'habillement des femmes ou, pour être plus précis, sur leur apparence. A très peu d'exceptions, les chroniques historiques ou les textes biographiques ne s'occupent pas de cette question. Les sources juridiques, de leur côté, auraient besoin d'être exploitées soigneusement, ayant déjà amplement montré leur importance pour d'autres aspects de l'histoire sociale. Par exemple, des vêtements ou des tissus faisaient partie du trousseau de la mariée, et on pourrait s'attendre à trouver leur description dans les formulaires juridiques ou dans les litiges enregistrés dans les collections de consultations juridiques (*fatāwā*). Une étude récente sur le mariage et les échanges matrimoniaux dans l'Occident musulman au Moyen Age⁹ montre comment les textes juridiques, à ce sujet, se limitent à l'usage d'un vocabulaire très général, qui ne permet même pas de préciser, à l'occasion, s'il s'agit de vêtements d'hommes ou de femmes. Mais il faudrait faire une recherche systématique dans l'énorme *corpus* des textes légaux pour arriver à des conclusions plus serrées ; hormis les traités de *ḥisba* («censure des moeurs»), assez bien connus et qui contiennent d'informations très intéressants pour notre sujet, la littérature juridique attend encore d'être exploitée¹⁰.

Si les textes littéraires sont, donc, la source principale pour l'apparence des femmes, cela ne veut pas dire que cette apparence ait toujours attiré l'attention des auteurs qui voulaient décrire l'aspect extérieur des habitants d'al-Andalus. Voyons, d'abord, des textes qui s'en occupent d'une façon générale. Le grand polygraphe du XIII^e siècle, Abū l-Ḥasan 'Alī b. Mūsā, connu surtout comme Ibn Sa'īd al-Andalusī ou Ibn Sa'īd al-Magribī (610-685/1213-

⁷ *Arabica* XII (1965), 244-261.

⁸ Rachel Arié, "Aperçus sur la femme dans l'Espagne musulmane", *Arabes, judías y cristianas: mujeres en la Europa medieval*, C. del Moral (ed.), Granada, 1993, 137-160.

⁹ Voir la thèse de doctorat d'Amalia Zomeño, *El matrimonio y el sistema de transferencias matrimoniales en el Occidente islámico medieval*, Université de Barcelona, 1997.

¹⁰ Ana Fernández Félix, qui prépare à l'heure actuelle une thèse de doctorat sur al-'Utbi (III^e/IX^e siècle) à travers *al-Bayān wa-l-taḥṣīl* d'Ibn Rushd, est en train de recueillir toutes les données sur les vêtements qui se trouvent dans cet immense ouvrage. La publication des résultats de sa recherche sera sans doute la bienvenue.

1286)¹¹, en décrivant l'habillement des andalousiens, tant en temps de guerre qu'en temps de paix, ne fait aucune allusion aux femmes. Dans un texte bien connu¹², Ibn Sa'īd s'occupe d'emblée de l'usage du turban dans al-Andalus et de sa distribution géographique, pour continuer avec d'autres sujets, tels que l'habillement des savants et des hommes de loi, les différences entre les modes d'Orient et les modes d'al-Andalus, l'adoption des modes chrétiennes, les couleurs les plus en vogue ou l'usage du couvre-tête appelé *qalansuwa*. Tout cela, bien entendu, ne concerne que la population masculine ; les femmes ne devant pas être vues en public, elles ne doivent plus être décrites.

Un deuxième texte sur l'apparence générale des habitants d'al-Andalus fait référence aux femmes, bien qu'il ne s'agisse pas, en l'occurrence, des vêtements, mais des coiffures. Il mérite d'être cité, cependant, vu la rareté de l'observation qu'il contient. Son auteur, le grand historien Ibn Ḥayyān¹³, en relatant les innovations introduites par le musicien oriental Ziryāb (III^e/IX^e siècle) dans l'al-Andalus des Omayyades, dit: "Tout les hommes et les femmes d'al-Andalus se mirent à diviser leur frange (*jumma*) au milieu de leur front, en joignant les cheveux sur les tempes et les sourcils. Quand les personnes de bonne condition virent comment Ziryāb, ses fils et ses femmes avaient coupé leurs cheveux, avec une frange qui s'alignait sur les sourcils, s'arrondissait sur les oreilles et tombait sur les tempes -tel que le portent maintenant les serviteurs eunuques et les femmes esclaves (*jawāri*)- cela leur plu et ils adoptèrent cette mode"¹⁴. Il faut souligner, cependant, qu'un peu plus loin, quand Ibn Ḥayyān décrit les innovations de Ziryāb en matière vestimentaire proprement dite, il passe sous silence -comme le fera, après lui, Ibn Sa'īd- tout ce qui concerne les femmes, bien qu'il donne beaucoup de détails sur les couleurs, la qualité et même la valeur sociale des nouvelles modes introduites par l'influence du chanteur irakien¹⁵.

La présentation générale des formes vestimentaires se limite, comme on vient de le voir, aux éléments masculins de la société, et plus spécialement aux hommes de qualité : courtisans, militaires, personnes aisées, savants ou lettrés. On ne saurait attendre une description des habitudes vestimentaires des femmes, même de celles de bonne condition, dans un univers culturel qui propose leur invisibilité. Il est vrai qu'il y a des textes dans lesquels l'apparence des femmes est incorporée à la «géographie» du territoire décrit : c'est le cas d'Ibn al-Khaṭīb, sur lequel on reviendra, et qui constitue une exception confirmant une règle maintenue partout ailleurs.

Si les descriptions générales sont tout à fait décevantes pour notre recherche, les sources

¹¹ Voir surtout les articles de G. Potiron, "Eléments de biographie et de généalogie des Banū Sa'īd", *Arabica*, XII (1965), 78-91 et "Un polygraphe andalou du XIII^e siècle", *Arabica*, XIII (1966), 142-167.

¹² Reproduit par al-Maqqarī, *Nafh al-tīb*, éd. I. 'Abbās, Beyrouth, 1968, I, p. 222.

¹³ Dans al-Maqqarī, *Nafh al-tīb*, III, 127.

¹⁴ Sur les cheveux sur les tempes (espagnol: "aladares"), voir J. Oliver Asín, "Fortuna de *jumma* en la lengua española (en torno a una jarýa)", *Al-Andalus XXVIII* (1963), 95-116.

¹⁵ Cette partie du texte d'Ibn Ḥayyān, reproduite aussi par al-Maqqarī, a été traduite au français par E. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, III (Paris, 1953), p. 426.

écrites, en revanche, ne manquent pas d'informations ponctuelles, qu'on peut classer en deux grandes catégories. On trouve d'abord, et cela surtout dans les textes poétiques, de descriptions des femmes isolées, descriptions dans lesquelles on mentionne parfois une partie de leurs vêtements ou de leurs ornements. En deuxième lieu, la grande question de la «visibilité» des femmes et des normes qui régulent leur apparence dans les espaces publics se met en évidence dans un ensemble de textes qui reflètent le conflit entre les pratiques sociales et les idéaux de conduite proposés par leurs auteurs.

Les descriptions poétiques de femmes ont permis à Henri Pérès de dresser une liste des termes employés par les poètes andalousiens du Vème/XIème siècle à propos des vêtements des femmes¹⁶. Ce genre d'information peut se comparer avec celle qu'on trouve dans les ouvrages à caractère lexicographique¹⁷ et avec les données éparpillées dans les sources littéraires ; mais il est rare que la mention d'un vêtement quelconque soit accompagnée, dans un poème, de sa description. Il faut se mettre en garde, d'ailleurs, contre l'usage des clichés poétiques par des poètes qui excellaient dans l'assimilation des modèles littéraires importés de l'Orient. Un exemple suffira pour montrer les limites des descriptions poétiques. Dans son anthologie de la poésie andalousienne, Ibn Sa'īd cite un vers d'Abū Ḥafṣ Aḥmad b. Muḥammad b. Burd al-Aṣḡar (m. 445/1053) qui décrit une femme vêtue d'une tunique de couleur lapis-lazuli et ornée de franges dorées¹⁸. C'est exactement la même combinaison chromatique qu'on trouve dans une illustration d'al-Wāsiṭi pour les *Maqāmāt* d'al-Ḥarīrī¹⁹. On peut se demander si le poète ne fait que reproduire un modèle esthétique prestigieux ou si, au contraire, ce modèle s'était répandu dans al-Andalus au delà de la parole écrite et avait été assimilé aux façons de s'habiller des femmes telles que la chanteuse peinte par al-Wāsiṭi. D'autres points similaires peuvent être repérés dans les rapports entre poésie andalousienne et iconographie orientale: les amples manches du vêtement d'une danseuse décrite par Ibn Abī l-Khiṣāl (m. 540/1146) qui sont agitées par l'émotion du mouvement musical²⁰, ou les célèbres inscriptions poétiques qui

¹⁶ H. Pérès, *La poésie andalouse en arabe classique au XIe siècle. Ses aspects généraux, ses principaux thèmes et sa valeur documentaire*, Paris, 1953, p. 318: "Les femmes portent: le *dir'* ou le *qamīṣ* : chemise; le *miṭraf* : jaquette; la *ḥulla* : manteau; la *gilāla* : tunique; le *mi'zar* ou *izār* : pièce d'étoffe servant de manteau pour couvrir la partie inférieure du corps; le *burd* : manteau couvrant la partie supérieure du corps; la *mušmala* : manteau enveloppant tout le corps; le *qabā'* : robe-cotillon; le *ḡilbāb* : robe; le *ṣidār* : chemisette; les *sarāwīl* : pantalon; la *tikka* : cordon de coulisse de pantalon; le *ḥimār*, *miqnā'* ou *burqu'* : voile de tête; le *liṭām* : voile de bouche". Voir aussi R. Arié, "Aperçus sur la femme", p. 151.

¹⁷ Voir à cet égard D. Serrano Niza, "Para una nomenclatura acerca de la indumentaria islámica en al-Andalus", *Across the Mediterranean Frontiers: Trade, Politics and Religion, 650-1450*, éd. D. A. Agius et I. R. Netton, Turnhout, 1996, pp. 333-345.

¹⁸ Ibn Sa'īd, *El Libro de las banderas de los campeones*, éd. et trad. E. García Gómez, Barcelona, 1978, 2^a ed., p. 180.

¹⁹ Cf. S. Guthrie, *Arab social life*, p. 173.

²⁰ Ibn Sa'īd, *Banderas*, p. 234; Guthrie, *loc. cit.*

ornaient la tunique de Wallāda, la fameuse poétesse et princesse omayyade²¹.

Toutes ces touches descriptives servent à dessiner l'image d'une femme vêtue de robes luxueuses et attractives aux yeux des hommes qui les contemplant. Il s'agit de femmes qui peuvent être, ouvertement, l'objet du désir masculin, auquel elles font appel par leurs vêtements ainsi que par leur beauté. "Des chanteuses (*qiyān*) qui ont revêtu des tuniques bigarrées (*mawshiyya*) et qui montreraient de l'orgueil dans ces vêtements de *washy* (tissu à ramage)", chantait le poète du Vème/XIème siècle Ibn Naṣr al-Ishbīlī²². À la même époque, le roi-poète de Séville, al-Mu'tamid, improvisait un poème en voyant passer devant lui une fille vêtue d'une tunique (*qamīṣ*) très serrée qui balanceait ses cheveux au rythme de sa marche²³. Il s'agit, dans tous ces cas, des fameuses *jawārī*, esclaves chanteuses et danseuses, parées de vêtements bigarrés et luxueux, qui correspondent à ce qu'Ibn Ḥazm classifie parmi les atours qui ne conviennent pas à l'homme vertueux²⁴. Celui-ci doit se faire remarquer, au contraire, par la modestie de son apparence, qui cache la vraie qualité de son esprit. Les chanteuses ou danseuses décrites par les poètes et enveloppées dans des soies et de brocarts ne sont que l'image d'un ornement vide de sens : ces femmes représentent, d'une part, un style de vie qui place le plaisir au-dessus de la vertu, d'autre part, ce style de vie n'est à la portée que de quelques privilégiés ayant, seuls, les moyens de se procurer ce genre de plaisirs. Placées en dehors des normes de conduite qui règlent la vie des femmes libres, les *jawārī* habitent dans le monde privé des hommes de qualité, pour lesquels elles s'embellissent sans contrainte. Même en dehors de ce monde privé, l'esclave devient un symbole social, destiné à la contemplation des autres. C'est ainsi qu'on peut interpréter la conduite de cet homme d'Ibīra racontée par al-Saqaṭī²⁵ : il acheta, à Cordoue, une esclave très belle et d'un grand prix. Pour la ramener chez lui, il fit couvrir d'une étoffe brochée une mule sur laquelle il plaça la femme, vêtue d'une robe de soie faite dans le *ṭirāz* (atelier des tissus brochés), du même type que celles que portaient les femmes des rois chrétiens. L'heureux maître de cette femme découvrit, finalement, que son esclave ne méritait pas tant de dépenses et qu'il avait été trompé par le vendeur de Cordoue. Mais cela n'affecte pas le fait que sa démarche plaisait l'esclave et ses vêtements au même niveau de représentation sociale.

L'habillement des femmes remplit une double fonction. Pour les *jawārī*, il souligne leur charme et renforce leur attrait. Même le voile, quand elles le portent, est un instrument de

²¹ Cf. M. J. Viguera, "Aṣluḥu li 'l-ma'ālī: On the Social Status of Andalusī Women", *The Legacy of Muslim Spain*, éd. S. Kh. Jayyusi, Leiden, 1992, 709-724. Cf. Guthrie, *loc. cit.*

²² H. Pérès, *op. cit.*, p. 386.

²³ Al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, III, p. 233.

²⁴ Ibn Ḥazm, *Naqt al-'arūs*, dans *Rasā'il Ibn Ḥazm al-Andalusī*, ed. I. 'Abbās, II, Beirut, 1981, p. 102.

²⁵ Al-Saqaṭī (VIIème/XIIIème s.), *Kitāb fī ādāb al-ḥisba*, éd. G.-S. Colin et E. Lévi-Provençal, Paris, 1931; trad. espagnole par P. Chalmeta, "El "Kitāb fī ādāb al-ḥisba" (Libro del buen gobierno del zoco) de al-Saqaṭī", *Al-Andalus*, XXXII (1967), 125-162 et 359-397; XXXIII (1968), 143-195 y 367-434. Voir p. 54 (texte arabe) et p. 385 (traduction, *Al-Andalus* XXXIII).

séduction²⁶. Les femmes libres, bien au contraire, doivent être habillées de façon à cacher qu'elles sont femmes, c'est-à-dire qu'elles ont la capacité d'attirer le regard et donc le désir des hommes. Une anecdote dans la vie d'Abū l-Barakāt al-Balafīqī (m. 774/1372)²⁷ est très révélatrice à cet égard. Abū l-Barakāt était assis, avec un groupe d'amis, dans le vestibule de sa maison ; à ce moment sa femme arrive, après avoir visité le bain public (*ḥammām*). Le bain étant tout près de la maison, la femme d'Abū l-Barakāt n'avait pas pris soin de mettre ses pantalons bouffants au-dessous de ses autres vêtements, et sa marche découvrit une jambe nue qui attira le regard de son mari. Celui-ci se leva rapidement, entra dans la maison à la suite de sa femme et resta avec elle pendant un bon moment. De retour au vestibule, il justifia son absence devant ses amis par les vers suivants:

"Sa jambe s'est découverte devant moi et je l'ai vu briller comme une perle resplendissante

Ne vous étonnez pas du fait que je me sois levé; le jour du Jugement dernier est le jour ou la jambe se découvre".

Le dernier hémistiche de ces deux vers contient un jeu de mots difficile à traduire. Le jour du Jugement dernier (*qiyāma*) est le jour où les musulmans se leveront devant Dieu, le même jour, dit le Coran, où les jambes seront nues²⁸. Le même mot (*qiyāma*) est employé avec un double sens, celui de l'eschatologie islamique et celui de l'action d'Abū l-Barakāt de se lever au passage de sa femme. Il a ainsi expliqué, dans des termes religieux, la subite attraction qu'il a senti pour sa femme quand une partie du corps de celle-ci s'est montrée dépourvue de tout vêtement²⁹.

Les normes sociales et religieuses exigeaient, donc, l'invisibilité du corps féminin en dehors du milieu familial. Une femme honnête qui sortait de sa maison ne devait jamais attirer le regard des hommes ; enveloppées dans un *burnus* (manteau à capuchon), les femmes étaient identifiées comme telles, mais elles restaient à la fois cachées et protégées du regard d'autrui³⁰. Deux exemples tirés des chroniques historiques nous montrent bien la valeur

²⁶ Ibn Sa'īd, *Banderas*, p. 202 et 236.

²⁷ Sur lequel, v. S. Gibert, "Abū l-Barakāt al-Balafīqī, qāḍī, historiador y poeta", *Al-Andalus* XXVIII (1963), 381-424. Le texte arabe, dans al-Maqqarī, *Nafh al-tīb*, V, p. 487.

²⁸ D'après le *Coran*, trad. R. Blachère (Paris, 1949), II, p. 149 (sourate LXVIII, 42), c'est le jour "où l'on découvrira le danger" (note du traducteur: text.: l'on découvrira un mollet (expression prise au figuré pour dire : où l'on se disposera à l'action devant le danger).

²⁹ S. Gibert, dans son article cité plus haut (p. 406) interprète cette anecdote dans un sens très différent au celui que je viens de présenter.

³⁰ M. de Epalza a défini le voile comme "l'espace ambulant de la femme" musulmane (dans "La mujer en el espacio urbano musulmán", M. J. Viguera, éd., *La mujer en al-Andalus: reflejos históricos de su actividad y categorías sociales* (Madrid-Sevilla, 1989), 53-60. Sur l'usage du voile dans al-Andalus, voir mon article "Mujeres veladas: religión y sociedad en al-Andalus", *Arenal: Revista de Historia de las Mujeres*, 4/1 (1997), 23-38.

dissimulatrice que peut acquérir ce vêtement, en donnant à celui qui le porte la qualité de "femme" dérobée aux regards. Dans le premier cas, le prince omayyade Muḥammad (qui deviendra émir à la suite de ces événements), réussit à entrer dans le palais royal de Cordoue vêtu comme une jeune fille. Sa propre fille visitait habituellement son grand-père dans le palais ; voilé comme elle, Muḥammad put arriver à l'intérieur du palais et s'emparer du pouvoir³¹. Le deuxième cas à trait, aussi, à un prince omayyade. Il s'agit du troisième calife, Hishām al-Mu'ayyad, qui ne sortait presque jamais du palais royal, et, quand il le faisait, était revêtu d'un *burnus*, comme ses esclaves, de façon à dissimuler sa présence à ses sujets³².

A ce stade, on peut se demander si cet idéal religieux et social qui demandait aux femmes l'occultation publique de leurs corps, sa négation même, était une pratique uniformément étendue et suivie. Les témoignages conservés à cet égard montrent un panorama assez nuancé, bien qu'ils soient dûs, pour la plupart, aux censeurs des moeurs. Ces auteurs sont, bien entendu, unanimes dans la condamnation de la présence des femmes dans les endroits publics. Mais les détails qu'ils donnent sur les aspects de cette présence, c'est-à-dire, sur la visibilité des femmes, sont d'autant plus intéressants qu'il nous donnent un aperçu inattendu de certaines pratiques sociales.

Le plus ancien de ces auteurs est l'andalousien Yaḥyā b. 'Umar (IIIème/IXème siècle), qui vécut à Qayrawān pendant une grande partie de sa vie. Il se peut, donc, que son texte doive plutôt être placé dans un contexte nord-africain. Si je le cite ici, c'est parce qu'il eut beaucoup de disciples andalousiens qui purent répandre ses points de vue dans al-Andalus. Dans le recueil des opinions juridiques de Yaḥyā b. 'Umar³³, et parmi les questions les plus diverses, il y en a une qui fait référence au sujet qui nous intéresse ici. On demanda à Yaḥyā, en effet, s'il était permis, du point de vue de la loi islamique, de fabriquer un genre de mules qui grinçaient quand les femmes qui les portaient marchaient dans les rues. Les femmes, continua celui qui posait la question à Yaḥyā, cherchaient volontiers à acheter ces mules, avec lesquelles elles marchaient dans les souqs et les endroits fréquentés. Et en entendant le bruit qu'elles faisaient, les hommes distraits levaient la tête et leur attention était attirée par les femmes.

Naturellement, Yaḥyā b. 'Umar était d'opinion qu'on devait défendre la fabrication de ces instruments de péché qu'étaient les mules grinçantes. Les femmes qui les portaient attiraient sur elles l'attention des hommes, ce qui violait le principe de l'invisibilité des femmes dans les espaces publics. Ce même principe est invoqué, des siècles après Yaḥyā b. 'Umar, par d'autres «censeurs de moeurs». Le premier, Ibn 'Abdūn (Vème/XIème-VIème/XIIème siècles), se

³¹ Ibn al-Qūṭīya, *Ta'riḥ iftitāḥ al-Andalus*, ed. et trad. J. Ribera, Madrid, 1926, p. 79-81/64-66; Ibn Sa'īd, *Al-Mugrib fī ḥulā l-Magrib*, éd. Sh. Ḍayf, Le Caire, 1953-55, I, p. 51; Ibn 'Idhārī, *Al-Bayān al-mugrib fī ajbār al-Andalus wa-l-Magrib*, ed. G. Colin y E. Lévi-Provençal, Leiden, 1948-51, II, p. 92.

³² Ibn 'Idhārī, *al-Bayān al-mugrib*, III, éd. E. Lévi-Provençal, Paris, 1930, p. 40; Ibn al-Khaṭīb, *A'māl al-a'lām*, éd. E. Lévi-Provençal, Beirut, 1956, p. 104; al-Maqqarī, *Nafḥ al-ṭīb*, I, p. 591.

³³ Ce recueil est conservé dans le *Mi'yār* d'al-Wansharīsī. Cf. la traduction espagnole d'E. García Gómez, "Unas "ordenanzas del zoco" del siglo IX". Traducción del más antiguo antecedente de los tratados andaluces de ḥisba, por un autor andaluz", *Al-Andalus*, XXII (1957), 253-316.

montre dans son *Risāla fī l-qaḍā' wa-l-ḥisba* ("Épître sur la justice et la police des mœurs"³⁴) comme un farouche avocat de ce principe d'invisibilité. Il propose, ainsi, qu'on défende aux vendeurs de s'installer dans les cimetières où ils pourraient avoir l'occasion de voir les femmes en deuil³⁵. Puisqu'on ne peut pas défendre aux femmes de se rendre aux cimetières, Ibn 'Abdūn préfère d'expulser les hommes d'un espace où ils pourraient "découvrir" (*yakshifūna*) les femmes.

Deux autres textes d'Ibn 'Abdūn sont encore plus significatifs pour l'histoire de l'habillement des femmes andalusiennes. Dans le premier, Ibn 'Abdūn fait une des très rares allusions que l'on peut trouver dans les sources écrites sur l'existence des prostituées dans les villes d'al-Andalus. En effet, son opinion est que l'on doit défendre aux femmes de ce genre³⁶ de sortir la tête nue en dehors de leur endroit de résidence (*funduq*). Les danseuses, elles aussi, doivent couvrir leurs têtes. Et surtout, on devait défendre, dit Ibn 'Abdūn, que les femmes honnêtes imitent les façons de s'habiller des prostituées.

Un peu plus loin, dans le deuxième texte que je voudrais signaler, Ibn 'Abdūn condamne les promenades dans la rivière de Séville que font des libertins accompagnés par des femmes³⁷, et il appuie sa condamnation sur le fait que ces femmes se montrent dans tout l'éclat de leur toilette et de leur parure (*fa-innahunna mutabarrijāt*). Les deux textes d'Ibn 'Abdūn ont en commun l'identification des femmes par leur apparence visuelle et, surtout, la nécessité de couvrir cette apparence et la voiler aux yeux des hommes. Mais, au-delà de ces injonctions morales, Ibn 'Abdūn nous révèle une réalité sociale incontestable: celle des femmes qui aiment se parer et se montrer en public et qui adoptent des vêtements et des ornements destinés, évidemment, à attirer l'attention des hommes. Cette réalité est attestée également par Ibn al-Munāṣif (m. 620/1223), un auteur nordafricain qui vécut à Valence, Murcie et Cordoue. Dans les pages qu'il a consacré à la censure des mœurs, Ibn al-Munāṣif définit très clairement cette conduite féminine qu'on devait, à son avis, absolument défendre: ces femmes qui marchent dans les rues portant des ornements visibles, des embellissements mis en évidence, qui marchent avec fierté et font un usage libéral des parfums, de façon qu'elles appellent le désordre (*fitna*)³⁸. Un autre censeur des mœurs, al-Saqāfī, écrivant lui aussi au VII^e/XIII^e siècle, dénonce les ruses des commerçants d'esclaves, qui les recommandent

³⁴ Ed. É. Lévi-Provençal, dans *Documents arabes inédits sur la vie sociale et économique en Occident musulman au Moyen Âge*, Le Caire, 1995; trad. É. Lévi-Provençal et E. García Gómez, *Sevilla a comienzos del siglo XII: el tratado de Ibn 'Abdūn*, Madrid, 1948.

³⁵ *Risāla*, p. 27/96.

³⁶ Le terme employé est: *nisā' dūr al-kharāj* (*Risāla*, p. 50/156). L'emploi de cette expression pour se référer aux prostituées est attesté déjà au IV^e/X^e siècle, d'après Ibn Ḥazm.

³⁷ *Risāla*, p. 57/172.

³⁸ Voir la partie du *Tanbīh al-ḥukkām* d'Ibn al-Munāṣif dédiée à la censure des mœurs, éditée par M. J. Viguera, "La censura de costumbres en el *Tanbīh al-Ḥukkām* de Ibn al-Munāṣif (1158-1223)", *Actas de las II Jornadas de Cultura Árabe e Islámica* (1980), Madrid, 1985, pp. 591-611 (spécialement p. 602).

de séduire les acheteurs en leur montrant leurs beautés (*yatabarrajna*) ou en les cachant³⁹. Enfin, au VIIIème/XIVème siècle, Ibn al-Khaṭīb décrit les femmes de la ville de Baza comme des houris qui "paraissent au grand jour et se font voir dans tout l'éclat de leur toilette"⁴⁰, en employant des mots pareils (*tatajallā wa-tatabarraj*).

Tous ces comportements sont qualifiés par Ibn al-Munāṣif comme *tabarruj*, mot à résonances coraniques et qui, dans le texte sacré, est identifié, une fois, à la façon de s'habiller et de se montrer des païens pre-islamiques⁴¹. On a vu comment, dans les textes cités, différentes variations de la même racine arabe sont employées pour définir l'apparence publique des femmes richement parées et habillées et qui, de ce fait, défient les normes religieuses qui les contraignent à masquer leur condition de femme. Pour les censeurs des moeurs, cette conduite est inadmissible, mais leur condamnation témoigne l'existence d'usages sociaux qui contournent les normes d'une moralité trop étroite. Seul Ibn al-Khaṭīb, dans un texte littéraire qui décrit les villes d'al-Andalus et leurs habitants, offre sans commentaire sa peinture de ces femmes qui se promènent au grand jour, habillées de façon à se faire remarquer.

L'habillement des femmes constitue l'un des éléments révélateur de leur condition sociale et religieuse. Il faut toujours, cependant, essayer d'éviter les généralisations, et tenir compte des différences dans l'échelle sociale, différences qui conditionnent la vie des femmes - et des hommes- dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. La richesse des vêtements des femmes situées dans les échelons les plus hauts de la société allait de pair avec une occultation plus sévère de ces femmes aux yeux d'autrui. D'autre part, les modèles de conduite des groupes sociaux plus étroitement liés aux manifestations religieuses insistent sur la modestie de l'apparence, tant parmi les hommes que parmi les femmes. Dans beaucoup de biographies de savants d'al-Andalus, on souligne ainsi la propreté et la modestie de ces hommes qui avaient voué leur existence aux sciences de la religion islamique. Malheureusement, les biographies des femmes «savantes» sont muettes sur ce point-là, mais on peut imaginer sans peine qu'elles suivaient ce modèle d'effacement des atours extérieures de la personne. Pour illustrer ce point, rien mieux qu'une anecdote qui se trouve dans la biographie du juge cordouan Muḥammad b. Salama (IIIème/IXème siècle), racontée par un ami de la famille du juge, 'Abd Allāh b. Qāsim⁴²:

"Mon père -dit 'Abd Allāh b. Qāsim- et Muḥammad b. Salama étaient des amis, et les femmes des deux familles avaient l'habitude de se visiter. Un jour -au temps que Muḥammad b. Salama était juge- l'une de ses filles est venue nous rendre visite. Mon père ordonna aux femmes de la maison de la vêtir avec un voile (*miqna'*) irakien, ce qu'elles firent. Quand la fille rentra chez elle, son père, le juge, remarqua le voile et cela lui déplu. Il demanda à sa fille: "d'où as-tu acquis ce voile?" Elle lui raconta l'affaire, et son père lui répliqua: "Ma petite

³⁹ Al-Saqaṭī, *op. cit.*, p. 53/381.

⁴⁰ *Mi'yār al-ikhtiyār fī dhikr al-ma'āhid wa-l-diyār*, éd. et trad. M. K. Chabana, [Rabat], 1977, p. 60/128.

⁴¹ Coran, XXIII, 33. Voir aussi XXIX, 60, où le même mot est employé pour autoriser les "femmes atteintes par la ménopause et n'espérant plus mariage" à se montrer sans leurs voiles.

⁴² Ibn Ḥārith al-Khushanī, *Quḍāt Qurṭuba*, éd. et trad. J. Ribera, Madrid, 1914, p. 165/105.

fille, ce voile ne correspond pas au genre de vêtements qui te conviennent, puisqu'il a besoin d'être accompagné d'une tunique (*thawb*) et un manteau (*ridā'*) de pareille qualité". Et le juge ordonna à sa fille de retourner le voile sans l'accepter".

Dans la biographie de Muḥammad b. Salama, cette anecdote sert à souligner le caractère pieux et austère du juge. Mais elle éclaire aussi sur la signification sociale des vêtements des femmes et la valeur symbolique des produits de luxe. Le rejet des manifestations extérieures de richesse fait partie des attitudes les plus prisées par les hommes de religion, pour lesquels la modestie de la parure est liée à l'humilité de l'esprit. Et cette modestie doit s'exercer non seulement dans l'espace public, mais aussi dans le privé. L'une de très rares censures attirées par le fameux juriste Yaḥyā b. Yaḥyā (m. 234/848)⁴³ se place dans ce domaine. Il était chez lui, avec sa femme, quand un visiteur, Sa'īd b. Ḥassān, se fit annoncer. La femme de Yaḥyā b. Yaḥyā se retira alors dans la partie réservée de la maison, mais elle dut le faire rapidement, devant l'arrivée imminente de Sa'īd, et elle laissa dans la chambre ses mules, ornées avec des perles et des hyacinthes. La vue de ces objets de luxe attira immédiatement la réprobation de Sa'īd, qui considéra leur usage comme un excès censurable dans la conduite de la femme de son collègue⁴⁴.

Les textes que j'ai choisis pour faire cette présentation ne sont pas les seuls à nous informer sur les vêtements des femmes d'al-Andalus. La sélection que j'ai faite visait à offrir une vue d'ensemble des modèles sociaux et religieux qui conditionnaient l'apparence des femmes. On a vu, ainsi, comment l'appartenance aux milieux savants exige de la femme -et de l'homme- une retenue vestimentaire qui extériorise l'image de la vertu musulmane. Cette image trouve sa contrepartie dans la présence, dans les espaces publics, des femmes qui sont vêtues de façon à allumer le désir masculin. Faute de détails dans les sources qui s'en occupent, on ne peut pas connaître le degré de provocation atteint par ces femmes qui se manifestaient dans "tout l'éclat de leur parure", provocation qu'il faut expliquer, surtout, par le regard qui la définit comme telle. Ces femmes, qui n'occultent pas leur condition féminine, ne pouvaient que choquer ceux qui prônaient une moralité publique basée sur l'invisibilité des femmes. Le fait qu'ils trouvaient les moeurs de leur temps éloignés de ces normes de conduite idéale nous dit, assez éloquemment, que la présence visible des femmes dans ces espaces était, en quelque sorte, acceptée par la société au large.

D'un autre côté, les descriptions des vêtements des esclaves doivent se placer dans un milieu beaucoup plus restreint. Objets de luxe, et parées des vêtements les plus riches, ces femmes sont, en fait, symboles du pouvoir de leurs maîtres. Dans leur image, l'habillement prend une place privilégiée, puisqu'il fait partie des atours de la femme au même niveau que sa beauté ou que ses accomplissements personnels. D'où les détails, qu'on ne trouve pas ailleurs, avec lesquels on décrit ces vêtements, détails révélateurs de la position de ces femmes. On ne craint pas "l'éclat de leur parure", puisqu'il est destiné au monde du privé, et au seul regard du maître et de ses amis.

⁴³ Sur lequel, voir M. Fierro, "El alfaquí beréber Yaḥyā b. Yaḥyā al-Layfī (m. 234/848), «el inteligente de al-Andalus», *Estudios Onomástico-Biográficos de al-Andalus*, Madrid, 1997, pp. 269-344.

⁴⁴ Qādī 'Iyād, *Tartīb al-madārik wa-taqrīb al-masālik li-ma'rifat a'lām madḥab Mālik*, Rabat, s. a.-1983, IV, p. 113.

**PLANTES DE SANTÉ,
PLANTES DE BEAUTÉ,
PLANTES DU BONHEUR :
LES HERBIERS DU MOYEN AGE**

Marie Geneviève GROSSEL

Les Herbiers¹⁴² du Moyen Age n'ont qu'un lointain rapport avec nos modernes "herbiers". On les définit habituellement comme des livres de botanique médicale, plus ou moins descriptifs, souvent illustrés. Mais ces livres, parfois magnifiques, représentent bien davantage : lourds de toute une tradition savante - la *materia medica* déjà soigneusement répertoriée par Dioscoride, médecin grec du I^e siècle -, ils enferment la science immémoriale des herbes que l'on se transmettait de génération en génération ; ils expriment une conception globale et totalisante de l'univers où le microcosme humain explique et reflète le macrocosme du monde. Car la médecine n'est pas alors autre chose qu'une des branches de la *Physica*, soubassement de toute métaphysique, et le médecin, le *physicien*, ne saurait soigner le corps sans soigner aussi l'âme puisque "Si la maladie est signe de Dieu, elle n'en est pas moins un mal et, comme le péché, maladie de l'âme, elle doit être activement combattue"¹⁴³.

Pour ce faire, les "herbes" représentent depuis l'aube de l'humanité, le moyen essentiel. Un scolastique du XII^e s. comme Adélarde de Bath ne manquera pas d'en apporter la théologique justification : "Si la volonté du Créateur est que les herbes naissent de la terre, cette volonté n'est pas sans raison"¹⁴⁴ C'est donc dans les monastères que, lors des troubles qui accompagnèrent la chute de l'Empire romain et l'avènement de notre ère, s'était réfugiée la science écrite des Herbiers. Les moines y recopiaient les livres antiques mais aussi y cultivaient les simples en leurs petits jardins et, au besoin, soignaient les malades de passage. L'un des plus anciens témoignages qui nous en restent est un contemporain des *Serments de Strasbourg*, c'est le bénédictin Walafrid Strabus de l'abbaye de Reichenau qui nous a laissé une délicieuse description en vers latins de son petit *Hortulus* où il chante, à côté des herbes médicinales, les plantes aux vertus plus proprement culinaires, telles celles de la citrouille, base de succulentes recettes de pâtisserie, ou encore celles qui ajoutent à leurs qualités curatives leur magnificence, ainsi du lys blanc et de la rose, reines incontestées de tout jardin médiéval.

Bien après ce familier du roi Charles le Chauve, c'est encore une moniale, la très célèbre Hildegarde de Bingen, qui, en l'un de ses volumineux écrits, opère un recensement des plantes utiles ou inutiles, sauvages ou cultivées. Pour Hildegarde, les plantes bénéfiques

¹⁴² Le présent article repose sur les oeuvres suivantes (dont nous avons abondamment utilisé les substantielles et savantes introductions ! leurs auteurs en soient remerciés, tout particulièrement Pierre Lieutaghi) : Walafrid Strabus, abbé de Reichenau, *Hortulus*, édité et traduit par H. Leclerc, Paris, 1933 ; Hildegarde de Bingen, *Le Livre des subtilités des créatures divines, Physique*, traduit du latin par P. Monat, Grenoble, Millon, 1988 ; *L'Ecole de Salerne*, traduction en vers burlesques de Ch. Meaux-Saint-Marc, avec le texte latin, de Ch. Daremberg, Paris, Baillièrre, 1880; Matthæus Platearius, *Le Livre des Simples Médecines*, d'après le ms. français 12322 (traduction et adaptation de Ghislaine Malandin, étude codologique de F. Avril, commentaire historique, botanique et médical de P. Lieutaghi), Ozalid et textes cardinaux, 1986 ; Aldebrandin de Sienna, *le Regime du corps*, pub. par L. Landouzy et R. Pépin, Slatkine Reprints, Genève, 1978 ; *L'antidotaire Nicolas d'après les mss 25, 327 et 14,827 de la B.N.*, édité par P. Dorveaux, Paris, 1896 ; *Un calendrier enluminé de 1154, le GUTA-SINTRAM de Strasbourg et sa place dans l'histoire du médicament* par P. Bachoffner, in *Revue de l'histoire de la pharmacie*, n°178, 1963 ; D. Poirion et C. Thomasset, *L'art de vivre au Moyen Age, (reproduction du Tacuinum Sanitatis de la B.N d'Autriche, Codex Vindobonensis Noves Seria 2444)*, éditions du Félin, Paris, 1995 ; *L'art de vivre en santé, images et recettes du Moyen Age (reproduction du Tacuinum Sanitatis de la Bibl. de l'Université de Liège, ms. 1041)* par Carmelia Opsomer, éd. Du Perron, 1991 ; P. Aebischer et E. Olivier, *L'herbier de Meudon, un recueil de recettes médiévales de la fin du XIV^e s.*, Aarau, 1938 ; *La médecine au Moyen Age à travers les manuscrits de la Bibliothèque Nationale* par Marie-José Imbault-Huart, éditions de la Porte Verte, Bibliothèque Nationale, Paris, 1983. Nous avons aussi tiré profit des études de D. Saint-Lager, *Recherches sur les anciens Herbaria*, Paris, 1880 ; C. Vieillard, *Gilles de Corbeil*, Paris 1909 ; Elizabeth Klein, thèse de médecine *Viae ad physica sanctae Hildegardis, présentation et traduction de morceaux choisis*, Strasbourg, 1984 ; *La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*, pub. par A. Bos, Paris, SATF, 1897 ; l'introduction de L. Nicaise à *La Grande Chirurgie de Gui de Chauliac*, Paris, Alcan 1890; A. Delatte, *Herbarius, Recherches sur le cérémonial usité chez les Anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*, Bruxelles, 1961.

¹⁴³ *La médecine au Moyen Age, op. cit.* p. 16.

¹⁴⁴ *Questiones naturales* (1116) cité dans *La médecine au Moyen Age*.

relèvent de Dieu, le diable est le maître des plantes vénéneuses ou néfastes. En tout arbre vit son prototype idéal, l'Arbre du Paradis, dont le pouvoir surnaturel s'étend sur les arbres d'ici-bas : le charme est arbre de Dieu, s'il vous arrive de vous endormir dans les bois, n'oubliez pas d'aller vous coucher sous son ombre bienfaisante ! car les mauvais esprits qui rôdent n'oseront vous approcher en cet endroit préservé. La terre, comme l'homme, a des os qui sont les rochers, des pierres, qui sont ses ongles. Dans ce monde des quatre éléments, chaque plante répond à celui qui l'a suscitée ; ainsi les plantes qui poussent grâce à l'air, en hauteur, sont légères et aériennes comme une chevelure ; leur forme et leur nom - Capillaires de Vénus et autres- signent leur vertu, elles sauront soigner les malheurs des cheveux. Les bonnes herbes aromatiques et efficaces, cuites et transformées, s'assimilent à l'homme qui les a ingérées pour devenir sa chair et sa substance, en une parfaite osmose.

Car tout herbier est aussi une diététique, un Regimen sanitatis, un art de vivre. La santé, suivant les théories de Galien, alors incontestées, est un équilibre entre les quatre humeurs qui se partagent l'être humain, toute maladie est un déséquilibre, toute cure comme toute prévention visent avant tout à (r)établir cet équilibre.

Au moment où Hildegarde rédige sa *Physica*, l'Ecole de Salerne est déjà en pleine fleur. Cette petite ville est située au Sud de Naples, à une centaine de kilomètres du Mont-Cassin où s'était retiré au XIe s. Constantin dit l'Africain, un infatigable traducteur auquel le Moyen Age est redevable d'avoir connu les médecins de l'Antiquité, principalement Hippocrate et Galien, jusqu'au XIIIe siècle où d'autres traducteurs révélèrent tout ce que, de son côté, avait retenu et engrangé la science des Arabes. Les origines de l'Ecole de Salerne restent énigmatiques ; mais il s'y développa ce qu'on peut considérer comme une sorte d'Université libre où hommes et femmes sans distinction exercèrent le métier de mire et de miresse. Des femmes, il nous reste le nom de la grande Trotula, spécialiste en gynécologie ; des hommes, la lignée des Platearius dont le plus célèbre, Matthaeus, rédige au début du XIIe s. un magnifique *Herbier* que tout le Moyen Age allait recopier et compléter avec ferveur, *le Livre des Simples Médecines*. Riche de 276 simples lors de son édition princeps, il en comptait déjà 486 lorsqu'il accéda à l'imprimerie. À côté de substances orientales, épices, gommés et plantes rares, dont le commerce assurait la fortune des navires génois et vénitiens, on y trouve toute une pharmacopée de plantes méridionales que l'on pouvait recueillir sur les pentes habillées de maquis qui surplombent Salerne. D'ailleurs certains physiciens Salernitains devaient s'en faire une spécialité, trouvant inadmissible que le pauvre ne puisse se soigner à cause de la cherté de denrées rarissimes, tel Bernard le Provincial qui avait composé une liste de simples courants pour les nécessiteux : à la thériaque, par exemple, cet antidote absolu qui ne comptait pas moins de 57 substances, on pouvait tout bonnement substituer l'ail, "thériaque du vilain"¹⁴⁵ !

Bien qu'il consacre une partie de son texte à l'*Antidotaire Nicolas*, un célèbre recueil de médicaments qui existait encore au XIXe s, Matthaeus Platearius voulait en rester aux "simples médecines", il rappelle en effet la distinction entre les "médecines simples" et les "médecines composées" : les premières utilisent les plantes telles que la nature les a produites ; mais la médecine composée opère des transformations en usant du mélange, en des formules d'une rare complexité, telles que précisément l'*Antidotaire Nicolas* nous en donne une idée, avec ses sirops, onguents ou électuaires, ne requérant jamais moins de dix à vingt substances ; les "médecines composées", poursuit Matthaeus, sont réservées aux maladies très violentes, quasi désespérées, ou encore aux maladies qui reposent sur des "origines contraires", "chaude et froide", "bilieuse et sanguine", pour reprendre la terminologie d'alors ; aux maladies qui intéressent plusieurs organes du corps, ainsi le foie et la rate ; aux maladies des organes "nobles"; enfin les "médecines composées" sont celles qui ont recours à des substances si

¹⁴⁵ Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste, qui avait fait ses études à Salerne, avait lui aussi travaillé à rendre les simples accessibles au pauvres, en évitant les plantes exotiques.

puissantes, si dangereuses (il n'est que d'évoquer la jusquiame, la belladone, d'usage habituel), qu'il faut les atténuer par d'autres simples. Matthaeus, donc, avait décidé de s'en tenir aux "simples médecines" pour composer ce qui devint un véritable "manuel".

Dans la lignée de Platearius, il faut situer le joli texte salernitain de *Flos medicinae* qui est un livre de diététique, ou le *Tacuinum Sanitatis*, plus tardif, qui, lui, repose sur un original arabe¹⁴⁶ de tendance galiénique. Car pour Galien, le régime est l'élément essentiel de toute thérapeutique ; les plantes y participeront donc de la conviction qu'il faut de récurrentes "évacuations", au besoin provoquées, d'où un grand nombre de plantes à visée diurétique, purgative, voire vomitive, qui répondent aux périodiques saignées, ventouses et autres ponctions. Nourrir et vider d'un côté mais aussi, de l'autre, maintenir la juste balance entre les diverses humeurs, ce que reflète encore notre machinale constatation sur la "bonne humeur" née des nuits tranquilles. Il y a des plantes pour la joie, pour la liesse, pour le repos, pour le sommeil, pour grossir ou pour maigrir et pour être beau ; il y a des plantes pour aimer ou pour calmer d'intempestives ardeurs ; il y a des plantes pour procréer et d'autres que le *Livre des Simples médecines* désigne pudiquement comme "propres à faire partir le fœtus mort", il y a des plantes pour ne plus souffrir ; enfin il y a des plantes pour se protéger du diable et des mauvaises intentions des voisins... On ajoutera que les plantes ont aussi des indications vétérinaires, ou encore antiparasitaires et insecticides. Bref, dans les Herbiers, nous retrouvons un monde plein où la parole du médecin et celle de l'*espicier*, l'herboriste d'alors, ont autant d'importance que leur médication, où il importe de croire que l'on va guérir car la plante est un morceau du plan de Dieu et requiert tout un rituel de cueillette, voire de formules conjuratoires ; ainsi ces livres, par leur texte comme par leurs illustrations, permettent à l'homme moderne de retrouver ce qui est le plus difficile à connaître et à comprendre, les gestes d'autrefois.

La liste des maux que soignent les "simples médecines" a quelque chose de pathétique, lorsqu'on se souvient qu'il ne s'agit pas des maladies "violentes"... et pourtant quel nombre impressionnant ! Pour Hildegarde de Bingen, le rapport entre la tête et le corps est identique à celui du firmament au-dessus de la terre, il sera donc essentiel de viser au bon état de la "tête". Or le cerveau est humide et vite envahi de "mauvaises humeurs" ; c'est lui que dérangera l'ingestion de nourritures rustiques et grossières. Ainsi les lentilles, principalement lorsqu'elles gardent leur peau, emplissent le cerveau de grosses vapeurs qui provoquent des maux de tête, source de songes trompeurs, horribles et effrayants. Il en va de même des fèves, tous mets dont il faut user avec prudence.

C'est aussi au cerveau que monte le rhume avec son abondance de flegme ; pour y remédier, on dépose sur la tête un sachet chaud rempli de germandrée petit-chêne¹⁴⁷ réduite en poudre. Le rhume est d'origine froide et se voit naturellement contrecarré par des plantes chaudes et sèches, comme le cucèbe¹⁴⁸ dont on recommande de respirer souvent les fruits odorants pour se dégager ou même de les placer dedans les narines ! Beaucoup de simples purgent le *flegme* et l'humeur mélancolique ; l'aloès, chaud et sec, donne son jus qui combat victorieusement les céphalées, ou encore le costes¹⁴⁹, cuit dans du vin. À l'inverse, il y a des céphalées qui relèvent du "sang", on les soigne par la froide laitue dont on pose les feuilles broyées sur la nuque ; le frais nénuphar apaise le mal de tête dû à la chaleur : le remède vient des Arabes qui recommandaient de faire tremper une nuit les fleurs de nénuphar, puis de les poser près des narines tandis qu'on absorbait l'eau de trempage. Quand la céphalée est

¹⁴⁶ Oeuvre de Ibn Buthan, converti au christianisme († 1068) ; il écrivit le Taqwin "tableau de santé" latinisé en Tacuinium sanitatis

¹⁴⁷ Teucrium chamaedrys.

¹⁴⁸ Piper cubeba.

¹⁴⁹ Costus des jardins ou menthe petit-coq.

ressentie dans la nuque, on utilise la quintefeuille ¹⁵⁰qu'on broie avant de s'en frotter l'arrière du crâne, à moins qu'on ne choisisse de se poser la racine sur la tête... L'armoise agit plus spécifiquement contre la migraine mais il faut ajouter à la décoction de la plante dans du vin de la poudre d'une pierre précieuse adéquate. Contre la migraine pulsatile, on pose sur les tempes les feuilles écrasées de la mandragore ou l'on oint la tête entière d'une huile obtenue en faisant macérer les fruits de la mandragore dans un corps gras puis en filtrant soigneusement le liquide, désormais prêt à l'emploi. Le jus de joubarbe additionné d'huile rosat masse avec profit les tempes résonnantes. Quant au baume, arbrisseau exotique, il produisait une substance si chère que l'article à lui consacré utilise un long préambule concernant ses contrefaçons ! Il donne un suc, l'opobalsamus, dont l'efficacité sans faille vient peut-être de ce qu'on l'utilisait dans un opiat(c'est- dire mêlé à l'opium) Pour ceux dont les céphalées ne nécessitaient pas ce coûteux élixir, restaient les violettes, le genévrier, le pourpier ou encore la sauge...On pouvait enfin avoir recours à la magie en portant pendue au cou une racine de plantain.

Dans la tête, le plus fragile, du moins le plus vite atteint, semble bien être les yeux. On utilise pour les soigner un grand nombre de plantes mais il n'est pas souvent aisé de donner un nom au mal qui les affecte. Platearius emploie le terme de *pannus* qui évoque une taie (due à un épaissement de la cornée) ou encore la *maille* qui évoquerait la cataracte. Hildegarde ne donne pas de nom mais des descriptions assez évocatrices :

Si on a les yeux qui pleurent, prendre de la rue et deux fois autant de sauge, puis du cerfeuil, deux fois autant que de sauge. Ecraser légèrement dans un mortier pour qu'elles rendent un peu de suc ; puis mêler ces herbes ainsi écrasées à un blanc d'oeuf ; le soir au coucher, en mettre sur le front d'une tempe à l'autre...

Quand la vue s'obscurcit ou se trouble comme s'il y avait un nuage ou une sorte de brouillard, prendre du suc de rue et deux fois autant de miel pur et liquide. Mélanger avec un peu de vin bon et clair ; tremper dans de la mie de pain et faire tenir sur les yeux la nuit à l'aide d'un bandage.

Outre la rue, elle préconise le fenouil dont le suc mouillera de la farine pour confectionner des emplâtres à conserver la nuit en cas de "brouillard récent" avec douleurs. Si le brouillard se mue en "nuage de tempête" avec de la douleur et de l'inflammation, le fenouil se mêlera au blanc d'oeuf ; contre des yeux purulents, ce seront fenouil et suc de céleri, toujours liés par le blanc d'oeuf alors que la potentille¹⁵¹, elle aussi efficace, se dissout dans du vin. Hildegarde recommande le plus souvent d'oindre le tour de l'oeil "en en laissant un peu pénétrer à l'intérieur" ; d'autres fois, elle note "s'il en pénètre un peu dans l'oeil, cela ne fera point de mal" ainsi pour la poudre de gingembre dissoute dans du miel dont on frotte le soir les yeux irrités. Elle préconise ailleurs des bandeaux imbibés de la substance pour une nuit, mais un peu de magie ne fera pas de mal : si l'on use du coqueret¹⁵², l'étoffe se doit d'être en soie rouge... On émulsionne dans de la graisse le suc de l'anis. Hildegarde, toutefois, croit plus sûr de prévenir que de guérir : l'ingestion régulière de pyrèthre, de cresson, de pissenlit aidera à conserver des yeux clairs et en bonne santé. On peut aussi, à l'issue des nuits douces de l'été, s'en aller recueillir la rosée pure sur les mauves, sur les liserons ou sur les feuilles bénies du poirier, du hêtre et du chêne ; s'en oindre les paupières sera d'un grand bienfait. Quant au vieillard dont la vue est tristement basse, il lui reste un beau remède magique : recueillir la graine verte du thym odorant et la regarder jusqu'à ce que sa viridité redonne par sympathie à ses yeux sa sève et un peu de jeunesse...

Platearius n'use pas du verbe poétique. Il semble, pour sa part, moins réticent à appliquer le collyre dans l'oeil même, ce qu'il fait grâce à une plume d'oiseau dont il a imbibé

¹⁵⁰ Potentilla reptans.

¹⁵¹ Potentilla tormentilla.

¹⁵² Physalis alkekengi "amour en cage".

les barbes. Il recommande de conserver les collyres en des vases d'airain, bien hermétiques et les étend, comme Hildegarde, avec du vin, du miel, de l'eau de rose ou un blanc d'oeuf. Parfois le mélange passe à l'alambic, ainsi de l'eau de scabieuse contre la maille ou de l'eau d'euphrase, dite aujourd'hui, ce qui est tout un programme, "casse-lunettes". La chélide passe pour rendre la vue aux hirondelles, ses fleurs et feuilles sont donc utilisées contre les yeux purulents, tandis que l'absinthe apaise les yeux rouges ; on mouille un coton de crocus et de blanc d'oeuf pour soigner les taies ; on désenfle les paupières avec la cynoglosse broyée ; iris, centaurée, pimprenelle, camerisier, chiendent, écorces de saule et les gommages exotiques de sarcacolle, oliban ou tuthie¹⁵³ arabe viennent au secours des yeux qui n'y voient plus guère. On trouve aussi une recette contre les blessures à base de camomille et de fenouil et on recommande l'aigremoine contre les persures, de l'oeil au-beurre-noir. Séchées au soleil, les plantes empruntent peut-être un peu de cette lumière perdue qu'on voudrait retrouver. On épinglera pour finir cette recette, sans doute plus jolie à lire qu'agréable à endurer : couper une tige de fenouil sur sa longueur, remplir la cavité de sucre en poudre et quand le suc de la plante aura fondu le sucre, recueillir, filtrer et instiller dans les yeux.

Les oreilles ont moins suscité l'attention des herboristes ; il faut rappeler que pour la médecine du temps la plupart des otites sont dues à des "vers d'oreille", ce sont donc les plantes vermifuges que l'on va utiliser, tel le jus de la marrube¹⁵⁴ ou celui de la branche de pêcher ; on préconise aussi du jus de poireau et de grande centaurée, l'on enduit les conduits de poudre de centaurée dissoute dans du miel, ou d'huile additionnée de jus de scabieuse ou encore d'un emplâtre de farine de lupin mouillée d'un jus de poivre d'eau¹⁵⁵ Certaines douleurs naissent de l'humidité : outre une décoction d'anis et de pariétaire, on peut utiliser avec profit anis et jus de poireau émulsionné dans de l'huile, le tout bien cuit dans un oignon que l'on aura creusé pour recueillir le liquide. On peut encore imbiber d'huile de noyau de pêche un coton que l'on pressera au-dessus de l'oreille douloureuse. L'enflure des oreilles nous ferait plutôt penser aux oreillons ; pour la soigner, on posera un emplâtre réalisé avec de l'absinthe cueillie entière avec les noeuds des racines puis cuite dans du vin et de l'huile avec un peu de cumin.

La bouche profite elle aussi des bienfaits des plantes. Pour des lèvres fendues et abîmées, un miel rempli de cendres de racines de pourpier est merveilleusement cautérisant ; on utilisait ce même remède contre les plaies des lépreux mais plus pour les dissimuler, semble-t-il, que pour guérir. Plus exquise la médication à base de pérides qui sont des sucres d'orge, fondus dans de l'eau avec de la gomme adragante : on en badigeonne les lèvres avec une petite plume. La langue que les fièvres ont desséchée et crevassée doit être raclée doucement avec une spatule de bois puis frottée d'un tissu rempli de graines de psyllium trempées dans de l'eau froide.

Nos ancêtres souffraient beaucoup de leurs dents et les mires usaient, pour les aider, de toutes sortes de remèdes dont certains bien étonnants comme celui de remplir les narines de jus de souci-calendula. Les plantes requises étaient plutôt celles qui possèdent des vertus analgésiques et cautérisantes, par exemple la rue cuite dans du vin, en emplâtre à conserver le plus longtemps possible dans la bouche, ou encore la racine d'échinops¹⁵⁶ au vin. Mais la panacée contre les ennuis stomacaux était le plantain : on s'emplissait la bouche du jus de sa racine et de ses feuilles pour apaiser la douleur ; on en mâchait les feuilles pour guérir aphtes et ulcérations ou on en fabriquait un emplâtre à poser chaud sur la joue enflée. On pouvait aussi brûler une branche de rue et combler une dent creuse irritée avec les cendres encore chaudes. Un peu de magie ne pouvait faire de mal contre les rages de dents qu'on apaisait de préférence avec des substances blanches : gomme neigeuse de l'oliban dissoute dans du vin

¹⁵³ Camerisier : chèvrefeuille ou *Lonicera* ? la tuthie est la cadmie des fourneaux.

¹⁵⁴ *Marrubium vulgare*.

¹⁵⁵ *Polygonum hydropiper*.

¹⁵⁶ *Echinops méridional*.

blanc et allongée d'un blanc d'oeuf... L'herbe britannique¹⁵⁷ fortifiait les dents branlantes et l'on frottait les gencives irritées avec le nard précieux ou, à défaut, avec de la poudre de quintefeuille au miel. On se rinçait la bouche avec l'eau de cuisson de la Spina Alba. Mais parfois la seule solution restait d'arracher la dent. Il fallait alors confectionner une petite maison de gomme de mûrier pour y enfermer la condamnée ; en peu de temps, l'extraction pouvait se faire sans douleur. On tenait prêt un gargarisme de vin et d'anthers¹⁵⁸ de rose en cas d'hémorragie subséquente. Enfin le cresson venait à bout des paralysies de la langue.



La cueillette de la Rue, Codex vindobonensis seris nova 2644, Tacuinum sanitatis, Oesterreichische National bibliothek, Vienne

¹⁵⁷ Cochlearia ou cranson.

¹⁵⁸ Ce sont les étamines.

De trois sortes de maux le corps est irrité
Soit vice des tissus, soit organe affecté,
Défaut simultané des tissus, de l'organe...

énonce doctement le texte de l'Ecole de Salerne. Suivant la partie du corps qui est affectée, la médication prendra des formes diverses. Contre les maladies de la peau, les plantes entrent, uniques ou multiples, dans la composition des emplâtres, onguents et autres pommades. L'apparence de la plante a aussi son importance, telle la scabieuse succise¹⁵⁹ :

On appelle mors du diable cette herbe parce que sa racine est noire et tranchée comme si elle avait été mordue. Certains disent que le diable, fâché des grandes vertus qu'elle possédait, la mordit pour la détruire...; contre les apostumes envenimés appelés anthrax que certains nomment mal de saint Christophe, piler l'herbe, poser et renouveler souvent.

Par *apostumes*, il faut entendre toutes sortes d'abcès, tumeurs purulentes et ulcères. On devait beaucoup en souffrir car les remèdes préconisés sont parfois drastiques, ainsi de l'apollinaire :

Elle a de grandes vertus contre les abcès puants et contre les morsures des vers de terre ; cuire cette herbe dans un récipient avec de la graisse sans sel ; broyer le tout; cuire à nouveau avec un hanap de vin jusqu'à ce que le vin soit consommé. Poser en emplâtre sur les plaies.

Or la planche qui accompagne le texte semble bien représenter la stramoine, une solanacée de la famille de la jusquiame et la belladone, susceptible d'engendrer de violents troubles... La patience¹⁶⁰, cuite dans de l'huile est moins nocive : elle mûrit les apostumes ; broyée avec graisse, elle sèche les écrouelles ; on peut aussi mâcher ses feuilles en cas de gale. Mais contre la gale, on utilise plus souvent des onguents fluides, ainsi de celui que l'on fabrique avec le fumeterre, étendu d'huile de noix, de suie et de vinaigre. Avec cet onguent, on frottait tout le corps, on pouvait même l'utiliser en bain trois fois par semaine. Il était recommandé d'en multiplier les effets en absorbant du jus de la plante dans de l'eau chaude bien sucrée.

La goutte était un autre mal récurrent au Moyen Age ; on pouvait espérer la vaincre en trois jours avec de la racine de guimauve mêlée à de la graisse ; autre solanacée, la morelle douce-amère agit contre les rhumatismes mais sa toxicité nous la rend aujourd'hui fort suspecte : on imbibait de son jus additionné de verjus et d'huile rosat une bande dont on entourait le pied du goutteux. Cuite dans du vin et pilée avec de la graisse, la ciguë guérissait les abcès. Mais on n'hésitait pas non plus à cuire ses racines "en pâte", pour obtenir une substance de la consistance de la pâte de guimauve que le goutteux absorbait. Platearius, notant la toxicité de la ciguë, ajoutait que, depuis les médecins de l'Antiquité, habitués à des patients robustes, on avait fort restreint son usage ! On se souviendra néanmoins de Socrate...

Un onguent à base d'eau de fenouil, de beurre d'amande et de sève de vigne d'avril pour calmer les prurits semble moins dangereux. Quant aux dartres, souvent évoquées, on les soignait avec le jus du sceau de Salomon, enrichi d'huile de pistachier-lentisque et de cire blonde, ou encore d'une pâte à base de scille¹⁶¹. Un emplâtre était également requis contre les morsures ou piqûres, d'oignon contre les enflures, de geranium-pied-de-pigeon et de laitues fraîches contre des testicules gonflés. L'emplâtre de feuilles de verveines était indiqué pour la morsure du chien enragé. Enfin, on notera, toujours au rayon des emplâtres, cette recette inédite pour extraire les corps étrangers :

Prendre des racines de fougères et de fenouil ou plutôt de l'écorce de cette plante, bien mélanger, ajouter du miel et bouillir dans une poêle en fer jusqu'à l'obtention d'une sorte d'emplâtre. Poser cet emplâtre, il fera merveille.

¹⁵⁹ *Succisa pratensis*.

¹⁶⁰ *Rumex*.

¹⁶¹ *Urginea maritima*.

Pour des maux de moindre gravité, verrues ou poireaux, il fallait réduire en cendres semences et branches de bryone¹⁶², les remouiller du jus de la plante et enduire les disgracieuses excroissances. Mais la bryone avait bien d'autres vertus, sa racine, broyée et jointe à celle de l'aristoloche¹⁶³, avait la réputation de guérir les chancres, les ulcères et les écrouelles, on en faisait d'autre part des purées à effet galactogène pour les jeunes mamans. Autre plante bénéfique, l'arroche¹⁶⁴ qui guérissait la goutte permettait aussi, en emplâtre sur des ongles malades, de les faire tomber et repousser. Beaucoup de ces feuilles ont un rôle hémostatique et apaisant reconnu, tels l'aloès, la primevère, la piloselle, le bouillon blanc, le saule... Outre les emplâtres et onguents, elles servaient parfois dans des bains, par exemple de plantain dans du vinaigre, pour des pieds abîmés par une trop longue marche.

On notera ce remède insolite pour les polypes du nez : introduire un petit tuyau et insuffler dans la narine de la poudre de cyclamen. Il est vrai que la poudre, volatile, n'est pas d'un usage aisé, en témoigne ce luxe de détails pour décrire un ancêtre de la poire à lavement, dans une autre recette à base de cyclamen pour des hémorroïdes internes ou fic :

Introduire un petit tuyau au bout duquel on aura mis cette poudre et à l'autre bout attaché à une vessie pleine d'air puis presser ; ainsi la poudre ira là où il convient.

Autre mal difficile à atteindre les *epreintes* ou tenesme : comme pour les hémorroïdes, le plus utilisé est le suppositoire à base de plantes, par exemple de daphné-lauriole dont les baies ont longuement bouilli dans de l'huile ; on peut aussi introduire un coton imbibé de cette huile. Avec les suppositoires, les pessaires sont d'emploi exclusivement gynécologique :

Pour diminuer le flux trop abondant de fleurs, faire un suppositoire de jus de plantain mêlé à de l'hypociste¹⁶⁵ ; pour un suppositoire, il faut obtenir une masse dure ; si l'on en veut faire une chose liquide, il faut utiliser un instrument que l'on appelle pessaire.

Le suppositoire, bon pour les ménorragies, est employé également pour les aménorrhées, cette fois avec les pointes tendres du basilic. Quant au tamier, si son suppositoire fait venir les fleurs, c'est en faisant sortir l'arrière-faix voire le fœtus mort : sa racine a donc sans nul doute des vertus abortives. Pour mieux atteindre les muqueuses internes irritées cependant, on préconise souvent les bains de siège, soit que l'on vise le ténesme, apaisé par un bain dans du vin où a cuit du meum ou sistre, soit que l'on calme les "douleurs de matrice" par l'eau de cuisson du faux-amome¹⁶⁶, toutes plantes aux capacités cicatrisantes et adoucissantes. On use aussi du clystère, rempli de jus de blette mêlé de sel et d'huile, contre des épreintes imputées à la chaleur, tandis que celles qui viennent du froid sont soignées par un coton mouillé d'huile de daphné-lauréole. Quant au clystère de jus de mercuriale, eau chaude, miel et huile, il est le frère des clystères du théâtre de Molière et ne cherche que la purgation.

Autre moyen de profiter des plantes bénéfiques, la fumigation :

Réchauffer le fondement du malade de vapeurs de colophane brûlée sur des charbons puis chauffer de l'armoise sur une tuile, la poser ainsi chaude sur une pierre de moulin et faire asseoir le malade dessus. (p.42)

Utile pour le ténesme, l'armoise l'est surtout pour toutes les affections gynécologiques, ce qui lui a mérité le nom d'"herbe aux femmes" et chez les Romains de *Regia* ; l'armoise soigne la stérilité quand on la boit en décoction, quand on se baigne dans son eau de cuisson enrichie de feuilles de laurier, ou quand on s'oint de la dite décoction à l'endroit adéquat, enfin le pessaire de jus d'armoise guérit l'aménorrhée....Toujours au chapitre des fumigations, celle de barbes de poireaux sur tuile chaude est conseillée en cas de diarrhée. Mais le conseil de

¹⁶² Bryona dioica.

¹⁶³ Aristolochia rotunda.

¹⁶⁴ Attriplex.

¹⁶⁵ Cytinus hypocistis.

¹⁶⁶ Sison amomum.

brûler des aristoloches séchés sous le lit des enfants malades semble bien relever de la magie plus que d'une réelle efficacité.

Le plus souvent les simples sont ingérés, soit en décoction soit en infusions comme la fameuse ptisane à base d'eau d'orge, ancêtre de toutes nos tisanes. On peut se contenter de boire l'eau de cuisson des plantes ; on peut aussi avaler des petites pilules, comme celles d'opoponax contre l'essoufflement ; lorsque les plantes sont dangereuses, on se contente d'un prudent gargarisme : cuite dans du vinaigre jusqu'à réduction des deux-tiers, la toxique jusquiame vient de cette façon apaiser les douleurs dentaires ; on précise cependant qu'il est plus prudent d'en user en fumigation en mettant les graines dans de l'eau chaude sur des charbons ardents et en aspirant la vapeur...Les vertus de l'herbe-à-l'esquinancie¹⁶⁷ contre l'apostume de la gorge nous valent cette jolie description du gargarisme :

Cuire cette herbe avec un bon et vieux vin blanc dans un pot neuf jusqu'à réduction de moitié ; de ce vin filtré faire un gargarisme, c'est-à-dire le garder dans la bouche en gargouillant comme on gargoule pour se laver la bouche sans avaler.

Assurément les herbes n'empêchent nullement la gourmandise et les électuaires qu'on nous décrits sont parfois bien alléchants outre leur vertu curatives ! Les électuaires étaient "des médicaments liquides ou pâteux, composés de substances de choix réduites en poudre et incorporées soit à un sirop soit à du miel" ; certains se buvaient, d'autres se léchaient. Cannelle, anis, romarin, rose, gingembre, coing, menthe, séné, guimauve sont la base des électuaires les plus fameux ; ils soignent quantité de maux divers. Ainsi de cet électuaire composé de noix de muscade, lavande, poivre, livèche, saxifrage, giroflier et réglisse destiné à vaincre les vapeurs de la pituite ; tel autre électuaire au cumin luttera contre la toux, tel autre au calament contre l'essoufflement. Pour celui qui a perdu la mémoire, deux-tiers d'aloès, de la cannelle de Chine, un tiers d'euphorbe, de l'anacarde et du miel ramènera les souvenirs enfuis. Cette médication est plus agréable que sa variante pour le même mal où l'on recommande de cuire du castoreum¹⁶⁸ dans du vinaigre fort et d'en enduire la nuque du patient, préalablement rasé et scarifié en de nombreux endroits. Les remèdes contre la léthargie à base de produits sternutatoires dont on bourre au besoin les narines de l'endormi pour le faire éternuer avec violence ne sont guère plus charitables... à l'époque les "folies" du cerveau se soignent avec vigueur !

Comme les sirops et électuaires, c'est dans la cuisine que les herboristes dont beaucoup furent des femmes, apprêteront les *simples médecines* en y confectionnant force gâteaux, tourtes et crêpes auxquels incorporer les herbes requises. Giroflée, muscade, réglisse et cannelle composeront des galettes fortifiantes ; on destine aux cerveaux vides des gâteaux de farine au serpolet ; manger des crêpes à la petite joubarbe est un remède emménagogue ; si on les fait glisser avec du vin à la réglisse et au miel, on y ajoute un effet diurétique ; une tourte de chèvrefeuille est offerte au malade atteint de fièvre quarte. Hildegarde affectionne particulièrement ces remèdes nourrissants autant que salvateurs. Porté vers les expériences, Platearius, pour sa part, suggère de glisser la poudre de scammonée¹⁶⁹ dans le pain pour jouir en douce de ses effets purgatifs ; ou mieux encore d'exciser le tronc d'un arbre et de remplir sa sève de cette poudre pour obtenir à la saison de bons fruits bien laxatifs !

Certaines plantes méritent tout-à-fait leur nom de panacée. Outre l'armoise, il faut citer la bétoine aujourd'hui un peu oubliée auquel le Moyen Age reconnaissait jusque 47 indications, fractures, maux de tête, douleurs d'estomac et colique, stérilité féminine, maux d'yeux et d'oreilles, maux de dents, saignement de nez, vomissement, douleur de rate, de vessie, de cou, paralysie, jaunisse, gravelle ! On comprend que les rites antiques pour la cueillir aient été soigneusement codifiés. N'omettons pas la verveine, herbe sacrée des anciens

¹⁶⁷ *Asperula cynandrica*.

¹⁶⁸ Substance secrétée par les glandes du castor.

¹⁶⁹ *Dyagredium*.

comme la pervenche, la mauve chère aux Pythagoriciens, la sauge *Salvia* dont on assurait que la posséder en son jardin valait mieux que tout médecin, elle qui est antisudorale, emménagogue, tonique, antispasmodique, antiseptique... sans parler de son goût délicat pour la cuisine. Quant au chou, exalté par les Romains qui affirmaient s'être abstenu de tous remèdes six cents années durant pour en avoir régulièrement consommé, ils étaient un peu passé de mode, du moins médicale! La rose enfin était déjà la belle reine des fleurs ; les herbiers distinguent soigneusement les rouges des blanches, les sèches des fraîches, enfin les anthères. Avec du miel et des roses, on fabriquait le miel rosat ; avec du sucre, le sucre rosat, deux préparations réconfortantes et antiasthéniques ; le sirop rosat se faisait avec du jus épaissi au sucre, l'huile rosat avec de l'huile d'olives où macéraient quarante jours au soleil des roses fraîches ; enfin, pour être parfaite, l'eau de rose requérait l'emploi de la rosée. Non moins réconfortantes par leur douce odeur, les violettes entraient à leur tour dans des recettes de sucre violat, de miel violat ou d'huile violat. Car le parfum des fleurs est un remède contre la mélancolie et réveille la joie de vivre. Ainsi l'effluve des lys réjouit le cœur de l'homme et suscite en lui de justes pensées.

Il existait d'ailleurs un électuaire spécifique pour susciter la joie, à base de jus de pommes, de coings, de vins vieux, de suc de bourrache, fleurs de basilic, aromatisé avec du macis, du musc, de l'ambre, du camphre, du storax, des perles broyées, de l'os de cœur de cerf et de la limaille d'or et d'argent. Cette joie était coûteuse à acquérir ! mais il existait des moyens plus simples d'obtenir le bonheur, car les plantes permettaient aussi d'obtenir ou de conserver une belle apparence qui susciterait l'amour.

Une très grande importance esthétique est accordée à la chevelure ; il est vrai que l'on considérait l'alopecie comme un des symptômes de la lèpre. Heureusement les remèdes ne manquent pas, même contre la calvitie avérée :

Frotte d'oignons broyés un crâne dénudé :

Bientôt fleurit au front l'ornement demandé.

L'amande amère confite dans le vinaigre arrête la chute, la repousse sur les endroits dégarnis sera assurée par des noisettes broyées dans de la vieille graisse d'ours ou de truie. Un cataplasme de miel et de cresson luttera efficacement contre la pelade. Pour faire pousser et épaissir la chevelure, on cuit dans l'eau de lessive de la canne de Provence¹⁷⁰ et on s'en lave la tête ; la fougère aussi fait pousser les cheveux, de même que la bien nommée cheveux de Vénus¹⁷¹ qui permet, sous forme de décoction dans le vin, de les multiplier. Quant aux vertus de l'ortie, on les reconnaît encore aujourd'hui. Pour lisser une rêche chevelure, on utilisait une décoction de plantain psyllium ; des fèves dans du lait domptaient et amollissaient des cheveux rebelles. Si c'était la couleur qui déplaisait, on recourait déjà à la teinture au henné, il rendait rouges les ongles et les cheveux, avec de l'huile, on confectionnait une teinture noire ; on décolorait ensuite, si nécessaire avec du jus d'orange dans du vinaigre ; enfin le henné avec de la salive teignait en jaune... Cheveux et barbes affligés par leur canitie retrouvaient la noirceur regrettée grâce à des noix de galle cuites dans de l'huile, réduites en poudre et mêlées à de l'écorce de noyer bouillie dans de l'eau de pluie.

Les cheveux étaient fort appréciés, les poils moins, et les dames usaient volontiers de dépilatoires, par exemple des emplâtres de fèves bouillies. L'eau de lupin passait pour détruire le poil à sa racine ; l'huile de jusquiame additionnée de jus de pavot avait le même effet.

La peau du visage était l'objet de soins non moins assidus. Quand on s'affligeait de cicatrices, on pouvait les effacer avec du baume ; on jouissait des bienfaits de l'hysope qui rend la peau souple et unie et efface en prime les éphélides, peu appréciées. La scabieuse comme la rose procuraient des eaux fort utiles comme lotions de beauté ; l'iris venait à bout de toute rugosité, la nielle des blés, compagne magnifique et vénéneuse des moissons de jadis,

¹⁷⁰ *Arundo dinax*.

¹⁷¹ *Adiantum capillus Veneris*.

effaçait les taches et le lys estompait les rides. Le pois chiche qui fait grossir donnait en revanche une peau luisante et bien tendue ! Un cataplasme de froment, vinaigre, miel et farine était le remède souverain contre les vilains boutons ; enfin, bien avant nos modernes gommages, les belles dames médiévales usaient des vertus de la gomme adragante pour affiner le grain de leur visage. Une belle peau se devait d'être blanche : la racine de serpentine, une sorte d'arum, y aidait : il fallait la sécher, la réduire en poudre, la mouiller d'eau de rose et de céruse avant de s'en oindre quotidiennement ; plus puissant, l'arum pied-de-veau permettait même l'économie de la céruse, horriblement caustique. Enfin c'est avec le laurier que les accouchées au teint grisâtre retrouvaient leurs belles couleurs. On se gardait des méfaits du soleil à l'aide du pouliot.

On s'occupait aussi des ongles : une préparation à base de sureau-hièble lissait les ongles rugueux, on renforçait les ongles cassants avec du liseron. Hildegarde n'oublie pas les accouchées qui ont du mal à retrouver leur ligne et elle leur conseillait du panais, deux fois bouilli puis cuit avec de la laitue, de l'oignon et du coriandre ; on sert le plat avec du sel et de l'huile. Suivant notre moniale, les personnes grasses auront intérêt à éviter le gingembre qui les rend stupides et hébétées. S'ils veulent maigrir, voici la recette de Platearius :

Remplir une poêle de fer de fleurs de noisetier ; bouillir dans du vin nuit et jour, rajouter au besoin du vin ; filtrer et boire de ce vin pendant cinq jours. Que tout ceci soit fait au mois de février.

Pour les belles qui désirent, suivant les canons d'alors, des mamelles petites et menues, Platearius préconise des bandeaux imbibés d'oliban, une sorte d'encens, en poudre et délayé dans du vinaigre. Mâcher du mastic¹⁷² donnera de belles dents blanches. Si vous voulez aussi une belle voix, l'absinthe et le poireau sont là tout prêts, à en croire l'exemple des perdrix qui en avalent avant de chanter, comme l'avait noté et imité l'empereur Néron de triste mémoire.

Les plantes étaient aussi précieuses auxiliaires des sentiments. Soigner sa rate avec du lamier ne donne-t-il pas la gaîté issue du rire dont cet organe est la source ? Prendre de l'aunée¹⁷³ et triompher de sa mauvaise digestion, n'est-ce pas en même temps supprimer la tristesse et la colère en agissant sur leur cause ? Manger de la réglisse rend l'esprit suave. Contre la mélancolie, Hildegarde mélange galanga et pyrèthre, poivre, farine de fève, suc de fénugrec pour de petites galettes qu'on fait sécher au soleil ; on les avale et on les fait glisser avec une boisson à la réglisse et au miel. Un peu de poivre sur du pain ouvre l'appétit ; le crocus reconforte les tristes et prédispose à la joie mais il est anti-érotique. Quant aux épices, elles ne sont pas seulement délicieuses : selon Avicenne, boire des graines de moutarde dans du vin affine l'intelligence. Le cucèbe éteint les ardeurs mauvaises et rend joyeux et intelligent. Mais aux plantes, on demandera surtout d'aider à l'amour, à lui seul capable de donner le bonheur ici-bas.

Nos herbiers sont bien antérieurs aux Réforme-Contre-Réforme et leurs austérités ; ils alignent sans vergogne une quantité de plantes aux vertus aphrodisiaques ou susceptibles de réveiller des ardeurs défaillantes. La joubarbe dite *semper viva* ne se contente pas de lutter contre la stérilité, elle rend toute leur vigueur aux vieillards qui pourront aussi user du baume pour allonger leur vie. Mêler de l'aristoloche à la chair de boeuf permet d'engendrer un fils si vous le désirez, tandis que boire du lait enrichi de cinamome(cannelle) prépare à l'acte tout en excitant la mémoire, ravivant l'âme et donnant de surcroît une haleine suave ! Ce n'est pourtant qu'une banale herbe stomachale. Mais le corps que nous décrivent les herbiers est un tout et son fonctionnement vise à l'harmonie. Les reins sont le siège du désir : on ajoutera à leur force si on pose sur eux un cataplasme de semence de roquette pulvérisée avec du vin et du miel. Lin, berce-bran-ursine, buglosse¹⁷⁴, autant d'aphrodisiaques si l'on en a besoin ; mais

¹⁷² La "mastichè" des Grecs.

¹⁷³ *Inula Helenium*.

¹⁷⁴ Berce-bran-ursine : *heracleum sphondylium* ; buglosse : *anchusa officinalis*.

si au contraire, l'état de moine ou le veuvage est le vôtre, il faut recourir aux vertus de la fraîche laitue et toute sa famille ou à l'odorante myrrhe. Avec le conseil de porter suspendu au bout d'un fil au-dessus du bas-ventre un rameau de mauve, nous entrons dans le domaine de la magie où les herbes sont souveraines.

Lorsqu'on vous a fait à votre insu boire un philtre d'amour maléfique, selon Hildegarde, tout n'est pas perdu, il faut tout de suite absorber du suc de plantain, avec ou sans eau, puis faire suivre d'une boisson forte. À l'inverse, si vous désespérez d'un amour non partagé, lisez Platearius:

Pour avoir l'amour d'un homme, oins toi les mains de jus de verveine puis en touche celui dont tu veux être aimée.

La verveine a bien d'autres pouvoirs !

Pour rendre gais et joyeux des convives, prendre quatre feuilles et quatre racines de verveine et les cuire dans du vin ; asperger de ce vin l'endroit où le repas doit avoir lieu. (*ibidem*)

N'ayez pas peur de l'ivresse : une couronne de violettes saura vous en garantir! Mais la verveine est surtout une plante divinatoire :

Si l'on veut connaître le sort d'un malade à qui l'on rend visite, il faut porter à la main droite une branche de verveine depuis la porte jusqu'à l'endroit où il repose puis lui demander comment il se sent; s'il répond "bien", il guérira ; s'il répond "mal", il mourra. (*ibidem*)

La verveine partage ses capacités prophétiques avec la pimprenelle : il suffit de broyer la plante avec du sel et de diluer le jus dans un verre de vin pour savoir si un blessé survivra : quand il boit le breuvage et que celui-ci ressort par la plaie, le blessé est perdu ; le jus de piloselle a le même pouvoir : le malade qui le rejette est condamné. Dans la chambre du malade cependant, on peut toujours disposer pour l'aider des jonchées odorantes d'iris ou des branches et des feuilles de saule. L'*Artemisia grande* camomille se cueille en mai ou en juin, elle est l'une des trois armoises que jadis découvrit pour le bien des malades la déesse Diane ; en placer sous l'huis de la maison protégera les habitants contre tout mauvais vouloir des hommes. Il convient de cueillir avec un grand soin la renouée-des-oiseaux¹⁷⁵ en prononçant cette formule si l'on veut guérir une métrorragie :

Herbe polygonia, fille du roi des jardins, de même que tu as clos l'enfantement de la nature à la femme, veuille, je te prie, clore ce flux de sang chez telle femme.

Semblablement, la bourse à pasteur¹⁷⁶ ne se cueille qu'au mois de juin, à la lune descendante, si l'on veut jouir de ses vertus secrètes. Qui portera sur lui de la rue fraîche pourra en toute sécurité aller tuer le basilic ; le serpillum qui écarte les bêtes venimeuses est consommée par les laboureurs au mois d'août pour leur permettre de faire la sieste dans les champs sans danger. C'est le malade lui-même qui doit cueillir l'euphrase à la tombée de la lune ; il la mettra à sécher et plus elle sèchera, moins il souffrira des yeux, en bref il aura transféré son mal sur la plante. Les femmes de Salerne n'agissaient pas autrement quand elles usaient du cyclamen. Après avoir cueilli la plante au dernier jeudi du décours de la lune, elles la plaçaient sur leur rate ; arrivées à la porte du malade, elles fendaient le cyclamen en trois avec une cognée tout en criant "*Que tranches-tu ? - ma rate*" répondait le patient. Alors elles entraient, pendaient la plante au-dessus du feu et de la fumée en affirmant "*Comme sècheront les morceaux de ce cyclamen sèchera la rate de ce patient*". Alors seulement elles le soignaient.

Hildegarde montre moins de réticences que Platearius pour retranscrire les vertus magiques dont on enrichissait les plantes. Elle préconise ainsi de plonger dans une fontaine d'eau pure la mandragore pour en ôter tout maléfice ; elle n'évoque pas les moyens dont on usait pour la cueillir quand on la faisait arracher par un chien pour ne pas entendre le cri

¹⁷⁵ Polygonum aviculare.

¹⁷⁶ Capsella bursa pastoris.

mortel qu'elle jette ; elle ne dit pas non plus qu'on l'utilisait pour trouver un trésor ou pour la nécromancie. Elle conseille simplement à l'homme que dévore un désir impossible de porter sur lui la plante femelle qui absorbera son obsession ; la plante mâle a évidemment le même rôle pour une femme ; la mandragore se charge aussi de la peine de celui qui la cueille s'il la couche auprès de lui la nuit en prononçant la formule requise - que la moniale connaît et donne.

Aux 47 vertus de la bétoine, Hildegarde en rajoute une : une feuille dans chaque narine, une sous la langue, une dans chaque main, une sous chaque pied permettent de se libérer des sorcelleries à visée amoureuse ; en guise de prévention, elle conseille de porter un brin d'anis vert au cou. Une fois victime d'un enchantement, on fera brûler du soufre qui amoindrit la puissance des sorciers. Enfin il faut toujours garder près de soi de la fougère car nul ne peut ainsi vous envoûter avec une figurine de cire. Le suc de la fougère est rempli de sagesse. Il faut donc veiller à entourer de fougères les parturientes et le berceau des tout petits. La lavande, autre herbe pure, vous fera triompher des malfaisances démoniaques qui environnent les hommes.

En conclusion, on peut dire que le pouvoir des plantes dans les Herbiers paraît vraiment immense : guérir, réjouir, embellir, sont les tâches coutumières de celles que l'on pourrait presque appeler nos amies les herbes ! Mais au Moyen Age, pour l'herboriste qui les cherchait attentivement, pour la femme qui les cuisait patiemment, longuement, pour le médecin qui les préconisait et les appliquait, elles étaient sans doute bien autre chose : dans le grand livre de la nature ouvert devant les hommes, à chaque ligne de chaque page, dans les tiges vivaces, les corolles lumineuses et les parfums suaves, dans la *viridité* des feuilles, Dieu avait voulu semer pour les siens les preuves de son amour salvateur.

**INVENTAIRE DE
L'APOTHIKAIRE TOSSANTI À
GRASSE AU XV^e SIECLE**

Marie-Christine GRASSE

S'il existe de nombreux travaux sur l'alimentation en Provence à la fin du Moyen Age,¹⁷⁷ rares sont ceux qui renseignent sur l'utilisation et la consommation de végétaux. Peu d'éléments permettent d'apprécier la place des plantes dans la vie quotidienne durant cette période. Le dépouillement de près d'un millier de textes de différents notaires grassois et de la région n'a livré que très peu de textes relatifs au jardin. Seul un inventaire après décès mentionne divers végétaux : ce dernier a servi de base à notre synthèse.

La connaissance médiévale des plantes déborde largement les limites du jardin, l'*herbularius*¹⁷⁸ ou *viridarium*¹⁷⁹, que l'on rencontre à l'intérieur de la cité autour des plus grandes demeures nobles. Ces parcelles, de dimensions fort réduites et souvent contiguës aux maisons, ne comportent cependant qu'un nombre restreint de plantes. Contrairement à d'autres régions de France¹⁸⁰ où la faible densité urbaine est composée par de nombreux jardins ou terrains à bâtir, le bâti reste serré en Provence orientale.¹⁸¹

D'autres terrains entourent les remparts. À Grasse comme ailleurs, la ville possède une ceinture de jardins. Proches des sources, ils bénéficient d'un arrosage régulier qui favorise la production de plantes et légumes. Les cours d'eau tout comme les besoins de ravitaillements fixent souvent l'implantation de ces jardins.

D'autres terres soumises à la culture des céréales, de la vigne avoisinent la ville.

De nombreuses plantes sauvages sont récoltées soit pour la préparation des remèdes, soit en complément ou en substitut des aliments végétaux d'origine cultivées pour l'alimentation ou utilisées dans l'artisanat de l'époque (matières premières végétales pour le tissage, la teinture ou l'art pictural tel l'indigo, l'ocre, le safran, le soufre, le sang de dragon... mentionnées dans l'inventaire).

Si l'on sait peu de choses des jardins médicinaux du Moyen Age, les jardins potagers sont tout aussi méconnus. C'est indirectement par des listes d'achat, des inventaires après décès que l'on arrive à percevoir la nature de l'alimentation végétale et l'importance relative de divers produits (la truffe, la rhubarbe, la raiponce, l'orge, la semoule, l'huile... cités ici). Il s'agit évidemment de la consommation des classes aisées. En effet, le jardin populaire a si peu concerné les actes de l'époque que l'on s'interroge toujours sur sa composition et sa nature.

L'inventaire après décès de Maître Ermentaire Tossanti, marchand à Grasse, présenté ici, nous renseigne sur le niveau de vie élevé d'un commerçant de la fin du XVe siècle¹⁸². En 1475¹⁸³, Ermentaire Tossanti possède un vaste logement et sa boutique dans la rue principale de Grasse, la rue Droite¹⁸⁴. Le texte donne des informations sur sa demeure, son niveau de vie : la fin du texte mentionne en effet un coffret contenant une multitude de monnaies composé de centaines de florins de diverses origines géographiques, ce qui tend à prouver l'important rayonnement du commerce d'Ermentaire. Mais, à travers l'inventaire de sa

¹⁷⁷ STOUFF (L.), *Ravitaillement et alimentation en Provence, aux XIVe et XVe siècles*, Paris-La Haye, 1970.

COULET (N.), « Pour une histoire du jardin. Vergers et potagers à Aix-en-Provence, 1350-1450 », in *Le Moyen Age*, 1967, p.239-270.

Collectif, *Herbes, drogues et épices en Méditerranée : histoire, anthropologie, économie du Moyen Age à nos jours*, C.N.R.S., Paris, 1990.

¹⁷⁸ Nom du jardin d'herbes médicinales souvent cité dans les actes notariés grassois

¹⁷⁹ Nom que l'on donne au jardin, à l'herbier qui reçoit les égouts et le purin et où l'on fauche de l'herbe verte toute l'année.

¹⁸⁰ DESPORTES (P.), *Reims et les Remois aux XIIIe et XIVe siècles*, Thèse, 1976, 2 vol. Paris, 1977, p. 672.

¹⁸¹ GRASSE (M.-C.), *L'habitat urbain médiéval en Provence orientale 1250-1525*, Thèse, 6 vol., Aix-en-Provence, 1995, vol. 2, p. 14.

¹⁸² À cette époque on dote sa fille pour 30 florins et on achète une maison dans la même rue pour un peu moins de 50 florins.

¹⁸³ A.D.A.M. J.J. 321 Minutes, 1468 à 1474. Notaire Raymond Barbaruffi de Grasse, 200 et 50 folios, f°75.

¹⁸⁴ Il s'agit d'une unité d'habitation répartie dans un seul corps de bâtiment, sur une parcelle compacte qui donnait directement sur la rue. Cette vaste structure de trois, voire quatre niveaux possédait treize pièces et deux annexes. Le mobilier cité par le notaire est riche et varié.

boutique dont nous ignorons cependant la valeur numéraire, il renseigne également sur la consommation de plantes et de produits divers à Grasse à la fin du Moyen Age. La quantité plus ou moins réduite du produit énuméré peut être un indice de sa rareté, de sa préciosité ou de ses propriétés thérapeutiques limitées. Mais dans tous les cas, il nous permet de découvrir le contenu d'une apothicairerie de l'époque. Il semble que le notaire, qui pratique un latin usuel, ait eu quelques difficultés de transcriptions. Il ne connaissait vraisemblablement pas tous les produits dont il dresse l'inventaire, d'où certaines cacographies. Peut-être un commis lui a cité ou dicté oralement ces produits dont le notaire aurait alors fait une transcription phonétique. Mais peut-être a-t-il aussi recopié des noms mal orthographiés sur les étiquettes ? Cette apothicairerie constitue vraisemblablement un vaste espace commercial si l'on tient compte des nombreux rangements mentionnés dans l'inventaire et de la diversité des substances qu'ils contiennent ¹⁸⁵: cinq étagères à droite, quatre rayonnages au centre (ou au fond) de bas en haut. Nous ignorons la raison pour laquelle le notaire reprend son descriptif par la troisième étagère sur la gauche, qui contient des pichets, puis passe directement à la première, au même type de contenu pour enchaîner par des sirops et onguents divers et non localisables dans l'espace. Peut-être la deuxième étagère est-elle vide ? Il achève enfin son inventaire par un mobilier typique de ce genre d'activité commerciale tels des mortiers, balances, entonnoirs, boîtes vides...

Si les textes laissent supposer une alimentation populaire peu variée, les saveurs semblent variées. La table (de la classe riche ?) use d'épices tel le poivre, la cardamome, les noix de muscade, le safran, le girofle, les graines de coriandre ou encore le thym, mais agrmente aussi l'ordinaire d'aromates comme la moutarde en grains ou en poudre comme l'atteste leur mention dans le texte. Les familles botaniques des Labiées (thym, marjolaine, menthe) et des Umbellifères (fenouil, coriandre, carvi) offrent une grande diversité de goûts.¹⁸⁶ Tous ces aromates sont alors d'emploi courant notamment avec les féculents déjà consommés à l'époque (pois chiches, fèves...) dont ils facilitent la digestion.¹⁸⁷

Au Moyen Age, les épices et aromates servent aussi de remède. On compose des mélanges aux saveurs agréables mais aussi aux vertus médicinales.

La plante orientale, de son côté, contribue au développement symbolique de la littérature et de la poésie amoureuse médiévales. Si le jardin des métaphores cultive la rose et le lis, l'inventaire présente ici des solutions à la violette et à la rose contenues dans des pichets.

Les tables prospères servent également des conserves, compotes, confitures ou sirop de certaines plantes ou fruits, ainsi que des dragées. Grasse n'échappe pas à la règle.

Dans toutes les pharmacopées, il existe, jusqu'au XIXe siècle, une section concernant les fièvres. En effet, la médecine ancienne ne connaît pas l'origine microbienne des maladies infectieuses et considère donc l'élévation de température comme une maladie à part entière et non comme un symptôme. À chaque humeur correspond un type de fièvre : fièvre bileuse, sanguine, mélancolique auxquelles correspondent des thérapeutiques : le sang de dragon, l'acore, l'anacarde, les feuilles de bouleau, la régalice, la coloquinte.... Ermentaire Tossanti ne les ignore pas. Elles recouvrent en fait de nombreuses affections aiguës ou chroniques comme le paludisme, les maladies virales, pulmonaires et infectieuses.

Parmi les nombreuses plantes utilisées dans ces affections, celles aux vertus adoucissantes et aromatiques anti-infectieuses sont les plus importantes. La guimauve, « mauve blanche » de la médecine populaire, a conservé une place majeure comme remède

¹⁸⁵ GRASSE (M.-C.), *L'habitat urbain médiéval en Provence orientale 1250-1525*, Thèse, 6 vol., Aix-en-Provence, 1995, vol. 1, p. 373.

¹⁸⁶ On rencontre également la sauge, le romarin, la sarriette, le basilic, le persil, le cerfeuil, l'aneth non mentionnés dans ce texte.

¹⁸⁷ LIEUTAGHY (P.), « Jardin du savoir, jardin d'histoire », in *les Alpes de Lumière* n°110/111, 1992.

courant contre la toux. Il en est de même pour la gomme arabique, la ronce bleue, le jujube, la menthe douce, les préparations à base de miel... Des diurétiques comme le souchet ou l'amande du souchet, la porcelaine ou poupier, la mégalice ou réglisse que l'on peut se procurer dans l'apothicairerie grasse, peuvent intervenir dans le traitement des maladies fébriles pulmonaires.

Les pharmacopées et formulaires médiévaux font une large place aux remèdes et aux soins féminins. Ce savoir est exceptionnellement passé dans les écrits. Des « guérisseuses » mettent en pratique les recettes de la médecine féminine. Leur complicité avec les plantes les associe souvent à des démons, des sorcières...

L'armoise, l'aristoloche clématite ou ronde et la fraxinelle sont considérées comme base de soin des troubles douloureux associés au cycle menstruel. Transmise de mère en fille, la connaissance des remèdes végétaux à visée gynécologique et plus largement favorable à la nature féminine (plantes du sang, de la circulation) est longtemps restée vivace.

A l'époque, si la notion d'aseptie n'existe pas encore, le soin des lésions externes ne peut être qu'aléatoire. La thérapeutique végétale se classe en deux catégories : les astringents et les antiseptiques.

Les astringents sont des médicaments qui ont la vertu de resserrer les tissus, les muqueuses... On use d'astringents en soins externes sur les plaies, en lotion, cataplasmes, poudres... Ermentaire Tossanti en possède un large éventail.

Les ronces, les écorces de certains bois (la feuille ou le bois d'aloès) sont de remarquables cicatrisants. La plupart peuvent également être utilisées en infusion pour des lésions internes.

C'est surtout avec les huiles et résines des arbres et arbustes balsamiques, le plus souvent méridionaux ou exotiques, que l'on prépare des onguents cicatrisants : l'opopanax, le labdanum, diverses gommés aromatiques, arabiques... Certaines plantes aromatiques de la famille des Labiées sont parfois utilisées comme antiseptiques (le thym...), mais également sous forme de bandes de tissus enduites de substances anti-hémorragique : le spanadrap ou encore des plantes comme l'orpin.

Certaines plantes servent à purger l'organisme de l'humeur en excès : l'aloès, le souchet, le thym. La purgation s'entend dans le sens large du terme : purifier le corps. Elle met souvent en jeu des plantes suspectes voire toxiques telle la purge stomacale (soigneusement rangée sur une étagère), l'antimoine, l'aristoloche clématite, la coloquinte mentionnées dans le texte, mais aussi l'épurgé, le safran ou des matières animales tels le corail... Il existe également des remèdes plus doux comme la mauve, la guimauve, le suc de l'aloès, la ronce bleue, le miel, le citron, la gentiane... En effet, qu'il s'agisse d'apaiser l'estomac, d'ouvrir l'appétit, de calmer des douleurs, de faire vomir ou au contraire d'interrompre des vomissements... les pharmacopées anciennes proposent de multiples recettes telle la potion de Magistri Francisci Jacobi, la solution bénédicte, contenues dans des pichets de l'apothicaire grasse.

Les herbes magiques et les plantes toxiques ne poussaient certainement pas dans les jardins médiévaux respectables. Ceux qui les utilisent préfèrent les cueillir en secret à l'état sauvage ou les acheter chez l'apothicaire : le cédrat, les mumières (momies devenues par extrapolation des petits morceaux de chairs mortes) ou encore la mandragore.

La croyance dans les remèdes est elle que certaines plantes sont vendues afin d'enrayer les plus grandes épidémies de pestes ou de choléra (les clous de girofle, le poivre, les noix de muscade,...).

Il est intéressant de noter que 68 % de ces produits sont d'origine végétale, ce qui ne saurait surprendre, 11 % d'origine minérale, 5 % d'origine animale. Cependant, 16 % n'ont

pu être classés dans une de ces catégories parce que l'on ignore leur équivalent : ils demeurent donc indéterminés.

Enfin, si la boutique d'Ermentaire Tossanti renferme de nombreuses plantes méditerranéennes, certaines viennent d'orient (l'acore, l'antimoine, le safran...), d'Asie (la cardamome, les feuilles de bouleau, la colophane, le camphre, la cardamome, le jujube...), d'Afrique du Nord (les coloquintes, la poudre de Bougie, les racines de cyprès...) ou encore du Proche Orient (le mastre, les gommés diverses, l'huile de ben, le galbanum, la myrrhe, l'encens...).

Elles attestent, tout comme l'inventaire des monnaies, d'un vaste réseau commercial et d'une large utilisation d'espèces végétales proches ou lointaines, avant même les grands voyages de l'extrême fin du XVe siècle.

Bibliographie

I. Les plantes aromatiques

BURNAT (E.), *Flore des Alpes-Maritimes ou catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément dans la chaîne des Alpes-Maritimes...*, 3 vol., édition H. Georg, Lyon, 1983.

FOURNIER (P.), *Les quatre flores de France, Corse comprise*, édition P. Lechevallier, Paris, 1961.

GOUDET (A.), *La végétation sur le littoral méditerranée; arbres, plantes, fleurs, fruits*, Imprimerie nouvelle, Nice,...

GUEIDAN (E.), *Le jardinier provençal des légumes, des fleurs, des fruits, des prairies, des céréales : traité de culture pratique pour le Midi de la France*, Librairie P. Ruat, Marseille, 1914.

HAUDRICOURT (A. G.), HEDIN (Louis), *L'homme et les plantes cultivées*, éditions A.M. Métailié, Paris, 1987.

JAUME SAINT HILLAIRE (J. - H.), *Plantes de la France décrites et peintes d'après nature*, 10 vol., Saint Hillaire, Paris, 1822.

PLINE, *Histoire de la nature*, traduit par Danielle Sommier, Jérôme Millon, Grenoble, 1994.

RISSE (A.), *Flore de Nice et des principales plantes exotiques naturalisées dans ses environs*, Société typographique, Nice, 1844.

ROSETTI (G.), *Notandini secreti de l'arte profumatoria*, édition Nei Pozza, Venezia, 1555.

WAECHTER (J.), *Jardins des senteurs*, P.S.I., Paris, 1987.

II. Les herbes, les simples

AL BAYTAR (I.), *Traité des simples*, traduit par Lucien Leclerc, 3 vol., Institut du Monde Arabe, Paris, 1883.

BREMMES (L.), *Le livre des herbes : jardin, décoration, cuisine, beauté, santé*, Hachette, Paris, 1989.

CLEVELY (A.), RICHMOND (K.), *Plantes et herbes aromatiques : connaître et préparer*, Larousse, Paris, 1996.

III. Les épices

DELAVEAU (P.), *Les épices : histoire, description et usage des différents épices, aromates et condiments*, Albin Michel, Paris, 1987.

Herbes, drogues et épices en Méditerranée : histoire, anthropologie, économie du Moyen Age à nos jours, C.N.R.S., Paris, 1990.

NANTEI (B.), PREBAUT (J. - C.), *Le jardin des épices*, éditions Du May, Paris, 1992.

La route des épices, B.T. n°1058, mai 1992.

IV. Les plantes médicinales

Centre de l'enluminure et de l'image médiévale, *Les jardins du Moyen Age*, Le léopard d'or, Paris, 1995.

LIEUTAGHI (P.), « Jardins des savoirs, jardins d'histoire » suivi des « glossaires des plantes médicinales », in *Les Alpes de Lumière*.

Collectif, *Les plantes aromatiques et médicinales*, catalogue d'exposition, Association Méditerranéenne de Diffusion des sciences et techniques, éditions J. Aillaud, Guy Hazzan, Denis Lemordan, Marseille, 1986.

QUILLET (C.), *Nos plantes médicinales : leurs vertus, leur descriptif, leur préparation*, édition Engelhand, Angoulême, 1978.

SHAFFNER (Dr W.), *Les plantes médicinales et leurs propriétés*, Delachaux et Niestlé, Barne, 1992.

V. Les plantes hallucinogènes

SCHULTES (R. E.), HOFMAN (A.), *Les plantes des dieux : botanique et ethnologie*, édition du Lézard, N.S.P., Paris, 1993.

1475, 20 avril-10 décembre. Grasse. - Inventaire des biens de la succession de l'apothicaire *Ermentarius Tossanti* dressé pour ses héritiers mineurs à la demande de leur tutrice *Johanneta*, veuve du défunt, et en présence de leurs oncles *Honoratus* et *Bertrandus Tossanti* et de leurs cousins maître *Jacobus Corme*, notaire, et *dominus Donatus Cravi*.
Original, extensoire de *Raimondus Barbaruffi*, notaire de Grasse, 1468-1475, A.D. Alpes-Maritimes, 1 J 321, f° 75-90.

Après l'habitation, les biens-fonds, les rentes, les créances et les archives vient la boutique du défunt (f° 83 v°) :

(...)

In prima astageria dicte apothecae partis dextre :

- et primo unum magnum massapanum depictum in quo est unus cartayronus folliculorum cene¹⁸⁸
- item unum alium massapanum depictum in quo est una libra sinomomi¹⁸⁹
- item unum alium massapanum magnum depictum in quo sunt tres libre de semola¹⁹⁰
- item unam capcietam quadratam in qua est una libra sandali¹⁹¹
- item unam aliam capcietam in qua est certa quantitas calaphonie¹⁹²
- item unam aliam capcietam in qua sunt viginti duo tam massapani parvi quam boysserete pillularum diversarum maneriorum, que cum dictis massapanis, boysseretis et pillulis ponderant libras undecim
- item unam aliam capcietam in qua sunt tres libre grane cinapi¹⁹³
- item unam aliam capcietam in qua est media libra sulfuris
- item quatuor magnos massapanos depictos vacuos
- item duas capcietas vacuas.

In secunda astageria ascendendo :

- et primo unum magnum massapanum depictum in quo est media libra de regualicia
- item unum alium massapanum depictum in quo est certa quantitas jujubarum sive chichols¹⁹⁴
- item unum alium massapanum depictum in quo est certa quantitas ordey
- item unum alium massapanum (84 r°) depictum in quo est una libra cere rubeae
- item unam capcietam in qua est certa quantitas de coparosa¹⁹⁵ ponderis, inclusa dicta capcieta, librarum viginti duarum
- item unum parvum massapanum in quo est scamonea¹⁹⁶ circa unam unciam
- item unum parvum massapanum in quo sunt uncie tres anacardi¹⁹⁷
- item unam capcietam in qua sunt libre due grane cinapi vel circa
- item unum alium parvum massapanum in quo est de grana babotina¹⁹⁸ circa duas uncias

¹⁸⁸ Mistral *sene* = sené, *Cassia angustifolia*, arbrisseau (Yémen, Somalie), laxatif et purgatif

¹⁸⁹ Du Cange *cinamomum* = canelle

¹⁹⁰ Du Cange *semolla* = semoule, genre de grain

¹⁹¹ Mistral *sandau* = sandal, *Santalum album*, arbre (Asie tropicale) au bois aromatique utilisé en parfumerie, également antiseptique des voies urinaires

¹⁹² Mistral *couloufoni* = colophane

¹⁹³ lat. *sinapis* = sénevé, moutarde

¹⁹⁴ Mistral *chichoulo* et *chichorro*, variantes varoise et niçoise de *ginjourlo* = jujube

¹⁹⁵ Mistral *coupo-roso* = couperose, sulfate, vitriol en sel

¹⁹⁶ Mistral *escamounèio* = scammonée, espèce de gomme

¹⁹⁷ Du Cange *anacardus* = onocardion, du grec *ονοκαρδιον* = dipsacus, chardon

- item unam aliam capcietam in qua sunt libre due cum quarto guariafinorum sive gualofres¹⁹⁹, in quo pondere includuntur duodecim nuces muscate
- item quamdam parvam boyssetam in qua est unus cartayronus argenti vivi
- item quatuor massapanos magnos depictos vacuos
- item duas capcietas vacuas.

In tertia astageria dicte apothecae ascendendo :

- primo unum parvum massapanum depictum in quo est libra una carnis cithoniorum sive cart de codon²⁰⁰
- item quemdam parvum massapanum in quo sunt due uncie hehei rubey
- item quemdam parvum massapanum in quo est una uncia calami aromatici
- item unum alium massapanum in quo sunt tres uncie salis geme
- item unum alium massapanum in quo sunt quinque uncie masticis
- item unum alium massapanum in quo sunt uncie due diptami²⁰¹
- item unum alium massapanum in quo est una uncia cum dimidia turbii²⁰²
- item unum alium massapanum depictum in quo est una libra cum dimidia thuris²⁰³
- item unum massapanum in quo est una uncia de galange²⁰⁴
- item unum alium massapanum in quo est una libra cum dimidia litergiri²⁰⁵ auri
- item unum massapanum depictum vacuum
- item unum massapanum in quo est una libra vel circa semole
- item unum alium massapanum in quo est media libra gumi serapini²⁰⁶
- item unum massapanum depictum vacuum
- item quemdam alium massapanum labdanum²⁰⁷
- item unum massapanum vacuum
- item unum massapanum in quo sunt uncie quatuor cercazole²⁰⁸
- item unum massapanum vacuum
- item unum parvum massapanum in quo sunt uncie quatuor mummie²⁰⁹
- item unam capcietam vacuum
- item unam aliam capcietam in quo sunt due libre vel circa cinapi pulverisati
- item unum parvum massapanum in quo est una uncia squinanti²¹⁰
- item unum alium massapanum in quo est una uncia radicis acori²¹¹
- item unum alium massapanum in quo sunt uncie tres gome draguanti²¹²
- item duas capcietas vacuas (84 v°)
- item unam aliam capcietam vacuum

¹⁹⁸ Du Cange *babota* = sorte de ver; Mistral *baboto* = nom de divers insectes et de la chrysalide du ver à soie

¹⁹⁹ Du Cange *gariofilum* = girofle (*caryophyllum*)

²⁰⁰ lat. *cydonius*, a. prov. *codon* = coing

²⁰¹ Mistral *ditame* = dictamnus, fraxinelle, plante aromatique et vulnérable d'Europe méridionale

²⁰² lat. *tuber*, a. prov. *trufa* = truffe ?

²⁰³ lat. *thus* ou *tus* = encens

²⁰⁴ Du Cange *galanga* = espèce d'arbre

²⁰⁵ Du Cange *letargerium* = sorte d'épice

²⁰⁶ Du Cange *serapium* = *syrupus* = syrop

²⁰⁷ Du Cange *laudanum*, Mistral *ladanum* = laudanum

²⁰⁸ mot introuvable, mais sa lecture n'est pas tout-à-fait sûre. Faut-il lire ou corriger *cerrazole*, qui renverrait au prov. *cerisolo* = sorte de cerise ?

²⁰⁹ Du Cange *mumia* ou *momia* = momie

²¹⁰ Du Cange *squinantum* = *juncus odoratus*

²¹¹ *Acorus calamus* = jonc odorant, plante aromatique (Europe) dont le rhizome contient de la choline (digestif), utilisée dans la fabrication de liqueurs et de parfum

²¹² Mistral *adragant* = domme adragant, qu'on tire d'un arbrisseau nommé tragacathe

- item unum parvum massapanum in quo sunt due uncie porcelanas
- item unum alium parvum massapanum in quo sunt quinque uncie antimonii.

In quarta astageria dicte apothecae ascendendo :

- item unum massapanum depictum in quo est una uncia de grana de coriandres
- item unum parvum massapanum in quo est una uncia anthiofli
- item unum alium massapanum in quo est una uncia reubarbari
- item unum parvum massapanum in quo est una uncia rasure eboris
- item unum massapanum parvum in quo sunt due uncie sublimati
- item unum alium massapanum in quo sunt libre due et tres uncie mirre²¹³
- item unum massapanum parvum in quo sunt due uncie castorey²¹⁴
- item unum massapanum parvum in quo est una libra et tres cartayroni macis²¹⁵
- item unum massapanum in quo est media uncia cassie ligne
- item unum alium parvum massapanum in quo sunt tres uncie euforbii
- item unum massapanum in quo sunt uncie quatuor cum dimidia gualbani²¹⁶
- item unum massapanum in quo est media uncia gumi aromatici
- item unum massapanum in quo est una libra cum dimidia storacis calamite²¹⁷
- item unum alium massapanum in quo est media libra aloes epatici
- item unum alium massapanum in quo sunt quatuor uncie cum dimidia crossi aurientalis²¹⁸
- item unum alium massapanum in quo sunt octo uncie ocree
- item unum alium massapanum in quo est una media libra gume arabica
- item unum alium massapanum in quo sunt octo uncie piperis longui
- item unum alium massapanum in quo est una uncia reupontici
- item unam cayssetam in qua sunt libre decem omnium pulverum, inclusa caysseta
- item alium massapanum in quo est media uncia zilo balsami²¹⁹
- item alium massapanum in quo est unus quartus uncie carpos balsami²²⁰
- item quindecim massapanos parvos vacuos.

In quinta stageria :

- item unum massapanum in quo est media libra asongie vitri²²¹
- item alium massapanum in quo est una uncia salis nitri²²²
- item unam cayssetam in qua sunt libre due cum dimidia omnium mirabolanorum²²³
- item unum parvum massapanum in quo est una uncia bedelli²²⁴
- item de balsemo puro existente in quodam canono sive ampula de cristallo ponderis unius uncie cum uno quarto, inclusa dicta ampula et clausura existente in quadam caysseta

²¹³ lat. *myrrha* = myrrhe; *Comniphora abyssinica* ou balsamodendron, arbre d'Arabie

²¹⁴ Mistral *castourèio* = castoreum, substance qu'on extrait du castor

²¹⁵ Du Cange *macis* = flos nucis aromaticae (attesté à partir de 1236)

²¹⁶ Du Cange *galbanum* = sorte de pigment ou de couleur

²¹⁷ Du Cange *storax calamites*, de *storax* = larme et *calamus* = roseau, = nom donné à un fruit semblable au coing, et au distillat qu'on en tire, qui adhère aux verges et aux roseaux

²¹⁸ lat. *crocus* = safran; celui-ci vient d'Orient et doit être une épice ou un colorant jaune

²¹⁹ *Comniphora opobalsamum* ou *Gileadensis* = baume de Gilead ou de la Mecque, arbuste de la même espèce et de la même provenance que la myrrhe

²²⁰ Du Cange *carpobalsamum* = fruit du beaumier; sans doute une autre variété de la même espèce, peut-être *Comniphora myrrha*, de même provenance

²²¹ Du Cange *asungia* = saindoux, vieux-oint

²²² Du Cange *nitrum* = poudre à canon

²²³ Du Cange *mirabolanus* = fruit utilisé pour faire des onguents; du grec *μυροβαλανος* = gland parfumé

²²⁴ Du Cange *bidellium* = liquide qu'on tire de certaines excroissances de l'orme, utilisé pour soigner les plaies

- item unum massapanum in (85 r^o) quo sunt due alipte muscate²²⁵
- item quemdam alium massapanum in quo est una uncia cum dimidia storacis rubey
- item unum alium massapanum in quo sunt libre quatuor coralh rubey
- item unum alium massapanum in quo est una media libra salis amoniaci
- item unum alium massapanum in quo sunt tres uncie coralhi albi
- item unum alium massapanum in quo sunt uncie tres nucis cipreci²²⁶
- item alium massapanum in quo sunt uncie tres ligni aloes
- item alium massapanum in quo est unus quartus uncie folii
- item alium massapanum in quo sunt due libre de fenigreci²²⁷
- item unum alium massapanum in quo sunt due uncie mirre
- item alium massapanum in quo est media libra coloquintide²²⁸
- item unum massapanum in quo est una libra de grana enisii²²⁹
- item septem massapanos vacuos
- item unam cayssetam vacuam
- (...).

In astageria prima existente in medio dicte apothecae :

- (...)
- et primo unum magnum massapanum depictum in quo est certa quantitas auripelli²³⁰
- item alium massapanum in quo est modica quantitas rubi majoris sive de roya
- item alium massapanum depictum in quo sunt certe aves de cera
- item tresdecim magnos massapanos depictos vacuos. (85 v^o)

In secunda astageria :

- primo unum massapanum mediocrem in quo sunt tres uncie sagiminis draconis²³¹
- item alium mediocrem massapanum in quo est certa quantitas sizorum rossorum
- item unum mediocrem massapanum in quo sunt tres uncie semen sumay²³²
- item alium massapanum mediocrem in quo sunt uncie novem indii²³³
- item alium mediocrem massapanum in quo est media libra carvy²³⁴
- item unum alium parvum massapanum in quo est una uncia cum dimidia blate Bizantie²³⁵
- item alium massapanum mediocrem in quo sunt quatuordecim libre de mervelhono²³⁶, incluso in pondere dicto massapano
- item unum parvum massapanum in quo sunt due uncie bene albi
- item unum parvum massapanum in quo sunt due uncie cum dimidia cardamomi
- item viginti unum massapanos tam parvos quam magnos vacuos.

²²⁵ Du Cange *alipiae* ou *alipies* = médecin qui soigne les blessures à l'aide d'onguents; le mot désigne ici plutôt l'onguent ou pommade vulnéraire

²²⁶ probablement des fruits de cyprès

²²⁷ *Trigenella foenum-graecum*, plante d'Europe méridionale à propriétés toniques, émoullientes, laxatives, utilisée en médecine vétérinaire

²²⁸ *Citrullus colocynthis*, coloquinte officinale, plante d'Asie et d'Afrique du nord au principe amer purgatif

²²⁹ peut-être lat. *anisum* = anis

²³⁰ Du Cange *auripellum* = orichalque

²³¹ Du Cange *sagimen*, a. prov. *sagin* = graisse

²³² Du Cange *sumach*, Mistral *suma* = sumac, arbrisseau

²³³ Du Cange *indium* = *Indigo tinctoria*, indigotier, arbuste tropical dont la graine donne un colorant bleu

²³⁴ Mistral *carvi* = *Carum carvi*, cumin des prés, plante aromatique originaire d'Asie mineure; mêmes propriétés que l'anis vert

²³⁵ Du Cange *blatta Tyria* ou *Byzantea* = pourpre, colorant rouge qui provient d'un coquillage

²³⁶ mot introuvable; possible métathèse pour *vermelhono* = vermillon, colorant rouge qui provient du kermès

In tertia astageria :

- item unum massapanum mediocrem in quo sunt septem uncie de glassa
- item alium parvum massapanum in quo sunt uncie novem scaci liquiricie²³⁷
- item unum alium massapanum parvum in quo est media libra gumilassi
- item unum alium massapanum in quo est media libra spanadrap²³⁸
- item unum alium massapanum in quo est unus cartayronus spernamalis²³⁹
- item unum alium massapanum in quo sunt due libre cum cartayrono pulveris, restrictim²⁴⁰ incluso dicto massapano in pondere
- item unum alium massapanum in quo est una libra cum dimidia spodii²⁴¹
- item unum alium massapanum in quo sunt due uncie selestinis²⁴²
- item unum alium massapanum in quo est una uncia cum dimidia de gensana²⁴³
- item alium massapanum in quo est una libra polipodii quercini²⁴⁴
- item alium massapanum in quo est media libra sileris montani
- item unum alium massapanum in quo sunt libre octo bolli armenici²⁴⁵, incluso in pondere dicto massapano
- item massapanos tam parvos quam magnos vacuos quindecim.

In quarta astageria :

- et primo unum massapanum in quo est una uncia cum dimidia opoponaci²⁴⁶
- item alium massapanum in quo est una uncia cum dimidia cacabre²⁴⁷
- item alium parvum massapanum in quo sunt tres uncie thutie
- item alium massapanum in quo sunt septem uncie aguarici albi²⁴⁸
- item alium massapanum in quo sunt pani aurey XXV
- item (86 r°) alium massapanum in quo sunt uncie tres ebori albi
- item alium magnum massapanum in quo sunt decem libre mini rubey²⁴⁹
- item alium massapanum in quo sunt uncie quatuor zedoarii²⁵⁰
- item unum alium massapanum in quo est media uncia viridis eris²⁵¹
- item unum alium massapanum in quo sunt tres uncie cum dimidia elebori nigri²⁵²
- item alium massapanum in quo sunt due uncie costi amari²⁵³

²³⁷ a. prov. *escach* = morceau, fragment; Du Cange *liquiritia* = glycyrrhiza, réglisse

²³⁸ Mistral *esparadrap* = sparadrap (de l'a. prov. *spana* = sevrer et *drap* = tissu), tissu anti-hémorragique

²³⁹ littéralement « qui éloigne le mal »; probablement un analgésique

²⁴⁰ pour *restricta* = réservé, sauf; s'applique à *incluso* et non à *pulveris*

²⁴¹ Du Cange *spodium* = nom donné au vert-de-gris (oxyde de cuivre) dans un glossaire médical génois

²⁴² Du Cange *celestinus* = bleu clair, couleur de jacinthe

²⁴³ Mistral *genciano*, *gensano* = gentiane

²⁴⁴ Mistral *poulipodi* = polypode, plante dite aussi *erbo-de-sant-Brancaci*, probablement *Polypodium vulgare*, dit réglisse des bois, fougère aux rhizomes contenant de l'ostadine et une saponine stéroïdique 3000 fois plus sucrée que le glucose

²⁴⁵ Mistral *bou* = terre bolaire, terre argileuse colorée, bol d'Arménie, grosse pillule

²⁴⁶ Opoponax, plante méditerranéenne qui produit une gomme-résine à propriétés anti-spasmodiques et emménagogues

²⁴⁷ Du Cange *cacabus* = *species strigni quae vocatur kekengi* d'après le glossaire médical de Simon de Gênes

²⁴⁸ Mistral *agari* = agaric, champignon

²⁴⁹ lat. *minium* = cinabre, colorant rouge

²⁵⁰ Du Cange *zedoaria* ou *zeduarium* = arbre dont on exploite la racine, aussi appelé *citouar* ou *citool*

²⁵¹ littéralement « vert de cuivre » = vert-de-gris, oxyde de cuivre

²⁵² *helleborus niger* = hellébore dite rose de Noël, plante toxique qui contient de l'helléboréine (purgatif drastique) et de l'helléborine

- item alium massapanum in quo sunt tres uncie cum dimidia aristologie²⁵⁴ rotunde
- item alium massapanum in quo est uncia cum dimidia aristologie longue
- item alium massapanum in quo sunt septem uncie canphore fine²⁵⁵
- item alium massapanum in quo sunt tres uncie cum dimidia costi dulcis
- item unum alium massapanum in quo est media libra ypoquistidos
- item unum alium massapanum in quo sunt septem uncie radices thunicis²⁵⁶
- item alium massapanum in quo sunt uncie octo cum dimidia grane paradisi²⁵⁷
- item alium massapanum in quo est una uncia radices mandragoli²⁵⁸
- item alium massapanum in quo est una uncia radices ciperii²⁵⁹
- item alium massapanum in quo est uncia pulveris bugie
- item alium massapanum in quo sunt quatuor uncie auripumenti²⁶⁰
- item decem novem massapanos tam parvos quam magnos vacuos.

In tertia astegeria partis cinistre dicte apothecae :

- et primo unum pitalphum in quo sunt due libre conserve filonum²⁶¹, incluso dicto pitalpho in ipso pondere
- item unum alium parvum pitalphum in quo sunt libra una et uncie novem dracene
- item unum alium pitalphum in quo sunt tres libre et novem uncie diacatholicon, incluso pitalpho in pondere
- item alium pitalphum in quo sunt tres libre et unus cartayronus confectionis a juec²⁶² incluso pitalpho
- item alium massapanum²⁶³ ejusdem confectionis in quo sunt tres libre cum dimidia incluso pitalpho
- item unum alium pitalphum ejusdem confectionis in quo sunt tres libre cum dimidia incluso dicto pitalpho
- item unum parvum pitalphum in quo est una libra et una uncia cum dimidia diamussi incluso dicto pitalpho
- item alium pitalphum in quo sunt libre tres et quatuor uncie mirii²⁶⁴ electa
- item alium pitalphum in quo sunt libre tres et unus cartayronus rubee trocitate²⁶⁵
- item alium pitalphum in quo sunt quatuor libre conserve tamarundorum²⁶⁶
- item alium pitalphum in quo sunt libre sex et tres cartayroni tufera²⁶⁷ mane

²⁵³ Du Cange *costum* = *radix amara* dans le glossaire médical de Simon de Gênes; Mistral *cost* = menthe de coq, plante aromatique; probablement *Pyrethrum balsamita tanacetum*, plante aromatique à odeur de menthe oude mélisse originaire d'Asie Mineure

²⁵⁴ *Aristolochia*, plusieurs espèces européennes, dont *Aristolochia clematitis* autrefois cultivée mais toxique

²⁵⁵ Du Cange *canfora* = camphre

²⁵⁶ on peut aussi lire *thimicis*

²⁵⁷ Du Cange *paradisus* = d'après Jacques de Vitry, arbre de Terre Sainte aux feuilles longues d'une coudée et larges d'une demie, portant des grappes de plus de 100 fruits oblongs très savoureux (ce n'est pas un dattier); le nom de paradis est resté attaché à une variété de pommier porte-greffe

²⁵⁸ *Mandragora officinarum*, plante médicinale très toxique (contient de l'hyoscyanine)

²⁵⁹ Du Cange *ciperus* = *juncus triangulus*, plante utilisée pour éclaircir les cheveux

²⁶⁰ Du Cange *auripimentum* = orpiment

²⁶¹ Mistral *fieu* et son diminutif *fieiroum* = vigne de la vigne ?

²⁶² peut-être a. prov. *jolh*, Mistral *juei* = ivraie ?

²⁶³ corriger : *pitalphum*

²⁶⁴ Du Cange *miro*, *mirus* = médecin ?

²⁶⁵ on peut lire aussi *tropitate*

²⁶⁶ Tamarinier, *Tamarindus indica* ou officinale, arbre de la zone tropicale (Afrique), qui produit des gousses à pulpe brune laxative, rafraîchissante, antiscorbutique, utilisée en Orient dans la préparation des chutneys et des curries

²⁶⁷ Mistral *trufo*, *tufero* = truffe; le latin *tuber* désignait aussi l'azerolier

- item aliump pitalphum in quo sunt libre sex tufera sarrassenica
 - item alium parvum pitalphum in quo sunt due libre corticis sitri²⁶⁸ (86 v°)
 - item alium pitalphum in quo sunt libre sex cum dimidia metrid[atun]
 - item alium pitalphum ejusdem materie et ejusdem ponderis
 - item alium pitalphum in quo sunt octo libre cum dimidia benedict²⁶⁹
 - item alium pitalphum in quo sunt libre septem gerepigie²⁷⁰
 - item alium pitalphum ejusdem materie ponderis sex librarum
 - item alium pitalphum in quo sunt tres libre lo hoc²⁷¹ de pino
 - item alium pitalphum in quo sunt due libre et unus cartayronus lo hoc de amigdolis
 - item alium pitalphum in quo sunt libre sexdecim melis rozati²⁷²
 - item unum alium pitalphum in quo sunt libre septem cum dimidia dyamaron²⁷³
 - item alium pitalphum in quo sunt septem libre conserve rozati²⁷⁴
 - item alium pitalphum in quo sunt tres libre cum dimidia conserve violarum²⁷⁵
 - item alium pitalphum in quo sunt libre due cum dimidia conserve capilli veneris²⁷⁶
- pitalphiis omnibus supradictis in ponderibus premissis inclusis
- item decem et septem pitalphos vacuos.

In prima astageria dicte partis cinistre predictae apothecae :

- primo unum pitalphum in quo sunt libre viginti tamarindorum
 - item alium pitalphum ejusdem materie in quo sunt libre sexdecim
 - item alium pitalphum in quo sunt libre decem conserve tamarindorum
 - item alium pitalphum in quo sunt libre quatuordecim cum dimidia confectionis magistri Francisci Jacobi
 - item alium pitalphum in quo sunt libre quindecim nucis condite
 - item unum parvum massapanum in quo est unus cartayronus diarodon²⁷⁷
 - item alium massapanum in quo sunt tres uncie diasemini²⁷⁸
 - item alium massapanum in quo sunt uncie tres dyagreganti
 - item alium massapanum in quo est una libra aromatici rozati
 - item alium massapanum in quo est una uncia dyayris sallamonis
 - item alium massapanum parvum in quo est una uncia cum dimidia tria sandalli
 - item alium massapanum in quo sunt due uncie cum dimidia de suco rozati
- (...)

(87 r°)

Plus in dicta apotheca de ciropis :

²⁶⁸ lat. *citrus* = citron

²⁶⁹ Mistral *benedit* = *sedum telephium*, plante ainsi nommée parce qu'on en fait bénir le jour de la Saint-Jean ? Il pourrait s'agir tout simplement d'eau bénite

²⁷⁰ Mistral *genepi* = nom de plusieurs artémises, *artemisia glacialis* ou *rupestris*, *artemisia umbelliformis*, *artemisia spicata*, *artemisia incanus*, toutes aromatiques

²⁷¹ prob. a. prov. *onh*, du latin *unctum* = oing, onguent, emplâtre, précédé de l'article *lo*; pommade à base de pignons ou d'amandes pilées

²⁷² lat. *mel* = miel; prov. *rousat* = fait ou préparé avec des roses

²⁷³ Du Cange *diamoron* = d'après Isidore de Séville, remède à base de jus de mûre

²⁷⁴ Du Cange *rosatum* = vin de rose

²⁷⁵ lat. *viola* = violette

²⁷⁶ *Nigella damascena* dite Cheveux de Vénus, plante commune en région méditerranéenne ou sa cousine *Nigella sativa* dite Quatre-épices, plante aromatique de Méditerranée orientale

²⁷⁷ Du Cange *diarhodon abbat* = poudre pharmaceutique; grec *διαρροδοζ* = préparé avec des roses ou de l'essence de rose (collyre)

²⁷⁸ Du Cange *diaciminus* = médicament à base de fleur de cumin

(...)

- primo pesan los eyssirops cum omnibus pinhatis²⁷⁹ rупpos²⁸⁰ quatuor, libras septem et uncias quatuor, que pinhate sunt in numero quindecim
- item ponderant cirupi facti cum mele cum pinhatis unum ruppum et libras viginti tres, que pinhate sunt in numero quinque
- item ponderant oley cum pinhatis et amphoris rупpos duos et libras quinque, que pinhate sunt in numero octo et amphore tres
- item ponderant unguenta cum pinhatis in quibus existunt ruppum unum et libras decem octo cum dimidia, que sunt in numero pinhate sex
- item ponderat unguentum eragon²⁸¹ cum pinhata libras tres
- item unguentum marciaton²⁸² cum pinhata ponderat libras tres et uncias duas
- item unguentum populeum²⁸³ cum pinhata ponderat libras quinque et uncias decem

De seminibus :

- primo semina ponderant libras sex cum dimidia, que semina existunt in viginti sex massapanis
- item viginti sex pinhatas ad tenendum cirupos
- item amphoras triginta septem in quibus fuerunt reperte libre centum octuaginta diversarum aquarum prout ponderatum extitit medio nobilis Pauli Salvayre, dictis amphoris inclusis in dicto pondere
- item quinque amphoras vacuas
- item duas amphoras in quibus sunt pincte²⁸⁴ accepti²⁸⁵ tam rozati quem sembucati²⁸⁶ quatuor
- item unum magnum morterium metalli appothece
- item unum parvum morterium metalli ponderis viginti quatuor librarum
- item unum aliud parvum morterium metalli ponderis viginti octo librarum
- item duos grossos pistonos ferri
- item duos pistonos ferri mediocres
- item unum alium (87 v°) pistonum
- item quasdam medias balanssas
- item quasdam parvas balanssas
- item unum pondus ducatorum
- item unum scandalh magnum sive vergua cum romana
- item unum parvum scandalh
- item tria pondera metalli ponderis unius libre pro quolibet
- item unam mediam libram metalli
- item tres cartayronos metalli
- item duas medias libras de plumbo
- item quindecim peses sive pondera inter que sunt tria metalli et alia de plumbo
- item unam piam fusteam sive morterium fusteam cum pistonos fusteo
- item unam cannam ad mensurandum

²⁷⁹ Mistral *pignato* = petite marmite en terre

²⁸⁰ Mistral *rub, rup* = poids de 25 livres, équivalent à 20 livres métriques, utilisé dans les Alpes-Maritimes et le Var

²⁸¹ Du Cange *erugo* = sangsue ou *eruga* roquette, plante; ou bien cacographie pour *origan* ?

²⁸² Du Cange *marciaton* = genre d'onguent

²⁸³ lad. *populus* = peuplier

²⁸⁴ Du Cange *pinta* = pinte, mesure de liquide

²⁸⁵ lat. *acetum* = vinaigre

²⁸⁶ Du Cange *sambussus* ou *sanbucus* = sureau

- item unam bossetam de cristeri²⁸⁷
- item unam cambam de tort ferream²⁸⁸
- item unam scalam appothece fractam
- item unum telerium aptum ad faciendum vetes
- item unum mostarderium
- item unum embotayre oley
- item unam mensuram oley unius libre
- item unam aliam mensuram medie libre
- item unam cayssetam sapi ad tenendum ceram opperatam
- item tres magnos massapanos depitos
- item tres parvos massapanos
- item tres pitalphos vitri
- item duas libras cum uno cartayrono de cothono percico filato
- item quatuor libras crosi sive safran et uncias septem incluso saculo in quo existit
- item duos ruppous et quatuor libras risii cum saqueto
- item unum perpal ferri
- item unum voylo²⁸⁹
- item unum maleum sive martel ad murandum
- item duas stampas²⁹⁰
- item unum pic pro appotheca
- item unum gladium aptum ad putandum²⁹¹ pauci valoris
- item unam apiam
- item duos eyssadonos, unum magnum et alium parvum
- item duas ligones
- item duos alphas²⁹²
- item unam cayssetam ad tenendum candelas
- item tres ruppous et decem novem libras cere nove in pane
- item sex libras de drageya.

In capcea dicti magistri Ermentarii Tossanti condam :

Et ibidem ipsa tutrix dixit et notificavit invenisse in dicta capcea ipsius condam Tossanti pecunias sequentes quas declaravit prout in quadam papiri cedula cujus tenoris :

- et primo in quodam parvo cofreto :
 - in auro ducati centum et unus
 - item scuta viginti duo
 - item leones duo
 - item unus alphonsinus
 - item octo floreni de chato²⁹³
 - item duo medii ducati
 - item unus medius scutus
 - item unus pacificus
 - item unus medius noble
 - item unus florenus de Rey de Sancto Andrea

²⁸⁷ Mistral *cristeri* = clystère

²⁸⁸ littéralement « jambe de tordu » = prob. béquille

²⁸⁹ Mistral *vihoun* = petite lampe, veilleuse

²⁹⁰ Mistral *stampo* = étampe, outil à étamper

²⁹¹ il s'agit d'un couteau à tailler (*podar*) la vigne

²⁹² Mistral *aufo* = sparterie, couffin ou natte en sparte

²⁹³ Du Cange *floreni ad catum* = florins au chat

- item unus florenus Pape novus
- item unus florenus de Aragon
- item unus florenus del timbre de Mantua
- item (88 r^o) medius ducatus pape Pauli

que fuerunt reducta infra bursam unius carnerii ubi erant, videlicet in dicto parvo cofreto

- item in quodam saqueto :

- primo in grossis Janue et Aragonum fl. XV g^o VI
- plus in similibus floreni triginta quinque g^o II
- item in grossis floreni sex et grossi decem
- item in grossis duplis Pape et Florencie floreni novem grossi quatuor q. II
- item in parpalholis Mediolani et mediis grossis floreni quinque grossi

undecim

- item in grossis quatuor solidorum floreni octo grossi sex
- item in quartis floreni septuaginta duo q. III
- item in patacis floreni quinquaginta unus grossi octo
- item in rodetis floreni triginta grossi tres q. III
- item in mediis grossis floreni quindecim grossi novem
- item in parpalholis floreni quadraginta quinque grossi duo quarti duo
- item in liardis grossi sex
- item in coronatis florenus unus grossi decem

- in studio in uno bassineto fuerunt inventi floreni triginta unus grossi octo.

Summa florenorum sex centum quadraginta quinque, grossorum decem et quartorum duorum.

(...)

Plantes citées	Quantité	Utilisation	Origine
<i>acori (radicis)</i> asphodèle	1 once	racine : guérit l'impétigo, contre les maux de dents, application sur le ventre des hydropiques tige : contre l'ictère	France méridionale
<i>aguarici albi</i> agaric blanc	7 onces	sueurs des phtisiques	Europe
<i>alipse muscate</i> noix de muscade	2	drogue contre le cholera, les menaces d'avortement, les palpitations, les vomissements, l'entérite stimulante, stomachique, carminative, efficace dans les lithiases biliaires, aphrodisiaque	Afrique, Asie, Amérique
<i>aloes epatici</i> aloes épatite (suc)	0,5 livre	médicinal purgatif, remède interne et externe, médicinal drogue	Afrique du sud
<i>aloes ligni</i> bois d'aloes	3 onces ?	purgatif, attire et expulse la bile médicinal	Inde, Arabie, Asie
<i>amet</i>	10 livres et 1 carteron, pots compris		
<i>anacardi</i> onocardion ou anacarde	3 onces	contre les accidents cérébraux causés par le froid, contre la léthargie, la perte de la mémoire, enlève les verrues	Inde
<i>anthiofilii</i>	1 once		
<i>antimonii</i> antimoine	5 onces	vénéneuse cf. arsenic, toxique un collyre contre les ictères des yeux, arrête l'hémorragie nasale qui provient du méninges, peinture	Orient
<i>aquarum diversarum</i> eaux aromatiques	180 livres		local
<i>argenti vivi</i> mercure	1 carteron	guérit la gale et le prurit en frictions, tue les poux	Azerbaïdjan, Andalousie
<i>aristologie lingue</i> clématite	1,5 once	racine : gynécologie, guérit les ulcères toxique, médicinal	Espagne orientale
<i>aristologie rotunde</i> aristoloche ronde	3,5 onces	rituel de désenvoutement, magique	Espagne orientale
<i>aromatici rosati</i> Aromates à la rose	1 livre	astringent	local
<i>asongie vitri</i> saindoux	0,5 livre		local
<i>auripelli</i> orichalque (alliage de cuivre)	une certaine quantité		Chypre, Europe
<i>auripimenti,</i> <i>auripigmentum</i> orpin ou sedum	4 onces	astringent, vulnéraire anti-inflammatoire, cicatrisant	Europe

<i>aves de cera</i> rayon de cire ?	indéterminé	résolutive, émolliente, adoucissante	local
<i>babotina (grana)</i> sorte de ver	2 onces		
<i>balsami (carpos)</i> fruit du balsamier	0,25 once	les bourgeons produisent un baume	Europe
<i>balsemo puro</i> soit <i>basamines</i> soit <i>balsamum</i> , baumier balsamique, balsamier, suc de baumier	1,25 onces, ampoule comprise		Europe
<i>bedelli</i> variété de gomme	1 once	sudorifique, évacue la pituite, convient dans les affections pestilentielles, sert pour les emplâtres, aphrodisiaque, anti-poison	Arabie, Inde
<i>bene albi</i> noix de ben	22 onces	resserre les gencives, arrête l'épistaxis céphalgique, utilisé par les parfumeurs	Ethiopie, Egypte, Arabie
<i>benedicte</i> plante de la saint Jean	8,5 livres		local ?
<i>betula folium</i> feuilles de bouleau	1 once	diurétique, douleurs rhumatismales, draineur dans les affections microbiennes et inflammatoires des voies urinaires (gravelle) (feuilles) eau de bouleau : guérison des maladies de la peau feuilles séchées : magique dépuratif, digestif (écorce)	Europe, Asie occidentale, Amérique du nord
<i>blate Bizancie</i> pourpre de Tyr	1,5 once	colorant rouge	Tyr en Asie mineure, Méninx, rivage africain de l'océan, Europe
<i>bolli armenici</i> bois d'Arménie	8 livres, boîte comprise	sert à faire des pillules, variété d'argile, astringent, peinture	Levant, Blois, Boulogne
<i>baysserete pillularum</i>			
<i>cacabre carvi</i>	1,5 once	plante à racine alimentaire, médecine : fruits utilisés comme excitants et carminatifs, on en extrait une huile contre les coliques stimulant de l'appétit, stomachique	montagne de l'Europe

<i>calami aromatici</i> acore (lis des marais)	1 once	tonique de la digestion, contre les maux de ventre, antispasmodique aromatique, sudorifique, contre la gastralgie (infusion de racines), parfumerie	local
<i>calphonie</i> colophane, résine	une certaine quantité	stomachique ?	Asie mineure, Europe
<i>canphore fine</i> camphre	7 onces	camphre : substance aromatique, contre le scorbut	Asie orientale, Océanie
<i>capilli veneris</i> cheveux de Vénus (fougère)	2,5 livres	cosmétique pour parfumer la chevelure, affections cataractes, expéditions	Europe méditerranéenne
<i>cardamomi</i> cardamome	2,5 onces	épice piquante, stimulant, stomachique, carminative puissante, maladies intestinales et urinaires	Sud de l'Inde, Asie, Chine
<i>carnis cithoniorum</i> sive, cart de codon pâte de coing	1 livre	astringent et digestif, les pépins sont émoullients et adoucissants	originaire du Caucase. Transmis par les Grecs au monde méditerranéen antique puis au reste de l'Europe
<i>carvy</i> carvi ombellifère	0,5 livre	fruits utilisés comme condiment stimulant, digestif carminatif, vermifuge, antispasmodique	Europe
<i>cassie (ligne)</i> bois de cassie	0,5 once	médicinal, gommés, sucs	Europe
<i>castorey</i> castor	2 onces	médicinal, parfumerie	Russie, Canada
<i>cene (foliculorum)</i> feuilles de sené	1 carteron	plante purgative et laxative	Levant (Yemen, Somalie)
<i>cercazole</i>	4 onces		
<i>cere rube(i)</i> cire rouge	1 livre	résolutive, rafraîchissante, émoulliente, adoucissante	Levant et local
<i>cinapi (grane)</i> graines moutarde	5 livres	épice médicinale : farine de grasse déshuilée en usage externe comme révulsif dans les affections des voies respiratoires : cataplasmes et bains	Europe, Asie, Afrique, Amérique
<i>cinapi pulverisati</i> moutarde en poudre	2 livres	aromate	Europe, Asie, Afrique, Amérique
<i>ciperii (radicis)</i> racine de cyprès	1 livre	astringent	Bassin méditerranéen, Midi de la France, Algérie
<i>cipreci (nucis)</i> noix du cyprès	3 onces	astringent	Bassin méditerranéen, Midi de la France, Algérie

<i>coloqintide</i> coloquinte	0,5 livre	purgatif, épilepsie, paralysie, affections, fièvre, enlève la jaunisse, toxique, douleurs articulaires et sciatiques	local
<i>condite (nucis)</i> cédrats ?	15 livres	magie	local
<i>copa rosa</i> coupe rose	22 livres, cassette comprise	sulfate ou vitrole en sel	
<i>coralh rubey</i> corail rouge	4 livres	cordial, astringent, stomachique	Levant, îles de la Méditerranée
<i>coralhi albi</i> corail blanc	3 onces	cordial, astringent stomachique	Levant, îles de la Méditerranée
<i>coriandes (grana)</i> coriandre	1 once	épice, médicinal, carminatif, stomachique, entre la préparation de l'eau de mélisse	Bassin méditerranéen, Orient, Amérique du nord
<i>corticis citri</i> écorces de citron	2 livres	carminatif, stomachique, vermifuge, anti-scorbut	Bassin méditerranéen
<i>costi amari</i> menthe coq ? (balsamite)	2 onces	vulnéraire, digestive	Région méditerranéenne
<i>costi dulcis</i> menthe douce	3,5 onces	stimulante, anti-spasmodique	Europe
<i>crossi aurientalis</i> safran	4,5 onces	stimulante, anti-spasmodique, aromatique, teinture	Orient
<i>crossi sive safran</i> safran	4 livres	stimulant, anti-spasmodique, aromatique, teinture	Orient
<i>diacatholicor</i> diacatholicon	3 livres + 9 onces, pot compris	purgatif universel	Orient
<i>diamussi</i>	1 livre et 1,5 once		
<i>diarodon</i> poudre à base de roses	1 carteron	astringent, remède	local
<i>diasemini</i> fleurs de cumin	3 onces	stimulant stomachique, aromatique, carminatif	local et Orient
<i>diptami</i> fraxinelle	2 onces	antidote anti-épileptique, diurétique, emménagogue (provoque ou régularise les règles), abortive	Europe méridionale
<i>dracene</i> cep de vigne ?	1 livre et 9 onces	médicamenteuse (colchiques, aloes, vétrate...)	local
<i>draco, onis, dragon</i> dracena (liliacées)		médicamenteuse (colchiques, aloes, vétrate...)	local

<i>dracunculus vulgaris</i> ou <i>dragontea arum dragon</i>	9 onces	toxique, vulnéraire, pectorale, emménagogue, abortive, magie : protège contre les serpents	Algérie et centre de la région méditerranéenne
<i>dyagreganti</i>	3 onces		
<i>dyayris sallamonis</i>	1 once		
<i>dyamaron</i> remède à base de mûre	1 once + 7 livres	remède médicinal	local
<i>ebori albi</i> ivoire	3 onces	astringent	Ceylan, Inde
<i>eboris (rasure)</i> poudre d'ivoire	1 once	astringent, céphalique, vermifuge	Ceylan, Inde, Arabie
<i>elebori nigri</i> ellébore noire	3,5 onces	remède de la folie, cardio-tonique, dangereux, très toxique	Europe
<i>enforbii</i> euphorbe	3 onces	toxique, purgatif, fébrifuge	Est et centre méditerranéen
<i>enisei (grana)</i> anis ?	1 livre	cordial, stomachol, pectoral, digestif	Malte, Alicante
<i>feni greci</i> fenouil grec	2 livres	remède hippocratique (aliment du bétail), anti-asthémique, anti-diabétique, carminatif, diurétique, emménagogue	Sud-ouest de l'Asie
<i>filonum</i> (conserve) vrille de vigne ?	2 livres, pot compris		local
<i>folii : folium :</i> feuilles ? ou <i>foliatum :</i> parfum messence de nard	0,25 once	remède médicinal	
<i>galange</i> galanga	1 once	rhizome : propriétés stimulantes	Hainam, Java
<i>galbani</i> gomme	4,5 onces	dépuratif, emménagogue, sert à préparer des emplâtres	Perse, Inde, Iran, Turquie, Syrie
<i>gensana</i> gentiane	1,5 once	racine : stomachique, digestif, fébrifuge	Europe centrale méridionale
<i>gerepigne</i> genepi artémis	13 livres	stimulant, aromatiques	local, Alpes
<i>glassa</i> ambre jaune	7 onces	matière résineuse fossile	nord de l'Allemagne
<i>gome draganti</i> gomme du tragacathe	3		Inde, Canaries
<i>grane paradisi</i> graine de l'amome	8,5 onces	stimulant, aromatique	Guinée, Congo
<i>guariafinorum sive</i> girofle	2,25 livres	stimulant, antiseptique, aromatique	Moluques
<i>Gualofres</i>			

<i>gume arabica</i> gomme arabique	0,5 livres	adouçissante, astringente, pectorale	Alexandrie, Arabie
<i>gumi aromatici</i> gomme d'acacia	0,5 once	fébrifuge	
<i>gumilassi</i>	0,5 livre		
<i>gumi serapini</i> gomme séraphique	0,5 livre	astringente	Levant
<i>hehey rubey</i> ronce bleue	2 onces	maux de gorge, rhume, diarrhée, vulnéraire (brûlures, tumeurs)	local
<i>indii</i> indigo	9 onces	tonique et fébrifuge, matière colorante, peinture	Inde
<i>juec</i> ivraie ?	3,25 livres	toxique	local
<i>jujubarum sive</i> <i>chichols</i> jujube	une certaine quantité	fruit : pectoral, irritations de la poitrine, toux opiniâtre en décoction : contre la gravelle et les maladies urinaires	Chine, Asie, Amérique, bassin méditerranéen
<i>labdanum</i> ladanum (résine de cistes)	1 boîte	une des premiers calmants connus dérivé de la cocaïne, anesthésiant, astringent, narcotique	Levant, Grèce, bassin méditerranéen, Chypre
<i>lithargirii auri</i> litharge protoxide de plomb cristallisé (P.B.O.)	1,5 livre	avec la litharge : préparation de l'extrait de Saturne (acétate basique de plomb) emplâtres (savons de plomb), vulnéraire, peinture	local
<i>lohoc de amidolis</i> pommade à base de lait d'amandes	2 livres et 1 carteron	cosmétique	local
<i>lohoc de pino</i> pommade à base de lait de pignons	3 livres	cosmétique	local
<i>macis</i> macis de muscade	1 livre et 3 carterons	propriétés digestives, stimulantes, carminatives	Antilles, Indonésie
<i>magistri francesci</i> <i>jacobi</i> préparation liquide	14,5 livres		local
<i>mandragoli</i> (<i>radicis</i>) racine de mandragore	1 once	toxique : engourdisante, contre les insomnies et comme anesthésique pour les chirurgiens aphrodisiaque car (paraît-il) nourrie du sperme des pendus, et fécondante magique : en décoction (transformation du corps selon sa volonté)	bassin méditerranéen
<i>masticis</i> suc du lentisque	5 onces	masticatoire, dissoute dans l'éther ou le chloroforme pour obturer les dents cariées, astringent	bassin méditerranéen
<i>mele (cirupi facti</i> <i>cum)</i> sirop de miel	23 livres		

<i>melis rozati</i> miel de roses	16 livres		local
<i>metalli</i>	1 livre		
<i>metridatum</i>	13 livres		
<i>mervelhono</i> vermillon ?	14 livres boîte comprise		
<i>mini rubey</i> (<i>minium</i>) cinabre, oxyde de plomb	10 livres	colorant rouge, cosmétique, peinture	Europe
<i>mirii electa</i>	3 livres et 4 onces		
<i>mirre</i> myrrhe gomme	2 livres et 5 onces	stimulante, tonique, anti-spasmodique	Arabie
<i>mummie</i> momie	4 onces	bitumes, baumes cicatrisants, embouement des morts, magique	Egypte
<i>muscate nuces</i> noix de muscade	12	épice, drogue contre le choléra, contre les menaces d'avortement, les palpitations, les vomissements, stimulante, stomachique, carminative, efficace contre la lithiase biliaire, aphrodisiaque	Régions tropicales
<i>murabolanorum</i> myrobolan	2,5 livres	le fruit est astringent, onguent	Inde
<i>ocree</i> ocre	8 onces	matière colorante, peinture	Europe
<i>oley</i> huile	2 rupum et 5 livres	alimentaire	local
<i>omnium pelverum</i> diverses poudres	10 livres cassette comprise	médicinales	local
<i>Opoponaci</i> Opoponax	1,5 once	confection de certains baumes cosmétiques, emménagogue, anti- spasmodique	Méditerranée
<i>ordey</i> orge	une certaine quantité	alimentaire	local
<i>ordey</i> orge	une certaine quantité	alimentaire	local
pani aurey drap d'or (étouffe)	25	article de grand luxe	
<i>pillularum</i> <i>diversarum</i> <i>manierrorum</i> pillules, dragées	22 boîtes, petites et moyennes : 11 livres	médicinale	local
<i>piperis longui</i> poivre	8 onces	épice médicinale, bactéricide préventif de la peste, contre les maladies vénériennes, contre les fièvres périodiques, aphrodisiaque	Egypte, Allemagne, midi de la France

<i>plumbo</i> plomb brûlé	1 livre	utilisé dans les collyres, pour les plaies, ulcères, peinture	Europe
<i>polipodii quercini</i> plypode du chêne (fougère)	1 livre	laxatif doux, vermifuge, cholagogue, expectorant	local
<i>procelanas</i> porcelaine pourpier	2 onces	émollient, diurétique, médicinal, alimentaire	Régions chaudes
<i>pulveris</i> poudre	2 livres et 1 carteron, boîte comprise	médicinale	local
<i>pulveris bugie</i> poudre de bougie	1 once		Algérie
<i>regualicia</i> regalice, réglisse	0,5 livre	maladies pulmonaires et gastriques, pâte pectorale, sirop, édulcorant	Egypte, Allemagne, midi de la France
<i>reubarbari</i> <i>reubarbarum</i> rhubarbe	1 once	drogue, médicinal : stomatique et tonique (à faible dose), purgative et toxique (à forte dose)	Asie
<i>reupontici</i> raiponce	1 once	alimentaire purgative	
<i>rosati accepti</i> vinaigre de rose	indéterminé	dessèche, cicatrise, contre les entorses, les morsures de chien	local
<i>rozati (suco)</i> <i>rozarem</i> (conserve) sucre, sirop de rose, eau de rose	2,5 onces et 7 livres	astringent	local
<i>rubee trocitate</i>	3 livres et 1 carteron		
<i>rubi maioris sive de Roya</i> mûre sauvage, écorce de framboisier, églantier	quantité modique		Vallée de la Roya
<i>sagiminis draconis</i> sang de dragon	3 onces	astringent, vulnéraire propriétés homéopathiques : arrête le sang peinture	Inde, Canaries
<i>salis amoniaci</i> sels d'ammoniac	0,5 livre	diurétique, fébrifuge	Levant
<i>salis geme</i> sels gemmes	3 onces	conservation des aliments assaisonnement	Méditerranée
<i>salis nitri</i> sels nitrés	1 once	engrais	
<i>sandali</i> santal	1 livre et 5 onces	santal blanc : bois (essence), anti-blennorragique santal rouge : bois (résine), tonique et astringent	Inde, Malésie Indonésie

<i>scamonea</i> scamonée (gomme)	1 once	purgatif	Levant
<i>seboni</i> savon	2 onces		
<i>selestinis</i> couleur de jacinthe	2 onces	médecine	
<i>sembucati accepti</i> sureau		dessèche, cicatrise, contre les entorses, les morsures de chien	local
<i>semen sumay</i> graine de sumac	3 onces	feuilles astringentes, le sumac entre dans la composition de l'eau hémostatique de Naples	Portugal, Italie, France
<i>semola</i> semoule	4 livres	réservé à certaines infections	
<i>sileris montani</i> osier des montagnes?	0,5 livre	anti-spasmodique, vermifuge	local
<i>sinomomi</i> cannelle	1 livre	drogue, aromate, remède pour embaumer les morts apéritive, digestive, stimulante	Sri Lanka, Chine
<i>sirupi cum mele</i> sirop au miel	1 rulum et 20 livres	adouçissant	local
<i>sizorum rossorum</i> clou de girofle	une certaine quantité	anti-microbien, anesthésique local, spasmolytique, anti-viral, anti- névralgique, antiseptique, désinfectant, cicatrisant	Zanzibar, Pemba, Madagascar, Réunion, Ile Maurice, Inde Occidentale
<i>spanadrap</i> bande de tissus	0,5 livre	tissu anti-hémorragique	local
<i>spernamoris</i>	1 carteron		
<i>spodii</i> vert de gris, oxyde de cuivre	1,5 livre	préparation des peintures	Europe
<i>spumantariis</i>	1		
<i>squinanti</i> fleur de jonc	1 once		local
<i>storacis calamite</i> fruit semblable au coing	1,5 livre	purge stomacale ? astringent	local
<i>storaci rubey</i> plante rouge	1,5 once	purge stomacale ?	local
<i>stuci liquiricie</i>	9 onces		
<i>sublimati</i> sublimé (produit chimique)	2 onces		
<i>sulfuris</i> soufre	0,5 livre	vulnérable, maladie des poumons, peinture jaune, couleur jaune	Pérou, Italie
<i>tamarindorum</i> tamarin acide	36 livres	vermifuge, affections hépatiques	Inde

<i>tamarindorum</i> (conserve) tamarin	14 livres	laxatif, rafraîchissant, contre les diarrhées	Inde
<i>thuris</i> encens (gomme de résine)	1,5 once	l'encens mâle ou oliban est utilisé en médecine : sudorifique, expectorant, diurétique	Abyssinie, Arabie, Somalie, Ethiopie
<i>thutie</i> calamine, bronze	3 onces	vulnéraire, sert pour les collyres, astringent, anti-vénérien	local
<i>thumucis (radicis)</i> racines de thym	7 onces	aromatique, digestif, rhumatismal	local
<i>tufera mane</i> truffe	6 livres et 3 carterons	culinaire	Europe, local
<i>turfera sarranERICA</i> truffe ?	6 livres		Europe
<i>turbii</i> tourbe, truffe ?	1,5 once		Europe
<i>unguenta</i> onguent	1 rupum et 18,5 livres		local
<i>unguentum eragon</i> roquette ou origan ?	3 livres, pots compris	anti-scorbutique, diurétique, stomachique, vomitif	Europe centrale
<i>unguentum marciaton</i> onguent	3 livres et 2 onces, pots compris		local
<i>unguentum populeum</i> peuplier	5 livres et 10 onces, pots compris		local
<i>viridis eri</i> vert de cuivre	0,5 once		Europe
<i>violarum</i> (conserve) eau de violette	3,5 livres	dépurative, vulnéraire	local, Suisse
<i>ypoquistidos</i> menthe douce	0,5 livre	stimulante, digestive, contre la toux	Europe
<i>zedoarii</i> cital, galanga ou citouart	4 onces	rhizome : propriétés stimulantes	Hainan
<i>zilobalsami</i> baume de ceilead	0,5 once		

LE TACUINUM SANITATIS

Florence MOLY-MARIOTTI

Le livre de santé intitulé *Tacuinum Sanitatis* apparaît à Bagdad ; il est écrit par Ibn Butlan, médecin et homme de lettres, au XI^e s. Son titre original est *Taqwîm as sihha* qui signifie 'Disposition de l'année et rappelle ainsi le contenu du texte basé sur les conseils du médecin au lecteur, conseils sanitaires correspondant au calendrier annuel. Ceux-ci concernent, entre autres, la santé, la nutrition, l'humeur. Les quatre saisons sont liées à la théorie des quatre humeurs (sanguine, biliaire, lymphatique et atrabillaire) qui correspondent aux quatre éléments (eau, air, terre et feu) et par ce biais, aux natures humides, sèches, froides et chaudes. Notre texte se rapporte à la tradition d'Hypocrate et de Galène qui interprètent l'origine de la maladie comme le déséquilibre d'une ou plusieurs humeurs et ainsi, par la corruption du tempérament.

Les rubriques du *Tacuinum* contiennent les éléments végétaux et animaux utilisés pour l'alimentation humaine, les activités corporelles, les phénomènes météorologiques, les aspects du comportement, etc.... Chaque sujet est accompagné d'une définition présentant la nature du produit (comme par exemple, son grade d'humidité), ses bonnes et mauvaises propriétés et par conséquent la meilleure utilisation que l'on peut en faire ou bien la façon d'atténuer les inconvénients et, enfin, les effets causés par l'utilisation du produit.

Plusieurs hypothèses ont été avancées en ce qui concerne la traduction de notre texte de l'arabe au latin: deux traducteurs du XIII^e siècle sont documentés dans certains manuscrits, Gérard de Crémone et Ferraguth, ce dernier au service de la cour de Charles d'Anjou à Naples. Enfin, un troisième témoignage annonce que la traduction du *Tacuinum* fut réalisée à la cour de Manfred, et donc à Palerme, entre 1254 et 1266.

Durant le long parcours de ce texte, depuis Bagdad jusqu'à la Sicile et ensuite vers le Nord de l'Italie, il semblerait que le *Tacuinum* ait connu une étape à Salerne où il rentre en contact avec un autre texte contemporain, important, intitulé *Circa Instans*. Cette liaison est probablement à l'origine de la formation du programme illustratif du *Tacuinum*, programme original qui s'enrichit également des expériences toscanes. En effet, deux manuscrits illustrés du *Circa Instans*, datant du milieu du XIV^e siècle, ont été réalisés, pour le premier, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de France, sous la direction de Manfred de Monte Imperiali (actuelle Poggibonsi, près de Sienne) et, pour le second, par Bartolomeo Mino de Sienne. Ce deuxième exemple, en particulier, aujourd'hui conservé à la British Library de Londres, semble avoir marqué la tradition du *Tacuinum* ; il fut composé à Salerne donc, et contient un herbier se rapprochant du *De materia medica* de Dioscoride, bien que largement amplifié par des rubriques sur les métaux, les pigments, les animaux, etc... Ces deux exemples contiennent un grand nombre d'illustrations qui présentent de nombreux points communs avec le programme du *Tacuinum*. De plus, l'Italie centrale, elle-même liée au 'foyer' provençal (par l'intermédiaire de la cour des papes en Avignon) fut particulièrement marquée par un échange significatif de scientifiques, intellectuels et artistes dont certains ont probablement bénéficié des recherches en médecine développées alors, autour de l'Université de Montpellier.

Un troisième manuscrit enluminé, conservé à la Nationale de Florence, appartient à la même tradition: c'est une copie du *C. Instans*, illustrée vers 1350. Curieusement, il présente un texte en provençal et fut composé par deux personnalités artistiques contemporaines, l'une italienne, l'autre française, qui semblent travailler côte à côte. Ce dernier volume est l'exemplaire qui se rapproche le plus des illustrations du *Tacuinum* car il insère de nombreux personnages qui créent des petites scènes de genre très réalistes.

Quelques décennies plus tard, vers 1380, les fameuses copies enluminées de notre texte sont conçues ; elles présentent des caractères nordiques évidents et sont marquées, par le biais de leurs prestigieux commanditaires, d'éléments de luxe ainsi que d'une grande qualité artistique. Le premier manuscrit de ce groupe ne fut pas achevé ; il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Vaticane. Ensuite, nous connaissons les exemplaires de Liège, Paris, Vienne,

Rouen, Rome, New-York et Sorengo, pour un total de 13 manuscrits enluminés dont le plus récent date de l'extrême fin du XVe siècle. Ces volumes suivent tous le même modèle qui se caractérise par un programme illustratif ample permettant aux images du *Tacuinum Sanitatis* de représenter les enluminures de la fin du moyen-âge les plus connues et le plus souvent reproduites. Parmi cette liste de manuscrits enluminés, un petit groupe plus tardif porte l'intervention de Giovanni Cademosto de Lodi (qui se situe dans la région de Milan) qui modifie l'aspect originel du *Tacuinum*, en l'augmentant d'un herbier très complet ; il est alors réadapté, prend un nouveau titre: *Libro de componere herbe et fructi* et présente une nouvelle mise en page par rapport à la traditionnelle.

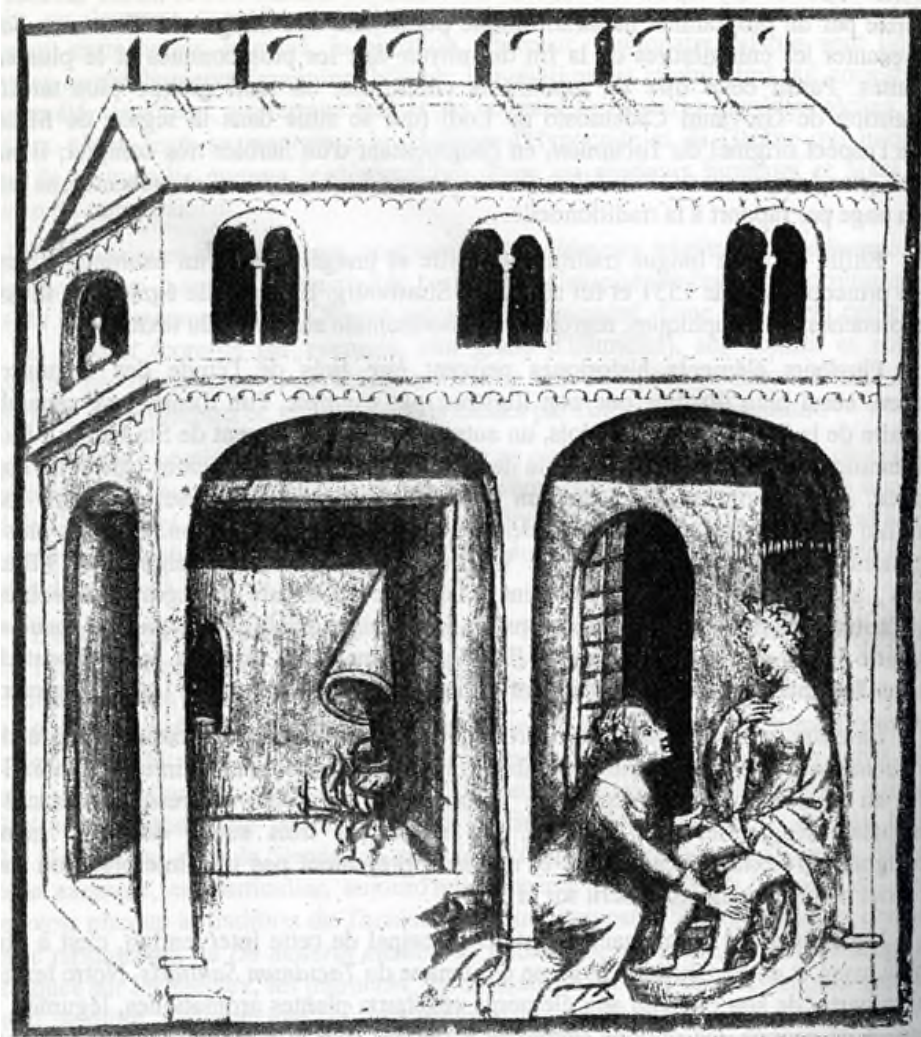
Enfin, de cette longue tradition textuelle et imagée, naîtra un exemplaire imprimé ; l'éditio princeps date de 1531 et fut réalisée à Strasbourg. Elle est elle également illustrée de petites planches xylographiques, regroupées à l'horizontale au dessus du texte.

Plusieurs éléments historiques peuvent être tirés de l'étude des manuscrits du *Tacuinum*, aussi bien illustrés que non illustrés: par exemple, l'un d'entre eux apparaît dans l'inventaire de la Bibliothèque de Blois, un autre provient du couvent de Sta Croce à Florence, ce qui témoigne de la présence d'un texte de ce type en milieu franciscain. Une autre copie est conservée, depuis son origine, dans un couvent dominicain de Pise, un autre exemple aujourd'hui à Cambridge appartient à un clerc de la cour papale d'Avignon. L'un des plus riches exemplaires fut en possession de Verde Visconti, fille de Bernabò, seigneur de Milan ; son 'pendant', aujourd'hui à Vienne, appartient à l'évêque de Trente Georges du Liechtenstein. Enfin, d'autres exemplaires sont cités dans les inventaires des bibliothèques seigneuriales du Château de Pavie et des Ducs d'Este à Ferrare. Encore, deux *Tacuina* apparaissent dans le testament d'un médecin qui fréquente l'Université de Bologne, un certain Ugo d'Angleterre.

En outre, pour conclure cette partie de présentation de notre texte, je tiens à signaler que le *Tacuinum* représente un cas rare, sinon unique, d'attestation en peinture murale. Il existe en effet au Musée du Castelvecchio de Vérone trois fragments de fresques, détachés d'un ancien palais résidentiel des Scaligeri, qui rapportent trois sujets de notre manuscrit, accompagnés du texte correspondant et qui ne représentent pas une interprétation mais un report strict d'une page de manuscrit sur la paroi.

Mais revenons maintenant à l'intérêt principal de cette intervention, c'est à dire à la notion de santé et en particulier d'hygiène qui émane du *Tacuinum Sanitatis*. Notre texte dédie une large partie de son contenu aux éléments végétaux: plantes aromatiques, légumes, arbres fruitiers. À ce propos, les notions sanitaires évoquées sont contenues dans le texte mais les illustrations choisissent, de façon simple, de représenter les sujets en question dans leur milieu naturel et donc, en majeure partie par le biais de scènes de récolte, de paysans en train de semer ou bien par la vision uniquement d'un champ ; dans quelques cas, l'iconographie utilisée est celle de la vente du produit ou encore de sa consommation. Ce dernier aspect est le seul cas d'illustration se rapprochant de la notion d'hygiène et en particulier d'hygiène alimentaire. Une autre partie du *Tacuinum* est dédiée aux produits alimentaires confectionnés: le bouillon, les pâtes, le fromage, le pain et le vin. Pour illustrer ces exemples, le parti choisi est en majeure partie la préparation de l'aliment et parfois sa consommation. Les espèces animales et la description de leurs bienfaits sur la santé de l'homme regroupent plusieurs feuillets qui montrent des scènes de chasse, mais avant tout des scènes de boucherie et donc de préparation et de vente du produit. Les activités corporelles et le comportement humain sont présentés ensemble au sein du manuscrit: on reconnaît le chant, la jalousie, l'ivresse, le vomissement, le sommeil, l'équitation, etc..... À nouveau, l'iconographie s'éloigne de la notion d'hygiène sauf dans le cas du vomissement, représenté de façon réaliste et permettant la mise en garde de l'excès de boisson. Enfin, les saisons et les climats influent évidemment sur la santé de l'homme et les enluminures mettent en scène la précaution, du froid par exemple, par la protection avec des vêtements chauds ou encore des scènes d'action ou de

courtoisie qui établissent peu de rapport avec le contenu du texte. Ainsi, l'hygiène n'est pas fournie seulement par les plantes, elle est souvent liée à l'alimentation et à ce sujet, la fin du moyen-âge voit une 'culture de la tempérance' différente de l'attitude des siècles précédents qui attribuaient la force et la santé du corps à l'abondance de nourriture. Mais, le soin du corps est également lié au froid et à la chaleur, à l'air et au climat, aux arômes et aux odeurs, au sommeil, aux éternuements et aux bâillements. Toutes ces notions apparaissent dans le *Tacuinum* mais, pour la plupart, sont illustrées de scènes dont l'iconographie est éloignée du contenu qui devient un prétexte à une série de représentations luxueuses ou réalistes, de genre.



sn. 2644, *Tacuinum sanitatis*, vers 1400
Oesterreichische Nationalbibliothek, Vienne

Le seul élément de tout le manuscrit qui nous présente une scène d'hygiène est la définition de l'eau, thème sur lequel je voudrais m'attarder à présent.

Le folio 97 du *TS* de Paris intitulé 'Aqua calida' illustre sa rubrique par la représentation d'une jeune femme nue, installée dans une cuve en bois (équivalent de notre actuelle baignoire) que deux servantes plus âgées remplissent avec une cruche. Cette scène d'intérieur est évoquée par la vision d'une pièce avec un encadrement architectural qui résume, comme cela est très fréquent à l'époque, la représentation d'une demeure du moyen-âge.

De même, dans l'exemplaire de Vienne, une marmite d'eau est en train d'être réchauffée dans la cheminée et à côté, deux figures féminines (la maîtresse de maison et sa servante) se positionnent pour que la première reçoive l'eau sur ses jambes, placées sur un baquet ; son vêtement relevé laisse apparaître ses jambes nues.

L'iconographie est totalement identique dans le volume de Rome bien qu'ici, le baquet soit déjà rempli d'eau.

Le manuscrit de Liège consacre deux pages à ce sujet iconographique: le fol 75v 'Balneum' qui met en scène trois jeunes hommes représentés nus, en train de se baigner dans un extérieur symbolisé par une chaîne de rochers. L'un d'entre eux est assis sur un tabouret en bois. Cette image nous rapporte à la tradition des enluminures du texte *Balnea Pluteolanis* de Pietro da Eboli, dont la représentation des bains est à caractère médical. Successivement, le folio 76 'Aqua delectabilis calitaliter' représente deux jeunes femmes nues ; l'une a déjà ses jambes dans le baquet rempli d'eau, la seconde s'apprête à rentrer dans le bain. Un troisième personnage masculin, en dehors du baquet, est en contact 'intime' avec l'une des deux jeunes filles. De façon réaliste, l'artiste a représenté les vêtements des jeunes seigneurs suspendus à une tringle au dessus de leur tête. Il est intéressant de remarquer qu'ici, le sexe de la jeune fille de droite est marqué par une tâche qui correspond peut-être à un acte volontaire de pudeur.

Ainsi, nous venons de voir comment un texte profane comme le *Tacuinum Sanitatis* illustre ses rubriques 'eau' et 'bain' ; cependant, en marge de cette observation iconographique, il ne faut pas oublier que l'eau, cet élément essentiel à la vie économique et sociale des villes et des milieux agricoles, présente également, au moyen-âge, des significations symboliques. C'est un élément primordial dans la liturgie chrétienne, avant tout comme symbole de purification. Autour de cet aspect se développe une iconographie spécifique. L'eau est très souvent citée dans la Bible ; l'eau du baptême symbolise l'eau de la vie. Si l'on remonte au début du moyen-âge et à l'époque carolingienne en particulier, nous observons que les mêmes réflexions sont reprises. L'enluminure des *Evangiles* de St Médard de Soissons, par exemple, réalisés à la cour de Charlemagne, représente la fontaine de vie comme un édifice placé dans un milieu paradisiaque, avec une coupole soutenue par huit colonnes entourant une vasque vers laquelle se dirigent des cerfs, des oiseaux aquatiques, des paons (rappelons que le paon symbolise l'immortalité dans l'iconographie chrétienne). L'édifice reprend l'architecture du mausolée impérial, qui représente la sépulture du Christ à Jérusalem et indique le rapport étroit qui relie la mort du sauveur à l'action salvifique du baptême. Les huit colonnes symbolisent le 8ème jour, correspondant à la Résurrection du Christ.

Un autre thème apparemment proche à celui de la fontaine de vie est le thème de la fontaine d'amour: le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung du XIIIe siècle nous indique que celui qui regarde cette eau est envahi par l'amour. De nombreuses enluminures illustrent ce thème de la fontaine de jeunesse et d'amour ainsi que des petits coffrets en ivoire du début du XIVe s.

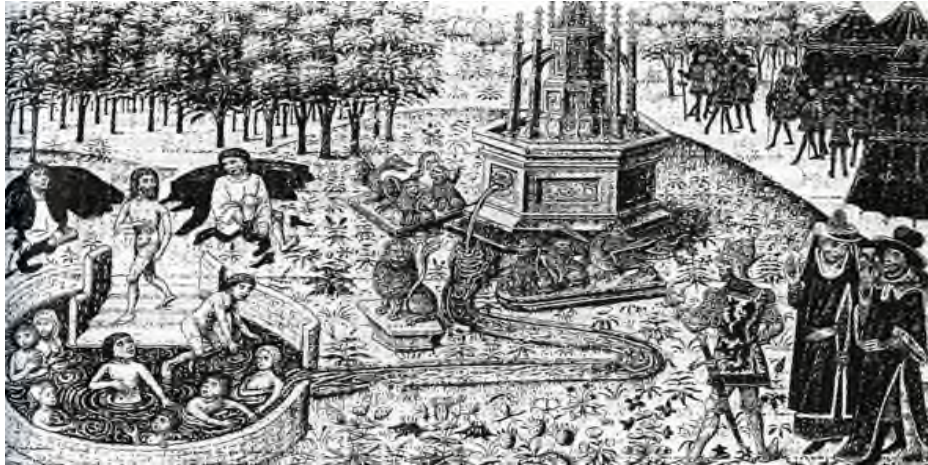
Mais souvent, la forme de la fontaine assume celle, beaucoup plus réaliste du bain public, comme cela est illustré dans les enluminures de Pietro da Eboli cité auparavant ou

encore du bain domestique représenté comme une grande cuve en bois maintenue par des cercles en fer comme cela est représenté dans les fresques du XIV^e siècle du Palais Communal de San Gimignano où deux amants sont assis, nus, dans la vasque. À ce propos, en ce qui concerne l'architecture, c'est à dire la façon dont étaient conçues nos actuelles salles d'eau et toilettes, nous possédons quelques exemples dans le cas de demeures riches: au Palais Davanzati à Florence et au Palais Ducal d'Urbino. Ce dernier possédait une partie réservée uniquement au Duc et aux membres de sa famille, composée d'une salle d'eau fonctionnant à la manière des thermes romains. Celle-ci était munie d'un 'calidarium', sorte de sauna, réchauffé par un système à hypocaustes, où le duc se rendait après s'être baigné dans des vasques d'eau froide et tiède, placées dans une salle proche.

Par dérivation, notre sujet nous porte à nous intéresser ici à l'aspect du bain, c'est à dire à l'immersion du corps dans l'eau dans un but hygiénique, thérapeutique ou ludique. Le bain est rappelé souvent dans la Bible, surtout en rapport avec la purification. Les Saintes Ecritures font référence également au bain des nouveaux-nés, à celui finalisé à la toilette, avec onction d'huiles et de parfums. En ce qui concerne l'iconographie, l'image du bain la plus commune est celle de l'enfant Jésus immergé après sa naissance ; le même schéma est utilisé dans les scènes de naissance de la Vierge, de Saint Jean Baptiste et d'autres saints. Plusieurs représentations médiévales nous montrent des personnages bibliques en train de se laver. Eve, qui apparaît rarement, prend un bain de purification après la naissance de Caïn ; ou encore, David surprend Bethsabée dans son bain, en général dans un ruisseau ou une fontaine. Cette représentation symbolise souvent le pêché, en contraposition à l'image du bain de la chaste Susanne, représentée par exemple dans les fresques du XIV^e s de Vitale da Bologna, dans la cathédrale d'Udine. Cependant, la représentation du bain, comme nous l'avons vu dans le cas du *Tacuinum*, fut prévalente dans le milieu profane, en particulier par son aspect de nécessité hygiénique. L'image d'un homme et d'une femme dans une cuve, assistés par un serviteur qui porte l'eau, est fréquente. Le bain dans une cuve, à ciel ouvert, figure parmi les activités récréatives courtoises ; il apparaît parfois dans les illustrations des mois du calendrier, comme dans les Très Riches Heures du Duc de Berry.

La "fons salutis" dans le milieu courtois, se traduit par la profane fontaine de jeunesse où les vieux se baignent pour reprendre vigueur, dans le sens de la symbolique du renouveau et de la purification. Mais le bain fut représenté également comme activité de nage: elle est reproduite par exemple dans le *De arte venandi cum avibus* de la Bibliothèque Vaticane. Une invitation aux cures balnéaires est réalisée par l'école médicale de Salerne qui en souligne les effets salutaires et propose quelques représentations dans le *Livre de santé* d'Aldobrandin de Sienna ou dans la *Chirurgie* de Ruggero Frugardo, tous deux du XIII^e siècle. Mais le répertoire le plus riche concernant les bains thermaux est représenté par le texte de Pietro da Eboli, que je cite une troisième fois, marqué en partie par une signification magique et sacrée. Souvent, les plaisirs dérivés du bain et, de façon excessive, les "balnea mixta", furent condamnés ; par contre, l'usage du bain était encouragé comme pratique d'hygiène, sociale et d'assistance.

À propos d'hygiène de la femme, il est important d'ouvrir une parenthèse ici sur le problème de la maternité, nécessaire pour la position de la femme dans la société médiévale. En effet, pour combattre le mal de la stérilité, il existe une symbolique gestuelle liée à l'eau: on s'y baigne, on la boit, on fait des hommages à l'eau de la fontaine avec de petites offrandes ; certains aliments sont également recommandés: les fruits sont traditionnellement liés à la fécondité, comme la figue et la grenade mais aussi les légumes comme les fèves et les pois-chiche. Une aide importante était procurée par les herbes, utilisées pour préparer des bains, des décoctions et des cataplasmes.



Histoire du grand Alexandre, XVe siècle, Ville de Paris, Musée du Petit Palais

La phase de l'accouchement nous introduit dans un univers féminin que l'on entrevoit déjà dans les pratiques liées à la fécondité. En effet, les gestes, le savoir et les rituels liés à la naissance sont exclusivement du domaine des femmes. Les hommes n'avaient même pas droit d'accéder à la pièce. L'iconographie des scènes de naissance représentent des femmes : l'une fait chauffer de l'eau, une autre porte à boire à la mère, d'autres s'occupent de laver le nouveau-né. Mais le rôle central sera tenu par la nourrice, en général femme d'une grande expérience, héritière de secrets et de pratiques, parfois critiquée par les médecins. Juste après la naissance, l'accouchée est lavée, on lui met une chemise blanche et on l'installe sur son lit. Ces gestes symbolisent la purification de la femme. La nourriture qui lui est attribuée se compose de bouillon de viande de volatile, de vin, parfois de volaille. L'accouchée reçoit ensuite de nombreuses visites et des offrandes, souvent liées au symbole de la fécondité: petits pains, gâteaux, oeufs.

Avant la purification qui se faisait en général un mois après la naissance, la femme considérée impure ne pouvait pas sortir de sa chambre. La cérémonie de la purification la libère des impuretés de l'accouchement et la rapporte au sein de la communauté.

L'HYGIÈNE DE L'ENFANCE AU MOYEN ÂGE

Danièle ALEXANDRE-BIDON

Le bain de l'enfant joue un rôle d'importance dans la littérature médicale de la fin du Moyen Âge. Les traités de gynécologie, qui explicitent les conditions de l'accouchement et les soins périnataux, ne manquent pas de décrire dans le plus menu détail les manières dont on doit donner le premier bain aux tout-petits. Le plus explicite à ce sujet est un traité de gynécologie du XIII^e siècle, composé en Provence par un médecin juif à l'usage des sages-femmes, *Les Infortunes de Dinah* :

« À la naissance (...), il faut aussi laver l'enfant et l'asperger pour affermir son corps. Les Anciens avaient coutume de le plonger dans du vin mêlé d'eau salée, d'autres répandaient sur lui de la poudre de noix de galle ou de myrte. Nous, nous verserons sur lui du sel pilé ainsi que du nitre africain, en prenant soin de ne toucher ni les yeux ni la bouche ; après que l'humidité aura séché, on le lavera avec de l'eau tiède, on lui mettra le bout des doigts dans la bouche et dans les narines pour les nettoyer à l'intérieur. Il faudra aussi lui oindre les yeux d'huile de roses, passer le doigt sur ses paumes pour en ôter l'humeur qu'on appelle le meconium... »²⁹⁴.

En milieu chrétien, les soins ne sont pas différents. L'encyclopédiste Barthélemy l'Anglais, à la même date, préconise de laver l'enfant « pour en ôter le sang et après on le frotte de sel et de miel pour sécher et conforter les membres »²⁹⁵, puis on l'enveloppe de « roses pilées avec sel pour leurs membres conforter et pour leur ôter humeur glueuse qui est en eux ». La sage-femme assure aussi l'hygiène des orifices ; l'auteur des *Infortunes de Dinah* préconise qu'« elle introduira un doigt dans sa bouche pour en enlever la salive et les saletés, et grattera doucement la langue et les gencives ». Sans doute les mères suivaient-elles son exemple durant les premiers mois. Il faut également oindre les yeux du nouveau-né d'huile pour adoucir les paupières, « sécher les oreilles et les narines après les avoir lavées afin que les orifices délicats ne gardent pas trop d'humidité », avant de le rhabiller. Enfin, « La nourrice devra se sécher les mains après la toilette du bébé », précise le traité de gynécologie provençal, « puis l'envelopper dans une tenue propre et l'emballer », avant de l'allaiter.

Ainsi, dès la naissance, hygiène et souci préventif de la santé sont liés. Le traité provençal détaille non seulement le premier bain, indispensable, mais aussi l'hygiène des nourrissons, en soulignant prioritairement le rythme du bain et la nature de l'eau : « Il faut laver l'enfant une à deux fois par jour, mais un lavage prolongé nuira à son corps » ; cette prise de position est loin d'être unique. D'autres savants ou pédagogues conseillent également un rythme bi-quotidien du bain pour les petits enfants, tel Vincent de Beauvais, voire tri-quotidien : « deux ou trois fois le jour », selon Aldebrandin de Sienne²⁹⁶ ; d'autres savants sont plus imprécis : l'encyclopédiste Barthélemy l'Anglais assure seulement qu'« on le doit souvent baigner ». « Souvent » est un terme ambigu, que reprend l'auteur, au XV^e siècle, d'un *Régime de santé pour les enfants de rois, de princes et de tous grands seigneurs jusque à l'âge de cinq ou six ans*, adressé à la famille de Croÿ, serviteurs et proches du duc de Bourgogne, dont le texte, établi entre 1435 et la fin du siècle, préconise que l'enfant « ne soit point souvent baigné mais soit lavé tous les jours ». En toute logique, « souvent » signifierait donc plusieurs fois par jour ! Souci extrême qui n'a pas que le simple souci de propreté pour origine : l'explication qu'en donne Barthélemy l'Anglais est qu'il faut cumuler bains, onctions et massages du nourrisson « spécialement les mâles, de qui les membres doivent être plus durs que ceux des femelles pour le labour (le travail) ». Il n'en reste pas moins que l'hygiène de la petite enfance, en milieu aristocratique, comme peut-être aussi chez les paysans, gens de travail, semble avoir été pratiquée sur un rythme soutenu.

²⁹⁴ *Les Infortunes de Dinah*, éd. par Ron Barkai, Paris, Ed. du Cerf, 1995.

²⁹⁵ J'ai utilisé le texte d'une copie du XV^e siècle du *Livre des Propriétés des choses* : ms français 22532, Paris, BNF ; voir D. Alexandre-Bidon et M. Closson, *L'Enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, PUL-CNRS, 1985, chapitre II, 1. Voir aussi P. Riché et D. Alexandre-Bidon, *L'Enfance au Moyen Âge*, Paris, Seuil et BNF, 1994.

²⁹⁶ J'ai utilisé le manuscrit illustré au XIV^e siècle, Paris, BNF, ms français 12323.

Pour nos auteurs, la qualité de l'eau importe tout autant que le rythme du bain : « avec de l'eau chaude et limpide, non fétide », ou encore, comme le dit le Régime de santé de la famille de Croÿ, « en eau douce », autrement dit de l'eau pure et fraîchement puisée, qui ne provienne pas d'un puits ou d'une vieille réserve. La température de l'eau joue un rôle important : chaude, ou « de moyenne chaleur » sont les termes les plus usités ; en outre il faut entretenir la chaleur du bain, voire la faire baisser : la femme qui s'occupe du bébé, nous dit le médecin provençal auteur des *Infortunes de Dinah*, « changera l'eau en une eau plus tiède pour l'habituer à supporter l'eau froide ». La température de l'eau du bain, estimée à la main (on voit, dans les images, comment les femmes tâtent l'eau ou, manche retroussée, plongent le bras dans le baquet en y versant de l'eau pour mettre à bonne température le bain). Des précisions supplémentaires sont données par Barthélemy l'Anglais : cette température doit varier selon la saison ; en effet, si le bain est donné en été, qu'il fasse chaud, qu'elle fasse l'eau un peu tiède et si c'est en hiver, qu'elle soit plus chaude. Et au baigner, prendre garde que l'eau ne lui entre dans les oreilles. Les prescriptions n'ont guère changé. Les conditions de vie, en revanche, dépayseraient les mères de famille d'aujourd'hui : les maisons étaient froides. À la bonne saison, on peut donner le bain hors de la maison puisque l'encyclopédiste du XIIIe siècle précise qu'après l'avoir « lavé d'eau », on séchera le bébé « au soleil ou au feu ».

C'est la raison pour laquelle, aux yeux du médecin médiéval, le choix de la pièce où se déroule le bain joue un rôle important dans la puériculture : la température qui y règne doit être clémente. Le traité provençal du XIIIe siècle explique que le bain « aura lieu dans une pièce sombre et tiède ». Pourtant, à la campagne, on peut douter que les enfants aient été lavés dans une pièce chauffée ; pour autant, toute hygiène n'est pas exclue ; au château, la mystique chevaleresque de l'endurcissement du corps pousse les éducateurs à refuser aux jeunes le confort dont ils auraient cependant pu disposer. S'ils se baignent, c'est au frais. Sans doute faut-il différencier les bébés des enfants âgés de quelques années. Il est vraisemblable que les premiers étaient tenus au chaud, comme le montrent des centaines d'images de la Nativité, où le baquet destiné au bain de l'Enfant Jésus est posé à côté du foyer, ou même de vie profane : un livre d'astrologie allemand du début du XVIe siècle montre comment le baquet est installé au pied du poêle ; or, dans les pays germaniques, dans bien des châteaux, et même des maisons paysannes, on note la présence de tels poêles ou, à défaut, de « chambres chaudes » parfaitement adaptés à l'hygiène des enfants comme aux soins des malades ou des personnes âgées.

Les médecins médiévaux ne se contentent pas de conseiller les mères ou les nourrices sur le rythme du bain et la température de l'eau. Le bain est non seulement une pratique hygiénique mais une technique du corps, qui joue un rôle sanitaire préventif. À la naissance comme dans les mois qui suivent, il ne faut pas se contenter d'immerger le corps du bébé dans l'eau pour le laver, mais le doucher, ou du moins l'asperger, « pour affermir son corps » et « au moyen d'un ustensile agréable et propre », et le masser. On commence par déshabiller l'enfant et le nettoyer sur les genoux de la nourrice. Les *Infortunes de Dinah* expliquent à cette dernière comment s'installer pour ce faire : « La femme qui le lave s'assoira, posera l'enfant sur ses cuisses couvertes d'un vêtement ou d'un drap (...) et l'oindra d'huile tiède » avant de le laver et de le masser et de frotter « toutes les parties de son corps, avec plus de lenteur et de douceur pour le cou, les aisselles et entre les cuisses ». Ce n'est qu'ensuite que le petit enfant est plongé dans l'eau. Les onctions d'huile servent en quelque sorte de crèmes hydratantes et préviennent les escarres ou rougeurs inhérentes à la condition du nourrisson.

Quelques textes médiévaux en prise avec les réalités quotidiennes, comme les fabliaux, décrivent les objets de l'hygiène infantile ; ainsi, *l'Outillage au villain* préconise pour le « valet » (le petit garçon) :

« ...un auget,

Pour le baigner étendu,
Il en grandira mieux.
Et si c'est une fillette,
Il lui faut une minette (une cuvette),
Elle en sera plus fournie (robuste) »²⁹⁷

Les images, mieux encore que les textes, précisent les caractéristiques des objets de l'hygiène infantile : des baquets de douelles ovales ou circulaires, des « bassins profonds pour laver l'enfant devant le feu », des « cuvelettes » de métal, des petites baignoires surmontées d'une toile de tente formant dais pour préserver une température de l'air plus conforme aux exigences de l'enfance dans la froide atmosphère des châteaux ou des maisons de pierre. Les ustensiles les plus improbables sont également cités, tels les grandes poêles d'airain, avec ou sans oreilles, « à baigner l'enfant » fabriquées par des chaudronniers ! Quoi qu'il en soit, pour protéger la peau tendre des bébés des parois rugueuses de bois ou de métal, on installe parfois dans la cuve un linge blanc protecteur.

• Changer l'enfant...

Deux ou trois siècles plus tard, des artistes, tels que Bosch et Brueghel l'Ancien, montrent comment les femmes nettoient les fesses des bébés installés couchés sur leurs jambes effectivement couvertes d'un linge blanc, comme le préconisent le traité des *Infortunes de Dinah*. On peut, à ce propos, se demander à quel rythme les mères changeaient les tout-petits : un indice est procuré par l'iconographie de l'allaitement, qui montre des bébés déshabillés au moment de la tétée, au nombre de cinq à sept chez le nouveau-né. En effet, à la question posée : « comment reconnaître le moment propice où le nourrir ? », le livre de gynécologie provençal propose celui où ses intestins sont vides : pour le savoir, il faut changer les couches de l'enfant... Par ailleurs, l'encyclopédiste Barthélemy l'Anglais, au XIIIe siècle, définit la nourrice comme celle qui « l'allaité quand il pleure et le baise quand il se tait, le lie quand il se remue et le lave et le nettoie quand il est sale ». Pour que le nettoyage de l'enfant soit le membre conclusif de la définition, c'est sans doute qu'il n'était pas parcimonieux. Pour autant, il n'existait pas de couches et le coton qu'il faut placer dans le maillot, entre les jambes, comme nous l'expliquent *Les Infortunes de Dinah*, ne suffit vraisemblablement pas à éponger l'urine.

De même, il n'existait pas de couches à porter, la nuit, par les enfants grandis ; ceux-ci urinent dans la paille, et sur le drap de dessous, au grand inconfort des mères ou des nourrices qui dorment à leurs côtés. Quelques textes mentionnent les difficultés que pose l'incontinence nocturne des enfants de cinq ou de neuf ans²⁹⁸ et les soins médicaux²⁹⁹ qu'ils entraînent lorsque l'âge avancé de l'enfant et le désagrément ressenti par l'adulte l'emportent sur la permissivité générale de la puériculture médiévale. Avant de menacer l'enfant du croque-mitaine s'il continue de souiller la couche commune, on imagine de le réveiller périodiquement et de lui présenter un pot de chambre pour qu'il se soulage, à demi endormi. Mais cette pratique exige une certaine vigilance de la part de l'adulte, qui ne réagit sans doute pas à temps, surtout dans le noir total des maisons mal éclairées. Mais on peut aussi soigner l'incontinence ; en Italie, Platine, au XVe siècle, suggère des piquants de porc-épic et le *Livre*

²⁹⁷ M.-T. Lorcin, « L'Outillement au villain, ou l'inventaire au raton laveur », *Revue historique*, 1986, CCLXXIV, 2, p. 336.

²⁹⁸ Voir le joli poème traduit et publié par Christiane Klapisch-Zuber dans *Faire peur et éduquer : histoire et ethnologie des croquemitaines*, Actes du colloque de Grenoble, octobre 1997, *Le Monde alpin et rhodanien*, Grenoble, à paraître en décembre 1998.

²⁹⁹ Le *Livre des Simples médecines*, composé entre le XIIe et le XVe siècle, conseille de poser une petite pièce de plomb sur le nombril (effet placebo). Piquants de porc-épic pour Platine, auteur italien du XVe siècle. Contrat de soin pour un enfant de neuf ans.

des simples médecines conseille de poser une petite pièce de plomb sur le nombril - effet placebo garanti. Les textes montrent que l'énurésie d'un petit garçon de cinq ans gêne mais n'inquiète guère, et que celle d'un enfant de neuf ans est une clause d'annulation de contrat si l'enfant est esclave : on fait cependant appel au médecin pour éradiquer le problème avant de se décider à cette extrémité.

Cette relative permissivité s'étend sans doute à la journée : on n'impose semble-t-il pas le pot aux enfants ; alors que d'autres civilisations mettent à l'inventaire des motifs iconographiques celui de l'enfant sur le pot, nulle image médiévale ne traite de ce sujet, sauf pour s'amuser des jeux plus ou moins scatologiques auxquels s'amuse les enfants, avec leur urine ou leurs pets. L'absence de sous-vêtements et la possibilité, à la campagne, de se soulager n'importe où, sur le seuil de la ferme, à l'écurie ou en pleine nature évite bien des stress aux éducateurs - et aux enfants. On voit ainsi, dans une illustration des *Quinze joies de mariage*, au XVe siècle, un chien coprophage à proximité d'un petit enfant qui se trouse aux pieds de sa mère, comme en Afrique. Les calendriers flamands du tout début du XVIe siècle prennent pour motif récurrent, en hiver, le petit garçon qui pisse dans la neige depuis la porte de la ferme...

Cependant, une fois passée la première enfance, la propreté est toujours exigée des enfants ayant atteint l'âge de raison. La bonne éducation des derniers siècles médiévaux inclut l'hygiène, sous l'inspiration des préceptes monastiques antérieurs qui valorisent la propreté du corps ; un dialogue scolaire bilingue latin-anglais du Xe siècle met ainsi en évidence les pratiques hygiéniques imposées aux jeunes oblates qui sont scolarisés à l'école monastique ; prenons l'exemple du matin : « Debout, mon frère, il est temps de se lever, de se laver les mains et, après avoir fait sa toilette, de gagner l'église et de faire oraison, comme d'habitude. Donne-moi d'abord mes jambières, alors je me lèverai et nous irons aux latrines en raison des besoins de notre corps, et nous irons nous laver ». Un autre dialogue anglo-saxon évoque le bain hebdomadaire. Les statuts de l'école monastique de Westminster, dans l'Angleterre du XIIIe siècle, exigent que le matin les enfants ne se rendent pas à l'église sans s'être lavés les mains³⁰⁰. L'hygiène corporelle est explicitée notamment dans le *Livre des babies*, un recueil anglais du XVe siècle qui s'adresse aux enfants de moins de dix ans, mais elle est parfois quelque peu sommaire, ou du moins limitée et privilégie la purification spirituelle davantage que le nettoyage temporel : « Levez-vous quand il est temps de votre lit, faites le signe de la croix sur votre front et votre poitrine, lavez-vous les mains et le visage, peignez-vous les cheveux et demandez grâces à Dieu... », nous dit la copiste, du nom de Kate...³⁰¹ En revanche, l'hygiène du repas s'avère plus complète et bien diffusée par les « contenance de table », courts traités destinés aux jeunes nobles comme aux bourgeois dès le XIIIe siècle et sans doute inspirés des livres d'instruction à l'usage des novices du XIIe siècle. Dans le traité de Bonvesin de la Riva, qui comprend cinquante contenance de table, un bon nombre touche à l'hygiène et à la propreté ; si la première consiste à nourrir un pauvre, la seconde, ou plutôt la première qui concerne le repas à proprement parler, consiste à offrir l'eau pour les mains avant de passer à table : « offres-en à suffisance, non trop dans les mois d'été, l'hiver, à cause du froid, offres-en en petite quantité ».

On peut supposer qu'après avoir présenté l'eau à ses supérieurs, le page se lave aussi les mains... Il doit ensuite manger proprement : la dixième et la douzième lui font obligation de s'essuyer la bouche et les lèvres avant de boire à la coupe qu'il partage avec son voisin de table. La dix-septième lui explique comment se comporter s'il ne peut s'empêcher de tousser ou d'éternuer : « tourne-toi de l'autre côté, afin que sur la table ne tombe de ta salive ». La

³⁰⁰ Conservés à Westminster Abbey, Library et édités dans *Chaucer's World*, éd. Rickert, Columbia University Press, 1962, p. 116.

³⁰¹ *Livre des Babies*, dans *Chaucer's World*, op. cit., p. 104.

vingtième lui interdit de touiller la nourriture avec les doigts pour ne pas dégoûter les convives alentour. La trentième impose :

« soit propre celui qui sert.

« Qu'il ne fasse là, sur place, ni crachat, ni saleté (...)

« Jamais n'est trop propre celui qui sert à un banquet ».

Les injonctions suivantes lui interdisent, successivement, de se moucher avec les doigts et lui proposent à la place une serviette, exigent « que tes mains soient nettes », proscrivant de se gratter les oreilles et la tête pendant le repas et même de caresser les animaux, chatons ou petits chiens qui parfois courent librement sur la nappe, comme de se curer les dents avec les doigts (on propose au Jouvencel, un enfant de treize ans héros d'un roman initiatique du XVe siècle de le faire avec une épingle en guise de cure-dents), et même de se sucer les doigts « poisseux », car « plus propres ne les rend, mais plus crasseux »... La dernière, enfin, propose de se laver les mains après le repas, pour que « de graisse et de souillure se trouvent nettoyées »³⁰². L'obsession de la propreté à table et des bonnes manières est un trait de civilisation typiquement médiéval et inculqué dès la jeunesse. Le Livre des Babees, en Angleterre, impose lui aussi ces pratiques à l'enfant : « évitez de vous curer le nez, les dents, les ongles, à l'heure du repas, comme on vous l'a déjà dit (...) mais menez votre vie dans la propreté et les bonnes manières ».

• Hygiène ou plaisir du bain ?

La promotion du bain provient aussi du plaisir tout simplement ludique qu'il procure. Or, l'homme médiéval aime l'eau. Il fréquente les établissements de bain, qui ne deviennent des lieux mal famés qu'à la fin du Moyen Âge. Ils y emmènent leurs enfants ce qui, à la fin du XIVe siècle, fait réagir le chancelier de l'université de Paris Jean Gerson, toujours prompt à voir le péché partout et à tenter d'en protéger l'enfance : « Le fait de se montrer aux bains et aux étuves devant des enfants est-il un péché ? » s'interroge-t-il pour conclure : « Je réponds qu'il convient de s'en abstenir après que les enfants ont dépassé l'âge de deux ans, même si ceux de quatre et de six ans n'y voient pas de mal... ». Pourquoi cette restriction ? « lorsqu'ils deviennent majeurs, ils s'en souviennent et sont tentés gravement ». Il est difficile de savoir si les interdictions de Gerson ont touché la masse des usagers. On peut en douter. Des exemples au-dessus de tout soupçon sont fournis de longue date par les moines. Sur un mode plaisamment dévotionnel, un moine anglais du XIIe siècle, Aelred de Rievaulx, se plaît, dans un petit traité intitulé « Quand Jésus eut 12 ans », à imaginer les soins matériels que sa mère ne manque pas de lui donner. Lorsque Jésus disparut trois jours durant pour endoctriner les docteurs du Temple, il ne put plus bénéficier des soins maternels. Le moine, ému, demande alors : « Qui te procura à manger et à boire ? Qui fit ton lit ? Qui t'enleva tes chaussures ? Qui reconforta ton tendre corps en le pommadant et en le lavant ?... »³⁰³. Massages, onctions et bains durent de la naissance à l'âge adulte, toujours assumés par les femmes.

Il n'est pas rare de voir, dans les images de la seconde moitié du XVe siècle, que les artistes, et notamment les graveurs, ont privilégié cette scène dans l'iconographie de l'enfance et en ont même fait le sujet principal d'images destinées à être vendues isolément : le motif plaît aux acheteurs. Il s'agit soit du bain d'amusement du bébé, assis dans un baquet à sa mesure et protégé de la noyade par une ceinture de sécurité faite d'un linge passé sous les aisselles et noué à la douelle principale du récipient de bois : l'artiste, le maître BXG, nous

³⁰² Traduction de P. Mari, publiée en annexe de J. Dauphiné, « Bonvesin de la Riva : *De quinquaginta curialitatibus ad mensam* », dans *Manger et boire au Moyen Âge*, Actes du colloque de Nice (15-17 octobre 1982), Paris, Les Belles Lettres, 1984, t. 2, p. 7-20.

³⁰³ Ed. Sources chrétiennes, introduction et texte critique de Dom Anselme Hoste, traduction française de J. Dubois, Paris, Ed. du Cerf, 1987, p. 61.

donne ainsi la preuve qu'on laissait les enfants jouer au bain. On voit également le bain d'amusement des enfants grands, ceux de trois ou quatre ans qui savent se tenir debout et peuvent se baigner sans nécessiter la surveillance constante des adultes. Mais une personne adulte est présente, non seulement pour la surveillance éventuelle des gamins, mais aussi pour s'assurer de leur hygiène, car le jeu n'exclut pas les soins du corps. Ici, une jeune femme épouille l'un des enfants, couché sur ses genoux, et l'on devine qu'elle va en faire de même pour tous les autres. Dans le plaisir infantile de l'eau, les éclaboussures jouent un grand rôle. S'éclabousser apparaît au catalogue des jeux enfantins, ainsi dans le *Livre des Enfants*, un livre d'heures composé pour la famille Ango à Rouen vers 1500. Le bain en rivière est aussi un plaisir dont rendent compte les livres d'heures du dernier tiers du XVe siècle, période à laquelle les activités enfantines remplacent celles des adultes dans les calendriers, et les mois d'été peuvent être ainsi illustrés de la leçon de natation que se donnent entre eux les enfants. Tout principe de sécurité n'est pas absent : dans le *Livre des enfants*, on conserve une corde pour lancer à celui qui se noie et, dans les « Jeux d'enfants », de Brueghel, des vessies gonflées servent de bouées aux gamins.

On pourrait croire que ces bains de plaisir ne sont que la marque d'une enfance idéale que voudraient donner à voir les artistes. Mais rien ne prouve que les enlumineurs et les graveurs aient éprouvé ce souhait, alors que des textes démontrent que les parents avaient bel et bien le souci de laisser jouer au bain les enfants ; sources judiciaires et récits de miracles en témoignent d'ailleurs amplement qui, aux XIIe et XIIIe siècles, mettent en scène les noyades survenues en pleine nature comme à l'abri de la maison : on connaît l'exemple d'une fermière qui, ayant confié son bébé au bain à une nourrice, sort chercher du bois pour faire du feu et réchauffer l'eau du bain ; malgré ce souci de confort et de sécurité, l'enfant d'un an se noie. Ou cet autre cas d'une paysanne qui a installé dans un baquet ses deux enfants en recommandant à l'aîné - hélas trop jeune pour être responsable - de surveiller le dernier-né et celui-ci se noie : « Dans le bain se tenaient deux petits enfants, l'un âgé d'environ trois ans et l'autre de six mois. Confiante parce qu'ils étaient ensemble et que l'aîné avait l'habitude de s'occuper du cadet, la mère sortit dans la cour pour vanner ; alors l'aîné se redressa pour jouer et le plus petit se noya »³⁰⁴. Ce goût pour le bain de l'enfance culmine au XVIe siècle avec les bébés nageurs qu'observe Montaigne en traitement aux bains de Bagnières et qui le font s'exclamer, dans son *Journal de voyage en Italie* : « et de vray, les enfants de six mois et d'un an sont ordinairement à grenouiller dedans » !

³⁰⁴ D. Lett, *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Aubier, 1997, p. 60-61.



Le bain sur l'herbe
 Maître BXG, 2^{ème} moitié du XVe siècle
 Cliché Bibliothèque Nationale de France, Paris



Jeter le bébé avec de l'eau du bain
 Urs Graf, 1512, in Thomas
 Murner, Die Narrenbeschwörung,
 Mathias Hupfuff
 Bibliothèque Municipale de
 Colmar



Le bain des enfants. Israhel van Meckeriem, vers 1460-70, E.C. N669, Département des
 Estampes ; Cliché Bibliothèque Nationale de France, Paris

• Bain de santé

La promotion du bain provient aussi et peut-être surtout de leur caractère curatif, ou préventif qui les fait prescrire quel que soit l'âge de l'enfant. Les moindres enflures ou bubons sont jugés extrêmement inquiétants, surtout depuis les grandes épidémies de pestes, et sont soignées avec des bains d'alcekeange ou carquange, qu'on appellerait aujourd'hui lanterne japonaise. Si les bains ne faisaient pas d'effet, du moins contribuaient-ils sans doute à faire baisser la fièvre. Paradoxalement, c'est encore un bain qui est le soin recommandé après une noyade. Marotte, trois ans, qui se noie à Saint-Denis, tombée dans la rivière, est repérée par une lavandière et repêchée ; on lui fait vomir l'eau qu'elle a avalé en la suspendant tête en bas) puis plongée dans un bain chaud pour réchauffer son corps qui se refroidit. Miraculeusement, elle revit. Tout le domaine de l'hygiène manifeste cette ambiguïté. L'hygiène de la chevelure est également manifeste, non seulement pour l'aspect extérieur du bébé (on apprécie les enfants à peau rose et aux cheveux blonds et bouclés) mais aussi pour la santé du cuir chevelu : les poux donnent lieu à des séances d'épouillage dont le village occitan de Montailou nous livre des exemples et dont l'iconographie nous montre que les nobles n'étaient pas moins atteints que les ruraux par cette autre plaie de la vie quotidienne. C'est tout naturellement, au moment du bain, que les enfants sont épouillés par une femme, leur « baby sitter » ou une grande sœur. Ces dernières, à qui est adressé, à la fin du XIVe siècle, un livre éducatif et moral, se voient donner des instructions précises sur les soins de leur chevelure : « et aussi à vos cheveux ne mettez que lessive (...) » ; on leur interdit en revanche de se laver les cheveux « dans le vin », coutume pourtant respectée, à la naissance, lorsque les parents désirent un bébé aux cheveux crêpés ; c'est alors du vin blanc qu'on utilise, en ajoutant de surcroît au bain du nouveau-né de la « racine de blanche vigne »³⁰⁵. Mais une telle pratique n'est plus convenable à une jeune fille censée se garder du péché de coquetterie.

L'hygiène intestinale est bien moins informée. Un certain laxisme règne à l'évidence en la matière, pour ne pas parler d'un réel amusement devant la saleté enfantine, comme en témoigne cette petite devinette médiévale : « Quels sont les deux meubles d'une maison qui, à tout moment, sont prêts à servir de leur office ? C'est la langue de la bonne dame et le cul des petits enfants ! »³⁰⁶. L'hygiène est cependant stimulée, pour l'enfant sevré, par le souci, dans les milieux aisés, de vérifier ses selles en raison des infections récurrentes de parasites intestinaux, très redoutés : il faut, pour ce faire, prélever et examiner le contenu des pots de chaises percées à enfant. Ce meuble est en effet présent dans l'éventail du mobilier destiné aux enfants dans le livre d'économie domestique illustré allemand du XVe siècle ; on la retrouve ultérieurement dans un tableau de Jérôme Bosch, ce qui n'empêche pas le gamin héros de cette caricature morale d'avoir le dos de sa chemise souillée. Mais il faut noter que les milieux ruraux ne disposent pas de tels aménagements d'hygiène et de santé où pourtant les enfants, élevés à proximité des porcs, des volailles ou des bœufs, étaient nécessairement contaminés par les différents parasites animaux tel le ténia.

Ainsi, le thème du bain de l'enfant, médical, littéraire autant qu'iconographique, permet de souligner la qualité de l'hygiène infantile à la fin du Moyen Âge, du moins dans les milieux aisés et aristocratiques. Si peu de documents seulement informent l'hygiène des enfants dans les milieux ruraux, qui constituent l'écrasante majorité de la population du temps, il ne faut pas pour autant en conclure à une absence de propreté chez les paysans, comme on peut d'ailleurs en juger aux récits de miracles. On ne peut pas déduire d'une iconographie essentiellement noble, et destinés aux seuls lecteurs aristocratiques, que l'hygiène est, si l'on peut dire, le « propre de la noblesse ». Comme l'étude d'autres domaines

³⁰⁵ *Les Evangiles des Quenouilles*, éd. M. Jeay, Paris, Montréal, Vrin, Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 303.

³⁰⁶ *Devinettes françaises du Moyen Age*, éd. B. Roy, Paris-Montréal, Vrin-Bellarmin, 1977, p. 161.

encore de la puériculture médiévale le démontre, on ne peut pas non plus penser, en prenant au pied de la lettre une gravure du début du XVI^e siècle, que l'on « jetait le bébé avec l'eau du bain ». Au Moyen Âge, en effet, le sentiment de l'enfance et le souci de la puériculture étaient vifs. Il ne s'agit donc que d'une locution proverbiale, qui de surcroît n'aurait sans doute pu être inventée ou illustrée au Moyen Âge, mais que l'on n'aurait pas non plus forgée si le bain des enfants n'était pas, à l'aube du XVI^e siècle, une réalité quotidienne reposant sur des coutumes antérieurement bien établies et largement diffusées...

**EAUX AROMATIQUES
ET AUTRES PARFUMS
A AL-ANDALUS**

Expiracion GARCIA-SANCHEZ

Les parfums et les arômes ont toujours joué un rôle prépondérant au sein des différentes cultures islamiques. De ce fait, ils vont bien au-delà du sens de l'odorat, c'est-à-dire, qu'ils ne se limitent pas seulement à ce sens mais qu'ils imprègnent bon nombre de domaines vitaux. Le parfum, parmi beaucoup d'autres exemples d'effets et de sensations qu'il peut provoquer, évoque la personne aimée, l'ami, il constitue un élément-clé dans les rapports sexuels, la qualité de son arôme dénote la relation exquise de ceux qui l'utilisent, il renforce la faculté psychique, tonifie le cerveau et les organes sensoriels.

LES PRINCIPAUX TERMES GÉNÉRIQUE DU PARFUM

Le mot arabe qui définit le plus fidèlement le concept de parfum et, en même temps, celui qui contient un caractère plus complexe, est *tib*. Son premier sens (ou son sens le plus générique) est celui de "chose bonne, agréable", de là "chose licite, dont l'usage est permis" ; cependant, le sens le plus spécifique est celui de "parfum, bonne odeur".³⁰⁷

Or, le mot *tib* est appliqué au "parfum" de n'importe quel produit odorant, non seulement au parfum des produits que nous pouvons trouver agréables mais aussi au parfum d'autres produits qui peuvent ne pas nous paraître agréables. Par exemple, dans certains textes culinaires arabes, ce terme est appliqué aux ails, ce qui nous rappelle que l'esthétique du parfum est, comme celui-ci, très volatile, qu'elle varie énormément en fonction de coordonnées très variables (socio-culturelles, spatiales et temporelles, entre autres).

Les sens du radical *TYB*, duquel est dérivé celui-ci, partent du concept "d'être bon ou favorable, d'être gai, de mûrir", jusqu'au concept "de mettre au point, d'améliorer, d'assaisonner, d'aromatiser, de parfumer" ou "de plaisanter", entre autres. Il définit, en général, un état-d'âme serein, des situations agréables et positives, complètement éloignées d'éléments de distorsion qui peuvent perturber les états somatiques et les états-d'âme. Par ailleurs, il contient un sens de récupération de l'équilibre ou de la stabilité perdus, suivant cette dualité spirituelle et corporelle, et c'est précisément dans ces concepts qu'il faut intégrer le mot *tib*.

Cette charge de spiritualité ou, si l'on veut, de religiosité, nous la trouvons dans *al-Taba* (qui exhale un doux parfum), épithète de la ville de Médine, appelée ainsi "parce-qu'elle contient le tombeau de Mahomet, dont les restes mortels sont censés exhaler une odeur délicieuse, comme les restes de tous les hommes saints"³⁰⁸.

Face à cette complexité ou aux multiples sens exprimés sous le mot *tib*, son pluriel, *tuyub*, avec un caractère collectif, est d'habitude appliqué de façon spécifique aux parfums comme tels, c'est-à-dire, aux produits élaborés, normalement composés de plusieurs éléments.

En rapport avec *tib* nous avons le mot *itr*, ayant le sens concret d'"odeur agréable", spécialement "essence"³⁰⁹.

TYPES DE PARFUMS

Dans le vaste concept de "produits aromatiques" ou de "parfums", dont la matière de base est, excepté dans certains cas, d'origine végétale, nous pouvons distinguer plusieurs catégories, selon, principalement, la forme d'élaboration -ou de présentation- et des usages.

Le premier groupe serait formé par les eaux aromatiques, dont le composant de base sont les pétales de plusieurs rosaceae très variées, en plus de la peau de certaines d'elles.

Sous le mot *adhan*, le plus souvent traduit par "huiles essentielles" -bien que cela soit incorrect-, sont incluses les huiles aromatiques, de consistance pas trop légère, extraites au

³⁰⁷ A. de B. Kazimirski, Dictionnaire arabe-français, 2 vols., reimpr. Beyrut, s.d., II, p.127.

³⁰⁸ Une autre variante de cet épithète est *al-Tayyiba*. Cf. *Idem*.

³⁰⁹ *Ibis.*, II, p. 284.

moyen de plusieurs méthodes, dans la plupart des cas au moyen de lavage ou par le biais de l'application du feu. Les composants essentiels sont très variés -les graines, les fleurs, les légumes verts etc. et chacun de ces composants donne le nom à l'huile -l'huile d'amandes, l'huile de violettes, l'huile de lin, l'huile de sésame, l'huile de thym,...-. Leurs applications se faisaient presque toujours dans le domaine de la pharmacologie, quoique certaines huiles fussent aussi utilisées dans le domaine de la parfumerie et même dans le domaine de l'alimentation³¹⁰

Sous le mot tuyub -nom générique appliqué aux parfums comme nous l'avons dit auparavant- nous avons le groupe des produits aromatiques composés de consistance diverse, dont certains d'entre eux ont des noms spécifiques. Bon nombre d'entre eux, pour ne pas dire presque tous, ont des applications dans des domaines très variés, raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'établir une frontière nette entre les uns et les autres, étant donné le caractère et le sens des parfums dans le monde islamique.

Les parfums, les huiles et les onguents étaient utilisés par tout le monde dans toutes les classes sociales à Al-Andalus -c'est-à-dire dans l'Espagne musulmane- et aussi bien les hommes que les femmes les utilisaient en grande quantité. À part les allusions dans d'autres textes, dans les poèmes andalousiens³¹¹ nous trouvons des références aux parfums les plus à la mode ou les plus utilisés et, parmi ces derniers, nous trouvons :

- musc, probablement l'un des plus populaires et des plus cités, notamment par les poètes ;

- "galia" (galiya) est un autre parfum du groupe des parfums composés les plus utilisés et qui a plusieurs variantes. L'une d'elle est "parfum du groupe des parfums composés de musc, d'ambre et autres aromates, et employé comme cosmétique pour les cheveux"³¹² Selon d'autres auteurs, "la galia proprement dite est une de ces drogues composées, à base de noix de galle (d'où peut-être son nom) et du musc, introduites par les Arabes dans la matière médicale ; elle est aussi synonyme de zabad (civette)"³¹³. Une dernière composition de ce parfum est celle que recueille le médecin Tunisien Ibn al-H'achcha (s. XIII) x "c'est un parfum composé de musc et d'ambre, mélangé avec de l'huile de "ben" (*Moringa aptera* Gaertn.)"³¹⁴. - sulk, médicament composé de musc ; on dit aussi qu'il s'agit d'une plante aromatique importée d'Orient. Il s'agit d'une préparation astringente, semblable à la civette, et à partir duquel ont été créées plusieurs formules³¹⁵.

D'autres parfums parmi les plus utilisés, aussi bien de façon exceptionnelle tout comme faisant partie des composants, étaient l'ambre naturel et l'ambre noir, le clou de girofle, l'aloès, le santal, le camphre, les poudres de mousse -qui étaient utilisés fondamentalement pour rendre la peau lisse, notamment ceux de chêne vert³¹⁶-, entre beaucoup d'autres.

Parmi les usages thérapeutiques -ou ce que l'on pourrait appeler la thérapie de l'arôme-, ces parfums se divisaient, selon les normes marquées par la médecine humorale d'origine hippocratique-galénique, en parfums froids ou chauds, et étaient appliqués aux gens et pendant les saisons de l'année du signe opposé. Ainsi, dans le régime que les gens de complexion

³¹⁰ Sur la composition de certaines de ces huiles et leurs propriétés thérapeutiques, cf. .S.Kh. Hamarneh & G. SONnedicker, *A Pharmaceutical view of Abulcasis al-Zahrawi in Moorish Spain, with special reference to the "Adhan"*, Leiden, 1963, surtout pp. 81-126

³¹¹ H. Pérès, *La poésie andalouse en arabe classique au XI^e siècle. Ses aspects généraux, ses principaux thèmes et sa valeur documentaire*, Paris, 1937, pp. 311-14.

³¹² A. de B. Kazimirski, op. cit., II, p.498.

³¹³ *Tuhfat al-ahhab. Glossaire de la Matière Médicale Marocaine*, ed. et trad. par H.P.J. Renaud, Paris, 1934, p.72.

³¹⁴ Ibn al-H'achcha, *Glossaire sur le Mans'uri de Razès*, ed. par G.S. Colin et H.P.J. Renaud, Rabat, 1941, p. 100.

³¹⁵ *Tuhfat al-ahbab*, op. cit., p. 165.

³¹⁶ L. Bolens, "Les parfums et la beauté en Andalousie médiévale (XI^{ème}-XIII^{ème} siècles)", *Les Soins de Beauté, Actes du 3^e Colloque International (Grasse, 1985)*, Nice, 1987, p.157.

équilibrée devaient suivre en été "des eaux et des parfums équilibrés contenant des substances rafraîchissantes seront utilisés, par exemple, lajalij³¹⁷ d'ambre, mélangé avec du camphre ; en hiver, des inhalations seront faites avec des fleurs et des parfums chauds -comme l'ambre dans ses diverses variétés-, tout comme les civettes et les eaux de fleurs chaudes -comme la fleur d'oranger amer, de rose blanche, de jasmin et de giroflée"³¹⁸.

Pour des complexions déterminées -par exemple, celle sanguine-en été, saison opposée à la complexion citée conformément au système humoral, dans les normes hygiéniques relatives aux rapports sexuels il est recommandé à l'homme de "partager sa couche avec des femmes dont les corps sont équilibrés et ont été au préalable oints avec des parfums rafraîchissant"³¹⁹.

En dernier lieu, une fois les parfums les plus caractéristiques de Al-Andalus exposés, nous trouvons d'autres catégories de parfums, conformément à leur mode d'application ou d'utilisation : inhalations, vaporisations, onguents, lotions, etc.

EAUX AROMATIQUES

L'eau aromatique par excellence a toujours été celle de roses, obtenue au moyen de différentes méthodes, notamment par distillation ; étaient aussi employées à cette fin plusieurs rosaceae, dont on utilisait non seulement les pétales, mais aussi d'autres parties, comme la peau, dans le cas de la pomme, raison pour laquelle on recommande l'utilisation de variétés qui soient très odorantes. D'autres plantes très utilisées étaient le myrte, le lys, le cédratier, l'oranger amer, la violette, le safran, le narcisse, la giroflée.

Variétés de roses connues dans al-Andalus

La rose (ward)³²⁰ a été l'une des espèces florales de plus profonde tradition dans les processus de distillation pour obtenir aussi bien de l'eau ou du parfum que de l'huile, tous deux très utilisés dans plusieurs domaines -parfumerie et cosmétique, pharmacologie, alimentation etc., vu les multiples propriétés qui lui sont attribuées.

Les roses étaient le composant de base et, en même temps, le composant le plus utilisé dans l'élaboration des divers types d'eaux aromatiques, d'où l'attention spéciale qui est prêtée à cette culture, attention qui se reflète d'une façon particulière dans les ouvrages agricoles et botaniques andalusiennes. Celles-ci mentionnent plusieurs types de roses cultivées à Al-Andalus, bien que parfois, quand on essaie d'appliquer le système de classification binaire actuel, il ne soit pas du tout facile de déterminer quelle est la variété concrète à laquelle on fait allusion. Par ailleurs, on sait parfaitement que les différentes variétés de rosiers, aussi bien sauvages que cultivés, ont connu, tout au long de l'Histoire, plusieurs transformations et plusieurs hybridations, créant ainsi des espèces de plus en plus diversifiées et sophistiquées³²¹

Pour résumer ce qui est exposé dans les ouvrages andalusiennes, nous pouvons établir, grosso modo, les principales variétés de rosiers connues à Al-andalus au Xème-XVème siècles et dont certaines sont encore utilisées dans les processus artisanaux d'extraction d'essences.

En premier lieu, nous avons le rosier aux fleurs doubles, dont il existe plusieurs types :

³¹⁷ Parfum composé de différents éléments et qui est appliqué sous forme d'onguent. Cf. Ibn al-H'achcha, op. cit., p. 70.

³¹⁸ Ibn al-Jatib, Libro de higiene, ed. y trad., M.C. Vazquez de Benito, Salamanca, 1984, p. 204.

³¹⁹ Ibid., p. 211.

³²⁰ Le mot ward, qui est employé en arabe pour désigner le rosier et la rose, a son origine dans le radical indo-européen WRHD, d'où sont dérivés le grec rhodon, le latin rosa, et d'autres formes. En dernier lieu, gull est le nom perse appliqué à la rose, d'où provient l'arabe gull, même si les arabes n'utilisaient ce mot que pour l'appliquer à la variété de rose blanche, et pas de façon générique.

³²¹ T.G Tutin et al. (ed.), Flora Europaea, 6 vols., Cambridge University Press, 2 ed., 1964-1980, II, pp. 9-32.

a) À la fleur rouge, d'un rouge cramoisi très intense, avec quarante ou cinquante pétales. Nous pouvons l'identifier au rosier castillan (*Rosa gallica* L.) ou rosier de France.

b) Une autre variété de rosier double était celui à la fleur blanche très jolie et au doux arôme, qui recevait entre autres l'épithète de camphrée dû à sa couleur. Il pourrait être identifié à *Rosa centifolia* L., appelé aussi rosier romain, aux fleurs énormes avec des pétales de couleur rose qui, provenant d'Asie centrale, s'est déplacé jusqu'au nord de l'Afrique, puis est passé en Europe où il a permis que de nombreuses variétés soient cultivées, vu que certains auteurs affirment qu'à partir d'un seul calice il déploie plus de cent feuilles ou pétales. Cependant, bien que dans *Rosa centifolia* actuelle le nombre de pétales soit le même que celui de celle citée par les auteurs andalousiens, elle présente d'habitude un ton rosé intense³²², et non pas blanc. C'est pourquoi, une autre possibilité serait d'identifier celle andalouse à une certaine variété de *Rosa blanca* L. En rapport avec les deux types on pourrait inclure une autre variété de rosier aux fleurs de tonalité rose pâle, comme l'indique l'agronome Tolédan Ibn Bassal (XI^{ème} siècle)³²³.

Une seconde variété, aux fleurs simples, serait représentée par la gabali ou rosier sauvage qui est constitué de deux espèces : l'un, de couleur blanche, est propre de Al-Andalus et nous pourrions l'identifier, avec certaines réserves, à la rose musquée blanche (*osa moschata* Herm.), une espèce actuellement cultivée. Cependant, ce mot est aussi appliqué à la variété sauvage de ce rosier, c'est-à-dire, l'églantier ou rosier sauvage (*Rosa canina* L.). C'est pourquoi, parfois, il n'est pas du tout facile de savoir de quelle variété concrète il s'agit.

Il existe un autre, avec des fleurs composées de cinq pétales simples -ou quatre, selon les autres auteurs- de couleur rouge pâle, très aromatique, et dont l'habitat est constitué par les montagnes humides. Cette classe, bien qu'elle soit propre d'Orient, existait aussi en abondance dans certaines zones de Al-Andalus, notamment à Cordoue, à tel point qu'une zone proche de la capitale portait le nom de "Monts des Roses".

Une dernière variété de rosier, considérée de qualité supérieure était la guri, normalement identifiée à *Rosa damascena* Mill., vulgairement connu comme rosier d'Alexandrie ou de Damas, aux fleurs pâles et très odorantes. Cette variété était caractéristique d'une ville perse, Gur, célèbre pour ses roses, desquelles était extraite par distillation une importante variété d'eau³²⁴. Toutes ces variétés, et très spécialement la dernière (celle de Damas) ont été depuis des temps immémoriaux utilisés pour élaborer de l'eau et de l'huile de roses.

L'agronome al-Tignari, qui a vécu à Grenade durant les dernières années du XI^{ème} siècle et au début du siècle suivant, établit entre elles, vu qu'elles étaient destinées à l'élaboration d'eaux aromatiques, le barème de qualité suivant, en ordre décroissant : la rose double, celle sauvage de couleur blanche et celle rouge, composée de cinq ou six pétales. La première, la rose double, aux pétales compactes, au nombre de trente approximativement, est considérée comme la variété la plus exquise pour élaborer l'eau de roses et celle qui a le plus pénétrant arôme.

Parmi les rosiers ornementaux, dans leur majorité d'origine orientale, plusieurs sont cités selon les couleurs des fleurs, entre eux : ceux aux fleurs jaunes, violettes, bleues ciel et même aux fleurs ayant deux couleurs, c'est-à-dire, que la couleur de l'intérieur est différente de celle de l'extérieur. Et si des rosiers sauvages nous pouvons trouver plusieurs variétés, on pouvait en obtenir beaucoup plus au moyen des différentes techniques ou artifices, comme

³²² Ibn al-'Awwam, Libro de agricultura, ed. y trad., J.A. Banqueri, 2 vols., Madrid, 1802 (ed. facs. con introd. y estud. de E. García-Sánchez y J.E. Hernández-Bermejo, Madrid, 1988), I, p. 403.

³²³ Ibn Bassal, Libro de Agricultura, ed. y trad. J.M. Millas Vallicrosa y M. Aziman, Tetuan, 1955 (reimp., con estudio de E. García-Sánchez y J.E. Hernández-Bermejo, Granada, 1995).

³²⁴ M. Re naud et M.G. de Salen (éds.), Géographie d'Aboulféda, Paris, 1850, p. 325. Il faut rappeler que dans l'Antiquité les roseraies de la Perse étaient célèbres. Là-bas, l'eau de roses était tellement appréciée et tellement utilisée qu'elle servait à payer les impôts publics.

ceux que décrit al-Tignari³²⁵ et d'autres agronomes andalousiens. Dans leur traités, ces auteurs exposent différentes méthodes pour que les rosiers fleurissent à des époques différentes de celles habituelles ou pour obtenir des fleurs aux couleurs voyantes, différentes des couleurs ordinaires, comme le jaune ou le bleu indigo brillant³²⁶. Tout cela dénote l'estime et l'importance qu'avaient les roses dans la culture andalousienne.

Des quatre procédés principaux -enfleurage, macération, fumigation et distillation-suivis de l'extraction d'arômes³²⁷, le dernier était le plus utilisé à Al-Andalus.

La distillation est un sujet qui est généralement abordé, mis à part les traités spécifiques d'alchimie, dans les textes de médecine et de pharmacologie, bien qu'il ne soit pas l'apanage de ces derniers, puisque nous pouvons aussi le trouver dans des œuvres de nature très variée comme peuvent l'être les traités de cosmographie³²⁸ ou d'agriculture. Nous ne devons pas oublier que la production d'huiles essentielles, tant comme de parfums utilisés dans différents domaines, a été l'une des industries les plus importantes dans le cadre de la distillation appliquée dans tout le monde musulman médiéval, ce qui fait que cet intérêt spécial qu'elle suscite dans des textes aussi différents soit logique.

Selon le médecin de Cordoue al-Zahrawi (Xème siècle), il existe quatre méthodes d'extraction de l'eau de roses, que l'on pourrait réduire, fondamentalement, à deux : l'extraction à l'eau -c'est-à-dire, à la vapeur- ou sans eau ; dans chacune des deux méthodes on peut utiliser le feu de charbon ou de bois. La différence essentielle entre les méthodes d'extraction réside, selon cet auteur, dans le fait que dans les processus où le feu de charbon est utilisé, on obtient une eau plus odorante, ayant un arôme plus profond et plus pénétrant. De ces variétés d'eau de roses celle obtenue sans eau et fait eau feu de bois, et qui est la plus fréquente, est la moins parfumée. Quant au processus dans lequel on utilise de l'eau et du feu de bois, "c'est un art long et coûteux, utilisé par les rois d'Iraq", et que al-Zahrawi expose de façon détaillée³²⁹

Les éléments essentiels, mis à part le procédé suivi, sont les suivants : qar, cucurbite ou chaudière, dans laquelle le produit à distiller est déposé. Inbiq (alambic), nom qui est donné, ou à l'élément supérieur de la cucurbite, ou bien à l'ensemble de l'appareil tripartite, bien que la première acception soit plus fréquente. Il consiste en un chapiteau dont le bord intérieur est pourvu d'une fente circulaire qui permet de recueillir les substances vaporisées. Cette fente (handaq) est légèrement inclinée pour conduire ces liquides vers un tubulure sur lequel un conduit qui relie l'alambic à un récipient (qabila) est fixé³³⁰.

³²⁵ Al-Tignari, Kitab Zuhrat al-bustan, manuscrit n°2163 de la Bibliothèque Nationale d'Alger.

³²⁶ Ibn al- "Awwam, om. cit., I, pp. 641-44.

³²⁷ F. Aubaile-Sallenave, article ATR, Encyclopaedia Iranica, vol. III, fasc. 1, pp. 14-16.

³²⁸ C'est le cas de al-Dimasqi (m. 1327), qui dans son ouvrage inclut un chapitre relatif à la distillation de l'eau de roses. Cf. A.F.M. Mehren (éd.), Manuel de la cosmographie du Moyen-Âge par al-Dimasqi, Kopenhagen, 1899 (reimpr., Osnabrück, 1982), pp. 194-98.

³²⁹ Al-Zahrawi, Kitab al-Tasrif, ed. F. Sezgin, (Publications of the Institut for the History of Arabic Science, Series C., Vol. 31, 1), 2 vols., Frankfurt, 1986, II, pp. 46 et 47.

³³⁰ Cf. E. Garcia-Sanchez, "Les techniques de distillation de l'eau de roses à AL-Andalus", Parfums d'Orient (Res Orientales, vol. IX, 1998, à paraître).



Flacon à parfum, al Andalus, X-XIe siècles, verre soufflé, Musée Archéologique, Grenade



Chapiteau de distillation, Iran, X-XIe siècle, verre, Musée de l'Institut du Monde Arabe, Paris

Avant de passer au processus de distillation, les roses avaient besoin d'opérations préalables qui devaient être suivies à la lettre pour obtenir une eau de qualité. Il faut couper les roses au lever du soleil, quand elles ont encore de la rosée, et après il faut les recouvrir avec une couverture jusqu'à ce que les gouttes de rosée ou de pluie disparaissent, et ensuite il faut enlever leurs pétioles avant de les mettre dans les cucurbites. Les roses fanées sont les meilleures pour l'élaboration de l'eau de roses et que celle qui est extraite de ces roses a un arôme plus intense, ce qui est faux, parce que quand on laisse que les roses se fanent et qu'après on élabore l'eau de roses, celle-ci s'altère et se gâte, selon l'agronome de Grenade.

D'après l'agronome Sévillan Ibn al- Awwam (XIIème-XIIIème siècles), si la distillation des roses est relisée de façon correcte, on obtient de l'eau en quantité presque équivalente à la moitié du poids de ces dernières ou, dans d'autres cas, quatre portions de roses donnaient presque trois portions de leur poids en eau³³¹.

L'alun était un produit très employé par l'agronome al- Tignari, non seulement pour améliorer et récupérer l'eau aromatique qui se serait altérée, mais aussi pour fixer et conserver les différents arômes de ces eaux, ce qui constitue un fait intéressant dans le processus de distillation³³². Il existe plusieurs causes qui peuvent altérer l'eau de roses, selon cet auteur, bien qu'elles puissent se résumer en deux : soit parce qu'elle n'a pas été conservée de façon correcte, et dans ce cas il apparaît des espèces de taches ou des fils blanchâtres, soit parce que le processus de distillation n'a pas été réalisé au moment opportun, aussi bien par excès qu'a par défaut.

Dans le premier cas l'eau est filtrée à travers un chiffon serré, quatre fois pendant le même jour, et dans le cas suivant on lui ajoute de l'alun blanc, dans une proportion de huit "dirhams" -ou drachmes- (25'6 grs.) d'alun pour chaque "rathl" (0'57l) d'eau de roses³³³, ce qui permet de pouvoir améliorer la couleur et l'arôme de cette dernière. Si l'altération a été provoquée par un excès de cuisson, ce qui fait que l'eau de roses devienne noire et ce qui entraîne un changement de l'arôme et du goût, il est recommandé d'ajouter une "uqiyya" (33'10 grs.) de terre savonnaire de Tolède³³⁴ pour chaque quatre "rathls" (2'28l.) d'eau.

Al-Tignari est conscient du fait que l'arôme des différents produits qui sont ajoutés à l'eau de roses disparaît après quelques jours -quatre plus ou moins- après la distillation. C'est pourquoi il recommande de la mélanger avec une certaine quantité d'alun³³⁵, étant donné que selon sa propre expérience, cela lui donne une force retentive qui permet de fixer son parfum³³⁶.

Une première différence est marquée par la méthode de distillation suivie. Un autre élément essentiel est la matière première, les pétales des roses. À part la variété des roses utilisée, qui va être sans aucun doute extrêmement importante, il existe d'autres causes déjà vues, comme la cueillette de ces dernières, le degré d'humidité qu'elles contiennent, etc., qui vont se faire sentir dans la qualité de l'eau obtenue. En dernier lieu, les conditions de conservation vont avoir des influences sur l'arôme final.

³³¹ Ibn al- Awwam, op. cit., p. 396.

³³² Au XIIème siècle, l'alun d'Égypte qui était exportée à plusieurs pays européens et était utilisée surtout en teinturerie, avait un prix élevé. Cf. M.H. Sauvaire, *Matériaux pour servir à l'Histoire de la Numismatique et de la Métrologie musulmanes*, Paris, 1888, pp. 34 et 36.

³³³ Sur l'équivalence de ces mesures, cf. infra, note n° 32.

³³⁴ Cette terre était très appréciée à Al-Andalus. Cf. Maïmonide, *Un Glossaire de la Matière médicale composé par ...*, éd. par M. Meyerhof, Le Caire, 1940, p. 84. Cet auteur l'identifie à la terre "cimolée" ou cimolia, qui est une argile.

³³⁵ L'alun ordinaire est le sulfate double d'aluminium et de potassium. Dans l'actualité, il est principalement utilisé comme caustique et comme clairifiant.

³³⁶ Dans cette utilisation de l'alun nous pouvons voir une pratique propre des alchimistes vu que, de cette façon, il imprime au "corps" de l'eau un "esprit" volatil (l'arôme).

On ajoutait à l'eau de rose d'autres produits aromatiques afin d'obtenir une eau douce, avec de nouveaux arômes. Ces produits étaient ceux qui le plus fréquemment faisaient partie des composants des parfums, c'est-à-dire, le camphre, l'aloès, le clou de girofle, le safran et le musc, soit tous en même temps, soit séparément.

Pour mener à bien cette opération, plusieurs méthodes étaient utilisées : l'une d'elles consistait à ajouter ces arômes simples à l'eau de roses versée dans les cucurbites, les laissant en macération pendant un certain temps, pour ensuite procéder à leur distillation. Le produit ajouté pouvait être entier ou moulu, quoique de la première façon l'eau était moins aromatique.

Les proportions des différents composants ajoutés variaient, tout comme le temps que ces derniers devaient être en macération préalable, avant la distillation ; normalement, ils étaient en macération pendant vingt-quatre heures, excepté dans le cas du camphre, où il était nécessaire trois jours³³⁷

Nous présentons ci-dessous plusieurs recettes d'eaux aromatiques recueillies par trois auteurs andalousiens : al-Zahrawi, al-Tignari et Ibn al-Awwam. Toutes ces recettes, dans lesquelles le composant de base est constitué par les roses ou l'eau élaborée avec celles-ci, en plus d'autres parfums caractéristiques, sont les plus représentatives dans le domaine de la parfumerie et de la cosmétique. Nous avons réalisé une équivalence, la plus approximative possible, des mesures exprimées par ces auteurs andalousiens, en les réduisant à une valeur unique exprimée en grammes ou, dans le cas de liquides, en litres. Il faut tenir compte du fait que le système pondéral arabe, comme c'est le cas d'autres systèmes, est assez compliqué, étant donné que sa valeur qui fait référence à l'unité de base, a pour habitude de varier chez les différents auteurs et dans les matières traitées, tout comme en ce qui concerne le temps et l'espace³³⁸. Nous allons prendre comme base le texte de al-Zahrawi, pour réaliser un suivi chronologique et pour ainsi voir les éventuelles différences entre les proportions utilisées des différents composants. Ibn al-Awwam est plus générique que al-Zahrawi et affirme que pour préparer l'eau de roses aromatisée avec du camphre, de l'aloès, du clou de girofle, du safran et du musc, soit de façon conjointe soit de façon séparée, la proportion sera d'une portion de chacun de ces produits pour chaque dix d'eau³³⁹. Cependant, il spécifie après de façon séparée la proportion correcte dans chaque type d'eau aromatique.

Selon al-Zahrawi, il est recommandé d'utiliser l'eau de camphre en été et aussi pour les maladies de type chaud. Dans les dernières recettes -de clou de girofle et de santal- l'eau de roses peut-être remplacée par l'eau normale, celle qui est utilisée pour boire, selon al-Zahrawi. Finalement, l'eau mélangée au musc est considérée par ces auteurs comme étant l'un des parfums utilisés par les rois, si elle est mélangée à la teinture utilisée pour teindre les vêtements, elle les imprègne de son arôme.

³³⁷ Ibn al- Awwam, op. cit., II, pp. 405-7.

³³⁸ Les équivalences adoptées sont les suivantes : 1 rathl -ou libre- : 0'57 l. 0 453'3 grs ; 1 mithkal : 4'72 grs.; 1 uqiyya -ou once- : 33'10 grs. ; 1 drachme : 3'2 grs. Pour calculer ces équivalences, relatives logiquement au domaine médico-pharmacologique, nous nous sommes basés sur les oeuvres suivantes : M.H. Sauvaire, Matériaux pour servir à l'Histoire de la Numismatique et de la Métrologie musulmanes, Paris, 1885 ; W. Hinz, Islamische Masse und Gewichte, Leiden-Köln, 1970.

³³⁹ Ibn al-Awwam, op. cit., II, p. 405.

	AL-ZAHRAWI	AL-TIGNARI	IBN AL-'AWWAM
Eau de camphre	2 rathls d'eau de roses guri / 1'4 l. 1 mithkal de camphre / 4'72 grs.	eau de roses (il ne spécifie pas de quantité) camphre (il ne spécifie pas de quantité) ½ drachme d'alun / 1'6 grs.	1 rathl d'eau de roses / 0'57 l. 1 drachme de camphre / 3'2 grs.
Eau de musc	2 rathls d'eau de roses / 1'41 l. 1 mithkal de musc / 472 grs.	2 rathls d'eau de roses / 1'41 l. ½ drachme de musc / 1,6 grs.	2 rathls d'eau de roses / 1'41 l. 1 mithkal de musc / 472 grs.
Eau de safran	2 rathls d'eau de roses / 1'41 l. 1 uqiyya de safran / 33,10 grs.		2 rathls d'eau de roses / 1'41 l. 1 uqiyya de safran / 33'10 grs.
Eau de clou de girofle	1½ rathl d'eau de roses / 1'08 l. 1 uqiyya de clou de girofle / 33'10 grs.	2 rathls d'eau de roses/1'41 l. ½ drachme de musc/1,6 grs.	1½ rathl d'eau de roses / 1'08 l. 1 uqiyya de clou de girofle / 33,10 grs.
Eau de santal	1½ rathl d'eau de roses / 1'08 l. 2 uqiyyas de santal / 66,20 grs.		1 rathl d'eau de roses / 0'57 l. 2 uqiyyas de santal / 66'20 grs.

LE COSTUME

Débat dirigé par Madame Odile Blanc (Musée des Tissus de Lyon)

O. Blanc. Ce qui m'a frappée, c'est cette omniprésence du textile allant, chez les ducs Sforza, des vêtements jusqu'à leur utilisation chez les animaux.

Il est rare de voir comment le vêtement est support d'une véritable politique ménagère.

Par contre, ce n'est pas toujours facile de faire dialoguer textes et images soit qu'il n'y ait pas d'images, comme l'a souligné Madame Marin, soit que le vêtement dans l'image obéit à une logique propre. Je pense là à ce que vous avez dit, Madame Léonelli, à propos de ces coiffures féminines inhabituelles dans le cycle de la chapelle Saint Martial où l'indice vestimentaire est un signe de localisation du récit. De même, d'autres coiffures que vous avez citées et cette robe rouge des enfants, est-ce que cela a une valeur prophylactique ? Peut-être D. Alexandre-Bidon peut-elle répondre ?

Enfin, comment mesurer certains archaïsmes dans la représentation quand on n'a pas de documentation écrite à mettre directement en parallèle. Est-ce qu'il y a parfois contradiction ou du moins distorsion entre des notations confiées aux peintres et la représentation qui en résulte ?

D. Alexandre Bidon. De temps en temps, on demande trop aux images. J'ai été frappée par le peu de cas de vêtements rayés que vous avez présentés, peut-être y en aurait-il plus au nord de la Loire.

On en trouve dans les milieux princiers. Je pense qu'il ne faut pas demander aux images qui montrent des vêtements rayés de prouver leur caractère d'évaluer. Il faudrait combiner plusieurs autres critères comme, par exemple, le sens de la rayure.

La rayure longitudinale, verticale, n'est pas dépréciative. On la trouve dans le vêtement noble.

La rayure de biais est nettement plus dépréciative, c'est déjà presque la barre de batardise du blasonnement. La rayure en chevron accompagne souvent le costume professionnel des danseurs à la turc, par exemple, ou des fols, tardivement dans les années 1480.

Et surtout l'association du type de rayure et des gammes de couleurs est essentielle. Il y a des rayures convenables et des rayures qui ne le sont pas. Sur le vitrail des drapiers à Chartres le drapier principal a des vêtements rayés mais rayés de bonnes couleurs.

Il faut donc être prudent par rapport à l'image et combiner de multiples critères pour juger si un costume est dépréciatif ou pas.

Sur le costume à carreaux l'association avec le mercenaire est très intéressante. On trouve dans l'enluminure italienne beaucoup de costumes à carreaux dans les périodes qui correspondent à vos fresques et effectivement on les voit en milieu populaire, mais pas forcément dévalués, mais plus populaire que les costumes de soie façonnée que l'on peut voir à la cour papale. Il y a une grande ressemblance entre ces motifs à carreaux quasiment des tartans écossais, et le textile d'ameublement visible à la même période dans beaucoup de couches sociales. On trouve des dessus de lits à carreaux et pas seulement dans les catégories populaires c'est donc un costume un peu déprécié dans le sens où il est plus proche du tissu d'ameublement que du vêtement riche. En fait, ce sont des indices très importants qu'il faut toujours combiner avec d'autres types d'indices.

Je me demande parfois si l'on ne retailait pas des vêtements dans le textile d'ameublement.

M.C. Léonelli. Dans les deux types de cycles, chapelle Saint Martial, chapelle Saint Jean, on a pas mal de tissus d'ameublement et ils ne sont jamais rayés.

O. Blanc. Il n'y a pas vraiment de distinction entre tissu vestimentaire et tissu d'ameublement avant le XVIIIe siècle je crois.

D'après la communication de Madame Fischer, on a bien vu que les tissus qui servent pour les vêtements, les colliers des chiens, et les étoffes qui servent par exemple aux draps de cercueils sont les mêmes en fait.

D. Alexandre-Bidon. C'est la volonté ducale qui se manifeste là : il va peindre son château avec certains motifs et certaines couleurs, il porte les mêmes sur sa robe, les tentures, les livrées de ses serviteurs sont les mêmes et les carreaux du sol de son château aussi. Ça ne veut pas dire qu'il met tout sur le même plan mais qu'il veut faire un ensemble pour montrer son pouvoir qui est affiché par la couleur, le motif, l'emblème répété sur l'ensemble de tout ce qu'il dirige que ce soit des biens matériels ou des biens en hommes.

E. Fischer. Je crois justement qu'il faut faire très attention au contexte et que dans certains cas il n'y a pas de distinction dans le tissu utilisé pour l'ameublement ou le vêtement.

Dans le cas de Galeazzo Sforza, il a commandé des fresques, il voulait une chambre peinte en bleu avec des lys dorés comme le tissu qu'il s'était fait faire pour aller à Florence. Il faut faire très attention au contexte où se situe l'utilisation et la commande.

O. Blanc. Avez-vous eu dans une documentation écrite tellement précise, des détails quant aux tissus, où on les faisait tisser par exemple ?

E. Fischer. Non pas du tout. Je n'ai malheureusement pas pu consulter un texte sur les activités de l'intendant dans lequel peut-être j'aurais pu trouver des détails mais il reste encore des documents inexploités.

On a rarement la description des motifs sauf dans deux cas où il demande à un brodeur de faire quelque chose fait en or pour le refaire en argent et là il dit que c'était *la journée avec le motif des chevaux*.

On déduit donc les motifs d'après la peinture, la peinture qui a une valeur d'éternisation, où on montrera certaines choses qui ne correspondent pas à la réalité. Par exemple, dans celle qui a été commandée par Laurent de Médicis où il porte plutôt un *pourpoint* ou peut être un *jaque* alors que dans le document des brodeurs, il est mentionné une *tourque*. Peut-on donc bien mettre en lien ce document écrit et cette peinture ? Beaucoup d'historiens le font mais avec la forme du vêtement, la question reste ouverte.

Y. Grava. Vous avez terminé votre communication en émettant un doute sévère sur la relique de Charles de Blois. Précisément ce pourpoint est une relique identifiée par un cartel. Pensez-vous que dans la mesure où Charles de Blois est un personnage canonisé avec une relique on peut falsifier une telle tradition ?

O. Blanc. Ce qui me gêne un peu dans cette pièce particulière c'est de ne pas trouver au couvent des Carmes dont elle provient de documentation qui concerne cette relique alors qu'il y en a beaucoup d'autres qui sont notées. Alors, pourquoi pas celle-ci, alors qu'il y a un culte autour des portraits, de peintures, d'un silice dont il était question dans le plus ancien parchemin.

Je trouve qu'en dépit de cet écrit, il est un peu difficile de se prononcer sur l'appartenance de cette pièce à Charles-de-Blois puisqu'on ne suit la trace de ce culte là qu'à partir de la fin du XVIIe siècle.

Je ne peux donc me prononcer sur l'appartenance de ce vêtement au duc de Bretagne, qui a été béatifié mais pas canonisé.

Y. Grava. Vous avez vous-même noté l'échange entre le costume militaire et le costume civil. Est-ce que l'on peut faire un rapprochement entre le pourpoint que vous avez présenté et l'armure de plaques qui apparaît aussi à cette époque et qui est très ajustée elle aussi, très articulée sur le corps. Y-a-t-il des techniques de fabrication communes aux costumes militaires et aux costumes civils ?

O. Blanc. Sur le type de procédé de fabrication de vêtement je n'ai pas d'autres données que celles que l'on peut obtenir en observant les vêtements eux-mêmes. Quant aux armures, il faudrait demander à un spécialiste.

Je pense que la distinction entre les vêtements est plutôt quelque chose de militaire. Un vêtement renforcé par des plaques de métal (*brigandines*) est autre chose que l'armure de plaques et est également autre chose que le *jaque* qui est plutôt un vêtement civil. *Ganbeson* est un terme plus ancien.

Les auteurs les différencient eux mêmes par des types de rembourrage et par un usage aussi très différents. Le *pourpoint* est quelque chose qui se porte dessous. C'est vrai que le terme est passé à la postérité. Des termes comme *jaque* ou *jipon* qui figuraient des configurations vestimentaires proches n'ont pas été retenus.

Dans les inventaires on trouve des pourpoints avec des manches non pas réalisées en toile mais dans des soieries. Donc on suppose qu'ils étaient visibles au moins au niveau des bras.

La terminologie reste un peu imprécise. On a beaucoup de mal à donner une image pour les termes que l'on rencontre dans les textes.

Il faut trouver des détails techniques. Les *jaquettes* ne sont pas rembourrées, les *jaques* le sont dans les inventaires du début du XVe siècle.

D. Alexandre-Bidon. Au tournois, à la guerre, on peut reconnaître l'appartenance à un parti par une pièce textile qui est portée au dessus de la cuirasse et qui n'est pas du tout défensive. Ce n'est pas forcément un *jaque*, qui peut être un vêtement très long comme par exemple dans les tournois tels ceux de l'armorial de la Toison d'or.

A propos de ce pourpoint, ou plutôt de ce *jaque* très intéressant je voudrais ajouter que c'est son caractère véritablement crucial qui est très intéressant. Je trouve qu'il renvoie non seulement peut-être à une influence militaire mais il montre comment se tiennent réellement, corporellement, les courtisans dans une cour. Ce *jaque* impose au corps une gestuelle, notamment celle des bras, qu'il est impossible de tendre totalement avec les formes angulaires des manches qui imposent des gestes que l'on a vu d'ailleurs dans les enluminures.

Il y a des gestes qui sont des gestes de contenance du corps dont il existe de nombreux manuels depuis le XIIIe siècle et dont le vêtement rend aussi compte.

O. Blanc. Cette remarque est très intéressante et c'est peut-être ce type de considération qui fait que l'on peut davantage s'avancer sur la distinction entre un vêtement d'un usage proprement curial ou plus proprement militaire.

Je suis persuadée que pour cette pièce particulière on est certainement dans le cas d'un vêtement curial et non pas d'un vêtement militaire ce qui n'exclue pas qu'il y ait un vêtement, pourpoint militaire ou non, qui soit porté en dessous.

A propos de la terminologie des tissus j'ai un doute. On a entendu parler à plusieurs reprises de damas, brocart etc... et je me demandais si dans les textes italiens que vous citez il n'y a pas une confusion entre brocart et broché.

E. Fischer. J'ai moi même trouvé qu'il y avait une imprécision justement. Dans deux lettres successives, on parlait une fois de *damasquino brocato* et pour le même vêtement il est juste dit brocato d'argento dit *brocato d'argento cresmesquini* donc je ne sais pas vraiment s'il y a une confusion comme nous en avons aujourd'hui avec le terme satin. Les gens croient qu'il s'agit d'une qualité de fil alors qu'il s'agit d'un type de tissage.

Ce n'est que le tisseur qui sait vraiment la différence et peut-être l'intendant mais il sait à quoi se réfère le duc lorsqu'il donne tel ou tel terme. On trouve les deux termes. Quelques fois, on demande du *brocato* mais d'autres fois c'est *damasco brocato d'argento*. Je l'ai interprété comme broché d'argent mais sans savoir la distinction vraiment faite techniquement.

M.C. Léonelli. A ce propos, je voudrais ajouter une petite précision que j'ai omise tout à l'heure. Je voudrais ne pas être trop affirmative moi même quand j'ai opposé *brocart* à *damas* j'ai remarqué que le terme change entre les documents dans les années 30-50 et à la fin du siècle. Mais à chaque fois il ne s'agit que de trois documents donc je suis tout à fait consciente que l'échantillon est très petit et qu'on ne peut guère tirer de conclusion. Mais quand même je voudrais préciser que l'un des documents, de 1483, est un contrat de commande qui emploie

deux termes, le mot brocart étant réservé aux vêtements et le mot damas étant employé pour les tentures des fonds derrière les personnages.

Y. Grava. J'ai été très intéressé par le deuil, la cérémonie que préside Bonne de Savoie qui est par son costume assimilée à la défunte, la défunte elle-même étant assimilée par son costume lors des funérailles de la mère à la mère qui préside cette génération.

Est-ce qu'il y a conscience de captation de lignée car vous avez dit *transmission de la lignée* mais est-ce que ça ne va pas plus loin. Est-ce qu'il n'y a pas volonté de capter la lignée, de refaire la personne par le costume.

Comme on le voit très bien à Florence au XVe siècle à la mort d'un enfant, l'enfant qui va naître après refait l'enfant défunt et on lui donne en général le même prénom. Est-ce que le costume ne joue pas ce rôle symbolique de refaire l'ancêtre ce qui permet aussi de capter la lignée.

E. Fischer. Il me semble en effet que c'est toute la problématique que met en œuvre Galeazzo puisque il l'a aussi fait par d'autres moyens en donnant le nom de l'arrière grand-père qui était le duc le plus important à son premier né et je pense qu'en cherchant à assimiler aussi étroitement sa femme et sa mère c'est en effet partiellement l'histoire de la transmission de pouvoir mais la négation de l'individualité au profit de la fonction, de la lignée puisqu'il cherche par cela à faire référence aux Visconti qui ont été légitimés en effaçant la composante Sforza. En tout cas c'est comme ça que j'ai lu ce fait vestimentaire.

Y. Grava. Si on suit cette logique là le costume a un pouvoir symbolique très fort et extraordinaire. Peut-on le vérifier ailleurs ?

E. Fischer. Je suis certaine qu'il y a d'autres exemples. Dans mon travail universitaire j'avais montré que dans les fresques du milieu du siècle on voit énormément de houppelandes ou de vêtements avec les manches constituées de longs bouts de tissus qui pendent à l'arrière ; la manche n'est pas enfilée et que dans les documents écrits ce vêtement se rencontre très rarement dans les trousseaux de gens de la noblesse mais on le voit dans les trousseaux des princesses lors de leur mariage et donc j'y avais lié une connotation symbolique très forte tant du point de vue politique, économique que social pour montrer quelque chose de très bien.

Il y avait des considérations de lignage puisque c'était de nouveau pour des princesses Sforza qui allaient épouser des empereurs ou des gens qui étaient d'un rang plus noble mais comme on a pu le voir dans les fresques de Ghirlandaio par exemple : cette fille de riches marchands florentins qui font partie de l'oligarchie régnante porte un tissu qui est associé dans l'esprit des gens avec la royauté, c'est aussi celui que porte le doge donc de nouveau il y a là une portée symbolique très forte et on sait que ce tissu a été fait exprès et y sont entremêlés l'emblème de la famille, l'aigle et l'emblème des dominicains, un soleil irradié, confrérie à qui appartenait l'église de Santa Maria Novella et c'était les confesseurs et les éducateurs des enfants de l'oligarchie marchande florentine. Là je pense que cette robe a une portée symbolique très forte.

D. Alexandre Bidon. Je voudrais poser une question à Madame Marin. Est-ce qu'il n'existe pas des sources archéologiques par exemple pour les accessoires métalliques du costume qui pourraient permettre d'avoir des renseignements supplémentaires.

M. Marin. Il y a des tissus qui sont conservés dans les églises de la partie chrétienne de la péninsule. Dans les enterrements des rois par exemple car les tissus arabes étaient tellement supérieurs aux tissus dans les royaumes chrétiens qu'on les choisissait pour les enterrements des rois. D'ailleurs au musée de Lyon il y a de très belles pièces qu'on dit d'origine arabo-péninsulaire. Il y a des éléments mais c'est difficile de dire si c'était pour les hommes ou pour les femmes. Il n'y a pas beaucoup de bijoux.

Il y a aussi des représentations iconographiques mais c'est vraiment très exceptionnel. Il y a par exemple à l'Alambra de Grenade dans une petite chambre que l'on ne montre pas au public, des représentations de femmes en train de jouer de la musique. Mais c'est tellement

éparpillé dans les siècles de l'histoire d'al Andalus que c'est très difficile d'en tirer des conclusions.

D. Alexandre Bidon. Est-ce qu'il y a des représentations de femmes sur des carreaux de céramique ou de vases ?

M. Marin. Il y a une chose intéressante, ce sont les représentations faites dans les toitures des églises chrétiennes où parfois il y a des représentations de femmes ou hommes musulmans qui habitaient dans des régions placées sous le pouvoir des chrétiens.

Il y a quelques représentations mais je n'ai pas voulu tirer de conclusions d'une iconographie tellement parcellaire et divisée par les territoires alors que les sources écrites nous donnent une image beaucoup plus large. On manque de détails mais on voit très bien le rôle social joué par le vêtement.

D. Alexandre Bidon. Y-a-t-il autant de renseignements sur l'apparence de corps de la femme que sur celle de son corps vêtu. Vous avez fait allusion à une jambe lisse qui évoque toutes les techniques d'épilation et le polissage de la peau.

M. Marin. Les informations sur le corps de la femme ne se trouvent pas dans les sources littéraires mais surtout dans les sources médicales.

LES MATIERES PREMIERES

Débat dirigé par Madame Marie-Christine Grasse (Conservateur des Musées de la Ville de Grasse)

E. Fischer. Je n'ai pas une question précise, mais plutôt une réflexion d'ordre général. Je trouve que c'est le mérite de cette table ronde d'avoir invité à la fois des historiens du costume et des historiens qui travaillent sur les herbes de beauté et de santé car, évidemment, il y a des recettes pour avoir une belle peau, noircir les cheveux... qui conditionnent l'apparence et c'est, en fait, le lien entre l'histoire de la santé et l'histoire du costume et de l'apparence. C'est trop rare qu'il y ait ce genre de rencontre pluridisciplinaire. Il est bien apparu ce matin que le vêtement conditionnait la gestuelle et Madame Marin indiquait que l'on ne pouvait dissocier le corps et l'apparence. Ce serait intéressant de voir également par rapport à un idéal prôné dans les textes littéraires poétiques ou autres quels sont les baumes et les onguents qu'on propose au même moment comme on fait aujourd'hui dans les magazines de mode, par exemple. Je voulais juste souligner le mérite que vous avez eu de réunir ces deux thèmes.

M.C. Léonelli. Je voudrais demander une précision à Madame Grossel : vous avez cité en passant le « mal de Saint-Christophe », pouvez-vous préciser de quoi il s'agit ?

G. Grossel. C'est un problème de peau, un abcès. Par contre, pourquoi *Saint Christophe*, le problème reste posé. Peut-être à cause de son apparence, parce qu'il était souvent assimilé à un cinocéphale rappelant le masque de la lèpre.

S. Kovalevsky (Chargée de mission). Je voulais juste compléter l'intervention de Marie-Christine Grasse par rapport à l'inventaire d'Ermantaire Tossanti car c'est un texte qui est très riche d'enseignements.

Ce qui m'a passionnée, en tant qu'historienne de l'art, c'est que l'on trouve dans ce texte des produits qui peuvent être employés par les peintres et dont je voulais très rapidement vous en donner la liste :

le selestinius - couleur jacinthe

le vermillon

l'indigo

le sang de dragon

le minium

l'oxyde de plomb
la litharge
l'ocre
le bois d'Arménie
le vert de gris
la gomme adragant
le pourpre

E. Garcia Sanchez. Vous avez signalé que l'alimentation végétale n'est pas très variée au Moyen Age en Provence. Egalement, en parlant avec des historiens espagnols, surtout catalans, il semble que la différence de l'alimentation en territoire chrétien et en territoire musulmans, c'est entre autre le fait que les musulmans consommaient beaucoup plus de végétaux tout au moins d'après les livres de cuisine. Pouvez-vous donner quelques informations supplémentaires à ce sujet. L'alimentation végétale était-elle peu poussée ou peu variée d'après ce que vous avez étudié en Provence ?

M.C. Grasse. D'après les inventaires des archives départementales des Alpes-Maritimes, il est bien évident que l'on passait devant le notaire lors d'un événement important (mariage-décès) et encore n'était-ce qu'une petite partie de la population. Selon la saison dans laquelle se situe événement tel ou tel type de végétaux ou de viande salée peuvent se trouver mentionnés dans un coffre par exemple. C'est donc très parcellaire comme renseignements... Les textes étudiés mentionnent peu de variété dans l'alimentation. Mis à part ce que je vous ai cité, je n'ai rien trouvé d'autre.

Un auditeur. Tout au long de ces 20 folios avez-vous trouvé des renseignements sur la conservation ou la transformation des matières premières ?

M.C. Grasse. Oui, on trouve des mortiers, des râpes, des tables à porter le pain - ce qui indique que la farine était faite à domicile et que l'on allait chez le boulanger - également des coffres à saler la viande...

Chez Ermantaire je n'ai pris en compte que l'apothicairerie. Mais l'inventaire de son domicile est très riche également, on y trouve des céramiques avec leur origine géographique, il n'y a pas d'alambic mais j'ai trouvé d'autres inventaires où sont mentionnés des alambics en plomb ou en verre, ce qui est assez fréquent à la fin du Moyen Age.

D. Alexandre-Bidon. Est-ce qu'il avait des manuscrits, des livres de simples ?

M.C. Grasse. Non, il a des actes familiaux, des ouvrages mais pas de livres de simples et je n'en ai pas trouvé dans les textes. Il faut souligner que les textes provençaux sont généralement moins riches en détails que les textes du Nord.

M. Marin. Avez-vous eu des problèmes pour faire une identification correcte de toutes ces plantes ? Je pense aux manuscrits arabes dans lesquels nous avons beaucoup de mal pour arriver à identifier les plantes.

M.C. Grasse. Ce texte a demandé la collaboration de plusieurs personnes, en particulier d'Elisabeth Sauze à l'Inventaire. J'avais fait une première identification, largement annotée et corrigée par E. Sauze, et une fois que nous avons été certaines des termes il a fallu trouver l'équivalent. Certaines plantes ne sont plus utilisées de nos jours, d'autres le sont encore. Il reste 15 % de plantes dont on est sûre de la lecture du nom et qui demeurent non identifiées. Peut-être la publication suscitera-t-elle des remarques constructives qui permettront de compléter le tableau ?

Y. Grava (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse). Une question d'ordre général : Est-ce que ces herbiers qui concernent la médecine populaire ont eu des échos dans la médecine savante ? C'est l'école de Salernes qui est à l'origine du renouveau des études médicales en occident. Est-ce que ces herbiers ont eu une sorte de reconnaissance dans la médecine universitaire et savante du Moyen Age ?

M.C. Grasse. Oui, c'est la base de la médecine populaire et pseudo-savante - je dis pseudo car le terme médecin au Moyen Age n'est pas explicite - la base de toutes les recherches.

Le registre des simples, qui préconisait l'utilisation de toutes ces plantes, était bien suivi puisque les gens vendaient les produits et, en ce qui concerne ce marchand grassois, les monnaies trouvées dans sa boutique et l'origine géographique des produits prouvent qu'il a un rayonnement international.

D. Alexandre-Bidon. La médecine populaire s'adresse aussi à la plus haute aristocratie puisque des exemplaires du livre des simples sont possédés par Charles d'Angoulême dans les années 1470-1480.

Y. Grava. Ce qui est intéressant, c'est la contamination de la médecine savante, Madame Grossel a parlé de la théorie des quatre humeurs, donc ça relève quand même d'une tradition très savante avec une réinterprétation dans le registre le plus humble des herbiers.

M.C. Grasse. C'est vrai que c'est un texte qui concerne un Grassois mais pas n'importe qui. Sur 1000 inventaires répertoriés, c'est le seul aussi détaillé ce qui laisse supposer une certaine importance du personnage. Il avait aussi une grande fortune, il a une maison avec 12 ou 15 pièces, ce qui est énorme pour l'époque, le Grassois moyen de la fin du Moyen Age habite une maison de 3 ou 4 pièces et encore, il n'en est souvent que locataire et à la même époque on marie une fille avec 20-25 florins où dans la cassette d'Ermantaire, il y a plus de 700 florins sans compter les marchandises, le mobilier, l'immobilier.

D. Alexandre-Bidon. Connaît-on l'origine des plantes ? son réseau de fournisseurs ?

M.C. Grasse. Non, il s'agit d'un acte notarié qui décrit ce qu'il y a dans une boutique. Cela ne va pas plus loin. C'est un constat des produits qui ont une certaine valeur.

S. Kovalevsky. Il y a des monnaies d'horizons très variés et je suis certaine qu'en se penchant plus précisément sur ces monnaies, on pourrait peut-être arriver à approfondir un peu les contacts qu'il avait.

M.C. Grasse. On y trouve des monnaies de Gênes, Florence, espagnoles, des Aragon, des monnaies du nouveau Pape, de l'ancien Pape, de Mantoue, ce qui veut dire qu'il importait ces matières premières mais que des gens venaient aussi de ces régions pour acheter chez lui vraisemblablement ?

M.C. Léonelli. Il y a toujours dans une même ville plusieurs monnaies qui ont cours, les commerçants acceptent d'être payés en monnaies étrangères. On le voit très bien à Avignon mais probablement aussi dans d'autres villes.

HYGIENE ET PARFUM

Débat dirigé par Madame Danièle Alexandre-Bidon (Université Lyon II Lumière)

D. Alexandre-Bidon. Je regrette que l'on n'ait pas eu d'émanations moléculaires pour accompagner votre texte. Donc on est passé ce matin de la santé à la beauté, puisque finalement le parfum contribue à la beauté et qu'il a beau être volatile il donne corps aux fantômes masculins notamment.

Avez-vous des questions à poser ? J'ai moi-même été frappée par le fait que vous ayez dit que toutes les classes de la société se parfumaient. Il me semble évident que ce n'était pas du tout le cas en milieu chrétien.

Non seulement le parfum peut renvoyer à des connotations morales tout à fait négatives, certains parfums peuvent renvoyer à l'odeur de cadavres, une femme coquette qui se parfumerait trop, c'est également l'odeur de décomposition du cadavre qui est sous-jacente. Donc le parfum n'est pas recommandé et c'est quelque chose qui a dû sans doute frapper l'imagination des chrétiens. Est-ce qu'il existe, donc, des textes de chrétiens qui ont été sensibles à l'odeur de femmes arabes ?

E. Garcia Sanchez. Le parfum avait une importance vitale dans la société musulmane et surtout dans la société andaloussienne comme je viens de le dire, mais je ne sais pas s'il y a des textes chrétiens où on fait allusion à cet emploi des parfums pour les femmes.

M. Marin. Je ne connais pas moi non plus de texte à ce propos, mais je voudrais souligner que c'est vrai, il y a cette différence culturelle. En pays d'Islam le parfum a même une importance religieuse puisque le Prophète l'aimait beaucoup et comme il est le modèle sur lequel le musulman doit calquer toutes ses actions, il y a cet élément religieux qui est très important. Mais il faudrait aussi demander aux experts en littérature chrétienne.

D. Alexandre-Bidon. Les défunts aussi ont droit au parfum, en tout cas après leur mort, puisque c'est *l'odeur de sainteté* chère à la théologie chrétienne, mais ce n'est pas de leur vivant, ils ne servent pas de ce sens-là de modèles.

G. Grossel. Il y a quelque chose qui me pose un problème. Quand les croisés arrivent à la cour de Constantinople lors de la première croisade l'une des grosses injures qu'ils réservent aux grecs c'est précisément qu'ils sont parfumés : *cœurs de lièvres parfumés*, d'après la chronique. Est-ce que c'est aussi une influence musulmane ? Peut-être, par l'Orient, parce que effectivement cela leur paraît parfaitement aberrant des hommes soient parfumés.

J. Desse. [Directeur de recherches au C.N.R.S.] Pour le grand public le monde musulman apparaît comme unitaire. Pour mon travail, moi qui travaille sur le monde animal, je sais qu'il n'en est rien, ne serait-ce que pour des contraintes géographiques ou biologiques et l'expansion de l'Islam s'est accompagnée du développement de certaines espèces, mais pas d'autres, pour des raisons pratiques.

Alors est-ce que par hasard le monde du parfum et de l'arôme serait, lui, unitaire ?

En termes clairs, est-ce que l'Andalousie applique des recettes qui sont connues déjà dans les Khalifats de Bagdad et de Damas ou est-ce qu'il y a une originalité de certaines zones géographiques dans le domaine de l'expression parfumée ?

D'autre part, avez-vous rencontré au cours de vos travaux l'utilisation de produits d'origine animale particulière ? Je travaille moi-même au Belouchistan pakistanais et j'ai pu voir l'utilisation de certaines matières animales à la frontière du thérapeutique et du parfum qui sont assez étonnantes, comme l'utilisation de restes de hyènes par exemple.

E. Garcia Sanchez. Les matières principalement utilisées pour l'élaboration des parfums étaient d'origine végétale et on employait en al Andalus des variétés de rosiers locales, mais dans le domaine animal la matière qui était employée pour l'élaboration des parfums était surtout d'origine extérieure. Par exemple, l'ambre, le musc -et il y avait une variété végétale, il y avait une plante qui s'appelait musc mais le musc animal, la civette étaient d'origine extérieure à al Andalus. Par contre, les matières végétales étaient généralement d'origine andaloussienne.

Un auditeur. Avez-vous des précisions sur les variétés de roses utilisées en Espagne musulmane ?

E. Garcia Sanchez. Près de Cordoue, il y a une petite montagne qui s'appelait en arabe *montagne des roses*, car il y avait des conditions climatiques très spéciales et poussait là un rosier spécifique de ce lieu. Il y avait d'autres variétés de rosier spécifiques en al Andalus.

J. Desse. Si je peux me permettre d'apporter un témoignage sur la question précédente, nous avons un voyageur chrétien qui s'est promené dans toutes les terres d'Islam au bon moment, c'est Marco Polo, et il s'extasia sans arrêt sur le bon parfum des dames entre Bactriane et Soldiane. Elles sentaient manifestement très bon, en tous cas à son odorat.

D. Alexandre-Bidon. Que dire des herbes du Tacuinum ? Que dit par exemple la notice rose ? Parce-que la rose et quand même un point de jonction entre les chrétiens et les arabes en tout cas pour ce qui me semble être des inventaires d'apothicaires et pour ce qui est des inventaires personnels mobiliers, c'est-à-dire chez les individus qu'ils soient apothicaires ou qu'ils soient professions libérales ou autres, on trouve, rarement, mais on trouve des

fourneaux à distiller l'eau de rose, c'est précisé, et uniquement l'eau de rose, il n'y a pas d'eau de santal, camphre etc...

F. Moly-Mariotti. Je vais vous lire le texte exact. Ce que je peux vous dire au niveau de l'iconographie, c'est que la rose est représentée (...) par des seigneurs dans un champ, dans un milieu externe, en train de sentir des roses.

D. Alexandre-Bidon. Donc l'iconographie se réfère aussi à des milieux seigneuriaux, des milieux aristocratiques, des milieux élevés.

F. Moly-Mariotti. Oui, on voit également il y a des couronnes de roses qu'ils se mettent autour du cou etc...

D. Alexandre-Bidon. Et peut-être, sans passer par le parfum, peut-on passer par la fleur elle-même. Porter des fleurs, avoir des sachets pleins de pétales, porter des couronnes de fleurs contribue au parfum émanant de la personne.

F. Moly-Mariotti. Je vais vous lire donc la rubrique rose du *Tacuinum*. (Je cite ici l'exemplaire de Liège).

« Rose : nature froide au premier degré, sèche au troisième, les meilleures les plus odoriférantes et fraîches ; utilité : au cerveau chaud nocivité produit : la céphalé chez certains, retrait de la nocivité avec du camphre. »

M.C. Grasse. Vous avez parlé d'une rose blanche, sentant un peu le camphre, identifiée comme la *centifolia*. Ai-je mal compris ?

E. Garcia Sanchez. *Rosa moscata* c'est son nom latin, mais c'est très difficile d'établir une équivalence précise entre les noms arabes des plantes et non seulement des roses, et les noms latins binaires actuels.

M.C. Grasse. Ma réticence vient du fait que la *centifolia* est une fleur rose pâle.

E. Garcia Sanchez. *Rosa moscata* a une couleur rose. Il y a une variété blanche avec des fleurs doubles.

D. Alexandre-Bidon. Vous parlez de roses de couleur pâle. Jaunes, blanches ? que peut-on entendre par là ?

E. Garcia Sanchez. Dans les traités agricoles, il y a des formules pour obtenir des rosiers aux coloris extraordinaires avec des pétales bicolores. Il y a de nombreuses formules pour obtenir une grande variété de rosiers.

L. Peyron. [parfumeur]. Il ne semble pas qu'en parfumerie on ait utilisé autre chose que des roses colorées avec un colorant à base rouge ou similaire. Je ne pense pas qu'on ait utilisé au La rose jaune n'était pas utilisée pour l'extraction d'eau, elle était purement ornementale.

D. Alexandre-Bidon. La rose cramoisie a l'air d'être privilégiée, on retrouve un peu le même goût pour cette couleur cramoisie dans le vêtement, c'est une couleur valorisante. Est-ce que la couleur de la rose contribue à cette valeur ? Même en pharmacopée ?

E. Garcia Sanchez. La couleur cramoisie a une grande importance dans la pharmacologie, elle a une influence dans tous les procédés thérapeutiques et je pense que c'est la raison.

D. Alexandre-Bidon. Il faut se replacer sur le plan du symbolique qui fait que l'on peut soigner quelqu'un en l'enveloppant d'un tissu de couleur rouge, qui n'a aucune réalité médicalement mais qui soigne symboliquement.

E. Fischer. Vous avez parlé de certaines différences sexuées au niveau du soin pour un enfant mâle ou une petite fille. Est-ce-qu'il y a dans les textes ou l'iconographie une différenciation dans les vêtements ou les couleurs et à quel âge est-ce-que ça apparaîtrait ?

D. Alexandre-Bidon. Jusqu'à 2-3 ans il n'y a pas de différenciation. Ce sont les mêmes berceaux, les mêmes vêtements, les mêmes types d'emballotement. Les soins, la technique du corps peut changer mais ce qui est extérieur est totalement unisexe.

M.C. Grasse. Il semblerait cependant que l'enfant petit soit habillé des mêmes couleurs que sa mère, à la fin du Moyen Age, en Provence.

D. Alexandre-Bidon. Je pense que dans une très large part, le vêtement d'enfant est un vêtement de récupération car le textile coûte très cher. Par conséquent, il y a toute chance que l'on ait récupéré non seulement des vêtements de la mère mais aussi des tissus d'ameublement usagés. Ce que l'on voit dans les images c'est le cas idéal. L'image idéalise, l'image aristocratise, on voit essentiellement les milieux nobles les plus élevés.

Dans les milieux les plus élevés, dans les comptes princiers, on a des listes précises de vêtements d'enfants : le rouge apparaît fortement. Sur le plan symbolique on peut voir des enfants habillés de vert, car le vert est la couleur de la jeunesse, c'est le Mai, c'est la couleur de l'enfant qui verdit, qui est en train de s'épanouir. Dans la réalité les cas sont beaucoup plus variés mais pour des raisons économiques. Certains types de textiles sont liés à la valeur prophylactique et symbolique de la couleur. Le rouge est particulièrement gratifiant parce qu'il protège ; les lettrés, les médecins le disent. Réamolule le catalan, au XIIIe siècle, dit que le rouge *renforce le pouvoir d'homme* dans la *Doctrine d'Enfant*, donc dans un livre de puériculture et d'éducation à la fois intellectuelle et catéchistique. Certains bijoux rouges sont portés par les enfants pour les protéger contre les saignements de nez, les hémorragies, la peste... Il y a souvent une connotation rouge qui se voit même religieusement. Un des textes les plus anciens des antécédents des contes de fées, le Petit Chaperon rouge, est un texte médiéval du XIe siècle que l'on retrouve dans une version extrêmement primaire dans un livre de grammaire, étudié d'ailleurs pour Jacques Berlioz, qui est la *Fecunda Rati* d'Egbert de Liège qui est un livre pour l'instruction des enfants et le texte précise que la petite fille est sauvée par sa robe rouge de baptême. Donc là aussi il peut y avoir don d'une robe rouge qui est vraiment relié à un rite et qui est protecteur à tous les sens du mot puisqu'il va la sauver de la mort, en l'occurrence, et l'auteur le précise.

Recherches régionales

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil Général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.



FONDATEURS

Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITE DE REDACTION

Jean-Bernard Lacroix
Marie-Louise Carlin
Loïc Rognant
Ralph Schor



CONSEIL GÉNÉRAL
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Centre Administratif Départemental
06036 - Nice cédex - Tél. 93 18 61 71